Analyse de la compétitivité de la filière biologique

Yann Desjeux, Laure Latruffe, Celine Nauges, Herve Guyomard

▶ **To cite this version:**

Yann Desjeux, Laure Latruffe, Celine Nauges, Herve Guyomard. Analyse de la compétitivité de la filière biologique. 2013. hal-02806933

HAL Id: hal-02806933
https://hal.inrae.fr/hal-02806933

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse de la compétitivité de la filière biologique

Auteurs : *Yann Desjeux, Laure Latruffe, Céline Nauges, Hervé Guyomard* [83]

A - Introduction

La troisième partie de ce rapport s'intéresse à la compétitivité de l'AB française relativement à, d'une part, l'AC nationale, et, d'autre part, l'AB en Europe.

En dépit d'une forte croissance de l'offre nationale de produits issus de l'AB, celle-ci n'est pas en mesure de satisfaire la demande intérieure, elle aussi en forte croissance, et notre pays importe aujourd'hui encore environ le tiers de sa consommation en produits alimentaires issus de l'AB. Dans cette perspective, il nous a apparu intéressant d'analyser dans quelle mesure la filière française en AB souffrirait d'un déficit éventuel de compétitivité qui expliquerait cet écart persistant entre l'offre et la demande qui est comblé par des importations en provenance de pays tiers, européens et non européens.

Les deux premières parties du rapport ont permis de dresser un bilan des performances productives, économiques, environnementales et sociales des exploitations agricoles françaises en AB essentiellement relativement à leurs consœurs hexagonales en AC : les atouts sont nombreux, notamment en termes d'utilisation des ressources fossiles (du moins tant que le raisonnement se place par unité de surface), de protection de l'environnement, d'emplois générés et de contribution au développement local des territoires ruraux ; les performances en matière de qualité des produits issus de l'AB ou sur le plan économique sont plus mitigées ; et la faiblesse principale est clairement en termes de performances productives quantitatives, ceci d'autant plus que les exploitations en AC utilisées comme base de comparaison sont intensives en intrants achetés à l'extérieur (eau, engrais de synthèse, produits phytosanitaires de synthèse, produits vétérinaires, aliments concentrés).

Alors que les deux premières parties du rapport étaient essentiellement centrées sur le niveau des exploitations agricoles et utilisaient comme point de comparaison l'AC, avec toutes les difficultés à définir précisément cette dernière, cette troisième partie s'intéresse aux différents maillons des filières, du producteur agricole au consommateur final en passant par la collecte, la transformation et la distribution. En outre, elle analyse l'AB française non seulement en référence à l'AC française, mais aussi relative à l'AB en Europe. Elle utilise les réponses à un questionnaire original pour identifier les éventuelles faiblesses de ces différents maillons, de façon générale (i.e., pour l'ensemble de l'AB et des produits alimentaires issus de l'AB) et pour différentes productions en AB dans la mesure où, nous l'avons vu, certaines performances des exploitations agricoles en AB dépendent fortement de leurs choix productifs. Ces faiblesses éventuelles sont autant de leviers

[83] Remerciements : Nous tenons à remercier les différentes personnes grâce à qui les différents écueils liés à l'élaboration en amont du questionnaire et à la formulation des questions (et des propositions de réponses) ont pu être évités. Nous remercions également les structures, organismes et personnes qui ont contribué par divers moyens à la bonne diffusion de cette enquête. Et enfin, et surtout, nous remercions plus particulièrement l'ensemble des 814 répondants ayant pris part à cette consultation.

sur lesquels il convient d'agir, dans la mesure où cela est possible, pour améliorer la compétitivité de l'AB française de façon générale, des différentes filières en AB de façon plus spécifique.
Il existe de nombreuses définitions de la compétitivité, même dans le seul domaine agricole et agro-alimentaire : il s'agit d'un concept très large et aux aspects multiples sans consensus sur la manière de le définir ou de le mesurer avec précision (Latruffe, 2010 ; OCDE, 2011). De façon simplifiée, la compétitivité d'une filière ou d'un secteur peut se définir comme la capacité de faire face avec succès à la concurrence, la capacité de vendre des produits répondant aux exigences du marché tout en dégageant régulièrement des bénéfices, ou encore la capacité de gagner des parts de marché. La compétitivité est donc une notion relative dépendant du niveau auquel se réfère la comparaison et du concurrent relativement duquel est effectuée la comparaison. Dans cette dernière partie, les quatre niveaux étudiés sont (i) la production agricole en AB, (ii) la collecte et transformation des produits agricoles issus de l'AB, (iii) la distribution de produits bruts ou finis issus de l'AB, et iv) la consommation finale de ces produits. Quant aux « concurrents », il s'agit, d'une part, de l'AC française, et, d'autre part, de l'AB en Europe.

L'analyse de la compétitivité d'une filière entière (de l'amont à l'aval) étant un exercice complexe et complet, et les spécificités de la filière AB française à cet égard n'ayant jamais été abordées dans la littérature scientifique, nous avons traité cette problématique par le biais d'une enquête spécifique afin de recueillir auprès des acteurs du secteur agricole, de l'agro-alimentaire, et de la société leurs opinions sur les différents facteurs de compétitivité de la filière AB française. Nous n'avons donc pas restreint les cibles auxquelles le questionnaire a été adressé.

Cette partie est structurée de la façon suivante. Nous commencerons par présenter le questionnaire et le déroulé de l'enquête. Les données recueillies seront ensuite présentées et analysées de manière structurée sous la forme de résultats marquants selon le concurrent (AC française ou AB européenne) et le niveau de la filière (production, collecte et transformation, distribution, consommation) considérés. Nous terminerons en proposant différentes recommandations qui pourraient permettre d'améliorer la compétitivité de l'AB française.

B - Questionnaire et déroulé de l'enquête

B1 - Le questionnaire

Alors que les questionnaires qualitatifs visant à recueillir l'avis des enquêtés sur un sujet particulier sont généralement construits autour de questions ouvertes, nous avons pourtant fait le choix de proposer un maximum de questions fermées, ceci afin d'assurer une exploitation optimale des données recueillies dans le temps imparti. En effet, bien que les questions ouvertes permettent une récolte d'informations souvent plus complète que des questions fermées, elles génèrent aussi, en contrepartie, un nombre plus important de "sans réponse" difficiles à exploiter (Krosnick et Presser, 2010).

B1.1 - Préliminaires

B1.1.a - A propos de la compétitivité : définition et mise en contexte

La compétitivité est un concept complexe, comprenant de multiples dimensions et pour lequel il n'existe pas de définition consensuelle. S'il nous semblait initialement pertinent de laisser le choix aux répondants de l'enquête de définir en préambule ce qu'ils entendaient par « compétitivité », il

nous est rapidement apparu qu'une telle approche rendrait ensuite l'exploitation des données très difficile.

Aussi avons-nous fait le choix de préciser en préambule de l'enquête ce qu'il convenait de considérer sous le terme de « compétitivité », ceci afin d'assurer la bonne compréhension du questionnaire et la cohérence des réponses entre elles. Le message d'accueil de l'enquête incluait donc la définition suivante : « la compétitivité d'une filière est sa capacité à augmenter ses parts de marché par rapport à ses concurrents. » Et c'est à la lumière de cette définition proposée, et aussi discutable qu'elle puisse être, que sont ci-après analysées les réponses.

Par ailleurs, la notion de compétitivité étant une notion relative, nous avons choisi d'analyser la filière française en AB relativement à (i) la filière française en AC et (ii) la filière étrangère en AB. Sur ce dernier point, il eut été difficile de comparer les freins et les leviers de la compétitivité des produits français issus de l'AB face aux produits issus de l'AB importés du monde entier. Aussi, afin de permettre une appréhension plus facile des questions par les enquêtés et d'assurer une certaine homogénéité entre les questions (et leurs propositions de réponses), avons-nous décidé de restreindre le champ d'investigation aux seuls pays européens (au sens géographique du terme), élargi à quelques pays limitrophes pertinents.[84]

B1.1.b - A propos du champ de l'étude : déclinaison par orientation productive

Considérant qu'il existe en France au moins autant de filières en AB (en termes de structures, d'organisation, d'atouts et de limites) qu'il y a d'orientations de production, nous avons fait le choix de proposer un questionnaire au niveau de neuf grandes orientations productives en plus du niveau plus général, ou englobant, de l'AB dans son ensemble, toutes productions confondues. Les enquêtés se sont donc vus proposer le choix de répondre au questionnaire pour les orientations productives suivantes (non-exclusives ; il était donc possible de répondre pour plusieurs productions, voire toutes, y compris l'AB dans son ensemble sans distinction des productions) :

- L'AB en général, sans distinction de filière ;
- La filière "Grandes cultures" ;
- La filière "Maraîchage" ;
- La filière "Arboriculture" ;
- La filière "Viticulture" ;
- La filière "Bovins lait" ;
- La filière "Bovins viande" ;
- La filière "Ovins et caprins" ;
- La filière "Porc" ;
- La filière "Volailles / Œufs".

B1.2 - Structure du questionnaire

Après un court texte introductif sur le contexte de l'étude, le questionnaire était structuré de telle manière que pour chacune des orientations productives considérées (cf. supra), il était demandé aux répondants de choisir à quel(s) niveau(x) de la filière ils souhaitaient répondre, soit :

- Au niveau de la production ;
- Au niveau de la collecte et de la transformation ;
- Au niveau de la distribution ;

[84] Les pays considérés sont donc (i) L'ensemble des 27 Etats membres de l'Union européenne (UE) ; (ii) Les pays de l'Europe de l'Ouest hors UE (Islande, Norvège, Suisse) ; (iii) Les pays des Balkans hors UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie); ainsi que (iv) la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie.

- Au niveau de la consommation.

Comme pour les orientations productives, ces choix de niveaux de filière n'étaient pas exclusifs, et un répondant pouvait choisir de contribuer aux réponses pour un ou plusieurs de ces maillons.
Une fois le couple de questions "Filière" et "Niveau de filière" choisi - ces deux questions agissant comme des questions portail -, le questionnaire se présentait comme suit (cf. Figure 1):

- Une première partie où la compétitivité de l'AB en France est évaluée au regard de l'AC française. Dans un premier temps, il était demandé d'évaluer la compétitivité de l'AB française (pour toutes les filières, ou les filières choisies) vis-à-vis de l'AC française (pour toutes les filières, ou les orientations productives correspondantes). Dans un deuxième temps, au(x) niveau(x) de filière choisi(s), le répondant se voyait proposer un certain nombre de freins et de leviers liés à la compétitivité considérée, parmi lesquels il devait identifier ceux qui lui semblaient les plus importants.[85] La possibilité de renseigner des freins ou leviers additionnels était bien entendu possible *via* une catégorie (de freins et de leviers) "Autres". Dans un troisième temps, le niveau de confiance du répondant dans les réponses apportées était évalué par l'intermédiaire d'une échelle de Likert que devait renseigner l'enquêté. Enfin, il était demandé de classer par ordre d'importance les quatre niveaux de filière sur lesquels il conviendrait d'agir pour d'améliorer la compétitivité considérée.
- Une seconde partie calquée sur la première au niveau de sa structure mais où l'AB française est cette fois-ci placée au regard de l'AB dans les autres pays européens
- Une troisième partie enfin relative aux caractéristiques du répondant afin de permettre une meilleure appréhension des profils de répondants, leur connaissance (« familiarité ») avec, d'une part, le milieu agricole et/ou agro-alimentaire, et d'autre part, le milieu spécifique de l'AB, ainsi que leur sensibilité vis-à-vis de l'AB.

[85] Le nombre de choix parmi les propositions était volontairement limité afin d'inciter le répondant à se focaliser sur ceux qui lui apparaissaient comme étant les plus majeurs.

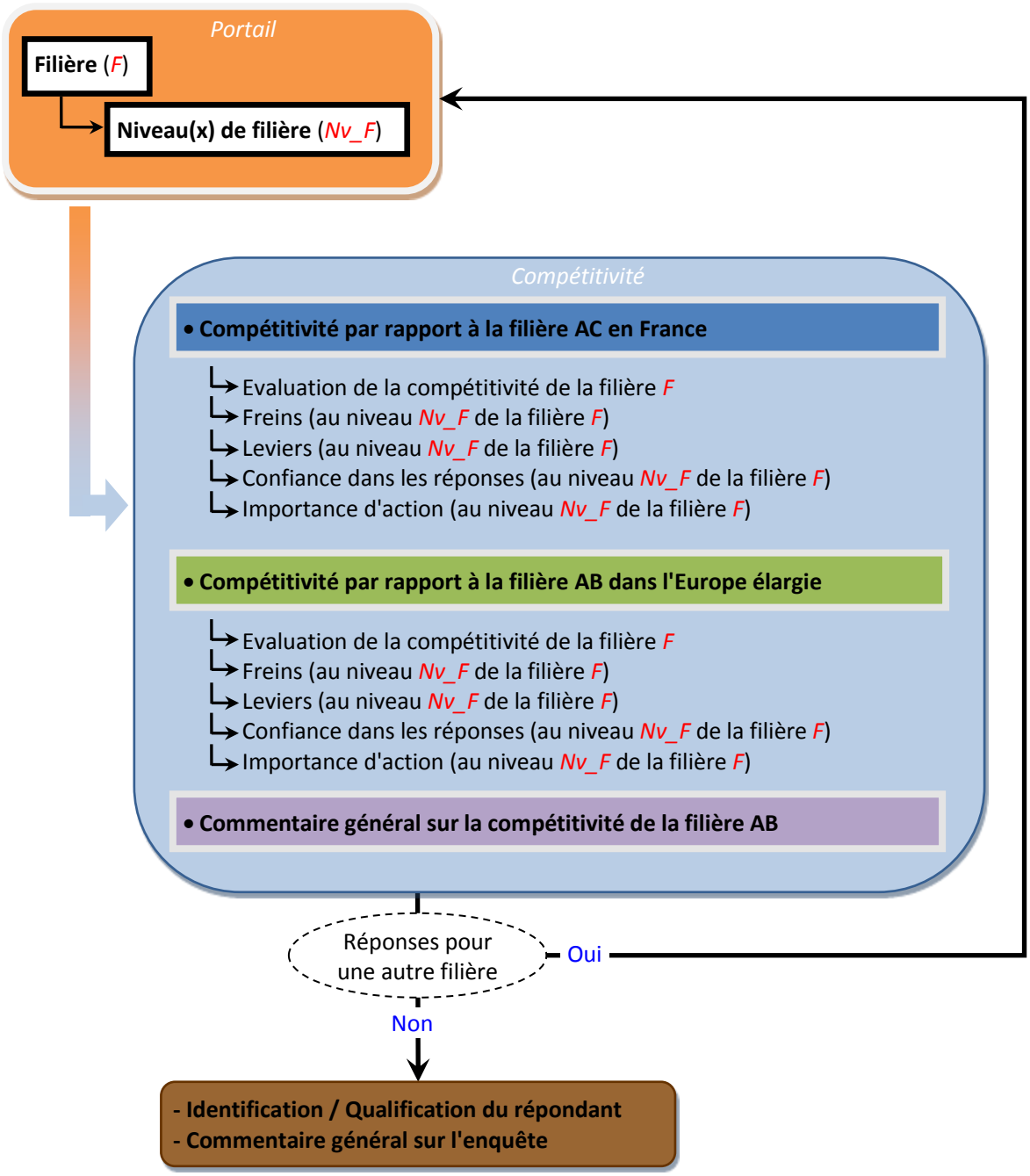

***Figure 1** : Représentation schématique de la structure du questionnaire*

B1.3 - Essentiellement des questions fermées

En tenant compte des quatre niveaux de filière (production, collecte/transformation, distribution, et consommation), le questionnaire comportait au total 51 questions, et deux emplacements réservés pour des remarques, des commentaires ou des expressions libres. Les questions relatives aux freins à la compétitivité, et aux éventuels leviers pouvant permettre de les desserrer, se présentaient sous la forme de questions fermées avec différentes propositions (de freins et de leviers) préétablies.

La formulation des différentes questions, leurs modalités de réponses, ainsi que les choix (et leur formulation) des propositions relatives aux freins et leviers sont le résultat d'un travail effectué en amont,

sur la base d'une revue de la littérature sur le sujet et de nombreuses consultations entre les membres du consortium Inra réuni pour les besoins de cette étude.

Ces formulations et ces options de réponses ont ensuite été validées (et reformulées le cas échéant) à dires d'experts afin de s'assurer de leur pertinence et de leur intelligibilité. En anticipant sur les résultats, on notera dès à présent que les freins "Autres" ont été en général peu renseignés (cf. *infra*), ce qui valide la pertinence des listes de propositions formulées.

A l'issue de la récolte des données, un certain nombre de freins et de leviers proposés de manière récurrente par les répondants dans la catégorie "Autres" ont donné lieu à la création *a posteriori* de catégories additionnelles, ceci afin d'enrichir et de faciliter l'analyse.

La liste exhaustive des questions posées et des modalités de réponses proposées est présentée dans l'Annexe 1 de cette partie ; dans cette annexe, les catégories de freins et de leviers ayant été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses "Autres" (cf. *supra*), sont notées en bleu.

B2 - Mise en place et déroulé de l'enquête

Afin de s'assurer d'une participation aussi large que possible, il a été décidé de mettre en place cette enquête par le biais d'internet, et de lui donner un caractère proche d'une « consultation publique ».

Le caractère non-obligatoire de l'ensemble des questions a permis d'assurer un nombre de réponses aussi élevé que possible. Il a eu pour contrepartie que chaque question doit, dans la mesure où cela est possible, être analysée séparément (le nombre de réponses obtenues n'étant pas homogène entre questions). En d'autres termes, pour un nombre n de questionnaires validés, il n'y a pas systématiquement n réponses à chaque question.

Par ailleurs, il est démontré dans les méthodologies d'enquêtes que lorsque les répondants font face à une série de propositions, et doivent en choisir un nombre limité, ceux-ci ont plutôt tendance à choisir les premières qui leur sont proposées (voir, par exemple, Malhotra, 2008 ; Krosnick et Presser, 2010). Les répondants ont tendance à cocher au fur et à mesure les propositions qui leur semblent les plus pertinentes alors qu'il conviendrait d'abord de lire toutes les propositions, seulement ensuite de cocher les plus pertinentes. Il peut donc exister un biais engendré par l'ordre dans lequel les propositions sont présentées. Afin d'éliminer ce biais, les propositions de réponses formulées aux titres des freins et des leviers pour les différents maillons de filière(s) étaient ordonnées de manière aléatoire et, ainsi, proposées de manière différente selon les répondants.

L'ensemble des données recueillies ont naturellement été traitées de manière anonyme. Et même si la partie finale du questionnaire inclut une question relative à l'identité du répondant,[86] les informations fournies dans ce cadre ne seront utilisées que pour envoyer aux répondants une synthèse des principaux résultats de cette consultation.

Enfin, préalablement à son lancement officiel, le questionnaire a été testé auprès d'acteurs agricoles (principalement, des agriculteurs et des institutionnels), de chercheurs, de consommateurs et d'acteurs de la société, ceci afin de s'assurer de sa faisabilité, de sa pertinence et de sa bonne compréhension. Les remarques et suggestions d'amélioration formulées ont toutes été prises en compte. La mise en ligne de l'enquête a été faite le 8 avril 2013, ouvrant ainsi la consultation.[87] L'information sur l'ouverture de cette consultation a été ensuite largement diffusée (cf. Encadré 1)

[86] Nom, prénom, et/ou adresse email.
[87] La consultation a été ouverte pendant un mois ; elle s'est achevée le 10 mai 2013.

Encadré 1

La diffusion de l'enquête

La stratégie de diffusion de l'enquête s'est effectuée selon plusieurs angles :

- La mobilisation des membres du Comité de Pilotage (COPIL) de l'étude afin qu'ils relayent dans leurs réseaux respectifs l'ouverture de cette consultation publique ;
- La mobilisation des membres du consortium Inra réuni autour de cette étude afin qu'ils relayent l'information le plus largement possible au sein de leurs réseaux et contacts ;
- L'utilisation de différents sites internet de l'Inra comme vecteurs de diffusion. L'information initiale a tout d'abord été déposée sur les sites internet de l'unité SMART du Centre Inra de Rennes, Département SAE2, avant d'être relayée par d'autres sites internet d'unités, de départements et/ou de centres Inra ;
- La mobilisation de réseaux existants. Le Réseau Mixte Technologique "Développement de l'Agriculture Biologique" (RMT DévAB), *via* sa "Lettre information" d'avril 2013 ; le réseau SAF-Agriculteurs de France, *via* sa "Lettre internet de la SAF n° 525" ; le réseau de l'Inter Bio Bretagne, *via* sa lettre "Actu Bio" et une publication sur le site internet www.interbiobretagne.asso.fr ; le Centre Inra de Rennes, *via* sa newsletter "INfoRAma n°56" ; le réseau du Comité Interne sur l'Agriculture Biologique (CIAB) de l'Inra ; et le réseau de la Société Française d'Economie Rurale (SFER), *via* sa liste de diffusion aux membres et sympathisants et l'ajout d'une annonce sur le site internet www.sfer.asso.fr ; ont relayé l'information et l'invitation à participer à l'enquête auprès de leurs adhérents et abonnés ;
- La mobilisation de nos réseaux personnels et professionnels.

Ainsi, l'envoi initial de cette invitation à participer et diffuser effectué tel que détaillé ci-dessus a concerné plus de 9 000 personnes, chacune étant invitée à relayer l'information le plus largement possible.

Ceci a permis la mobilisation de listes de diffusions additionnelles et la publication de l'ouverture de cette consultation sur de nombreux sites internet. Ainsi, à titre d'exemples, le pôle de compétitivité Végépolys (http://www.vegepolys.eu/) a transféré l'information auprès des fournisseurs (engrais, terreaux, protection de la plante) des semenciers adhérents, et le Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) de la région Centre a assuré le transfert de l'invitation à participer à ses différents membres et partenaires. En outre, de nombreuses institutions ont publié sur leurs sites internet respectifs l'invitation à contribuer à cette enquête. Une liste des institutions concernées est présentée dans l'Annexe 2. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive ; elle se veut illustratrice de la diversité des structures et des organismes ayant relayé la mise en place de l'enquête.

De façon générale, la consultation s'est bien déroulée, avec peu de retours ou de commentaires négatifs à rapporter. Cependant, l'articulation entre ce questionnaire et le plan Ambition Bio 2017, alors en cours d'élaboration, a, à plusieurs reprises, été questionnée, ainsi que la pertinence et l'apport additionnel d'un tel questionnaire dont les conclusions ne seraient vraisemblablement disponibles qu'ultérieurement à l'annonce du plan Ambition Bio 2017.

S'il s'agit là d'un point tout à fait légitime, la maîtrise des différents agendas politiques ministériels ne nous appartient pas. En l'état, il peut être regrettable que l'élaboration du plan Ambition Bio 2017 et la réalisation de cette enquête se soient déroulées en parallèle et que des collaborations croisées n'aient pas été engagées. Il est donc tout à fait possible que la conduite simultanée de cette étude et des concertations régionales au plan Ambition Bio 2017 ait pu être ressentie comme un manque de cohérence/cohésion aux yeux de certains répondants potentiels, qui, par suite, n'ont pas souhaité participer à notre enquête.

Enfin, le questionnaire a probablement également pâti de l'attitude de la profession des agriculteurs AB qui, pour des raisons qui lui sont propres, a déclaré dans ses réseaux ne pas se reconnaître dans cette consultation et par conséquent ne cautionner en aucun point cette enquête.

Toutefois, au vu du nombre de répondants mobilisés et de la qualité des réponses, nous considérons que l'ampleur de la mobilisation est très largement satisfaisante.

C - Résultats

A la clôture de la consultation, 1 632 personnes avaient accédé au questionnaire. A l'issue d'une première analyse et d'un nettoyage de la base de données ainsi générée, les questionnaires complets de 814 répondants ont finalement pu être utilisés.[88]

C1 - Principales caractéristiques des répondants

Au total, 814 personnes ont donc apporté leur contribution à cette enquête pour au moins une orientation productive. Comme déjà indiqué, l'enquête comprenait des questions qualificatives relatives à la nature des répondants, à leur origine professionnelle et à leur sensibilité à l'AB.

C1.1 - Des répondants majoritairement issus du monde professionnel de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire

Aucune question n'étant obligatoire, l'appartenance (ou non) du répondant au milieu professionnel agricole ou agro-alimentaire n'est pas renseignée pour la totalité des répondants. En pratique, uniquement 96 personnes (11,8 %) n'ont pas souhaité déclarer si elles appartenaient ou non au milieu professionnel agricole ou agro-alimentaire, au sens large (cf. infra), et donc 718 personnes (88,2 %) ont accepté de fournir une réponse. Sur les 718 répondants qui ont fourni cette information, 576 ont déclaré exercer une profession en lien avec l'agriculture et/ou l'agro-alimentaire. En creux, il apparaît aussi qu'au moins 142 personnes n'ont aucun lien professionnel avec les domaines évoqués et ont pourtant apporté leur contribution positive à cette enquête.[89] Ce chiffre peut apparaître modeste. Ce n'est pas si évident compte tenu de l'objet du questionnaire et de sa complexité. On peut aussi y voir un intérêt général pour les problématiques de l'AB et des freins à son développement, à tous les stades de la production, de la collecte et transformation, de la distribution et de la consommation.

Revenons aux répondants qui ont déclaré avoir un lien professionnel avec le milieu agricole ou agro-alimentaire (576 personnes). Ceux-ci étaient aussi invités à mentionner leur organisme principal d'appartenance[90] : 572 personnes (sur 576 donc) ont fourni ce renseignement qui est illustré sur la roue de droite de la Figure 2 ; il apparaît que la première catégorie représentée est celle du monde de la recherche (22 %) ; puis viennent les agriculteurs (18 %), et plus loin, avec des pourcentages très proches à chaque fois (un peu moins de 10 %), les personnels des chambres d'agriculture, les personnels de la vulgarisation et de l'accompagnement de l'agriculture, et les personnels des entreprises de l'amont des exploitations agricoles.

[88] Un même répondant ayant pu remplir plusieurs questionnaires pour différentes orientations productives (cf. sous-section B1.1).

[89] Estimation basse à laquelle il conviendrait d'ajouter les non-réponses qui n'ont pas de lien professionnel avec le milieu agricole et/ou agro-alimentaire (chiffre inconnu par définition).

[90] La question posée était la suivante : « Dans quel type d'organisation ou de structure travaillez-vous principalement ? »

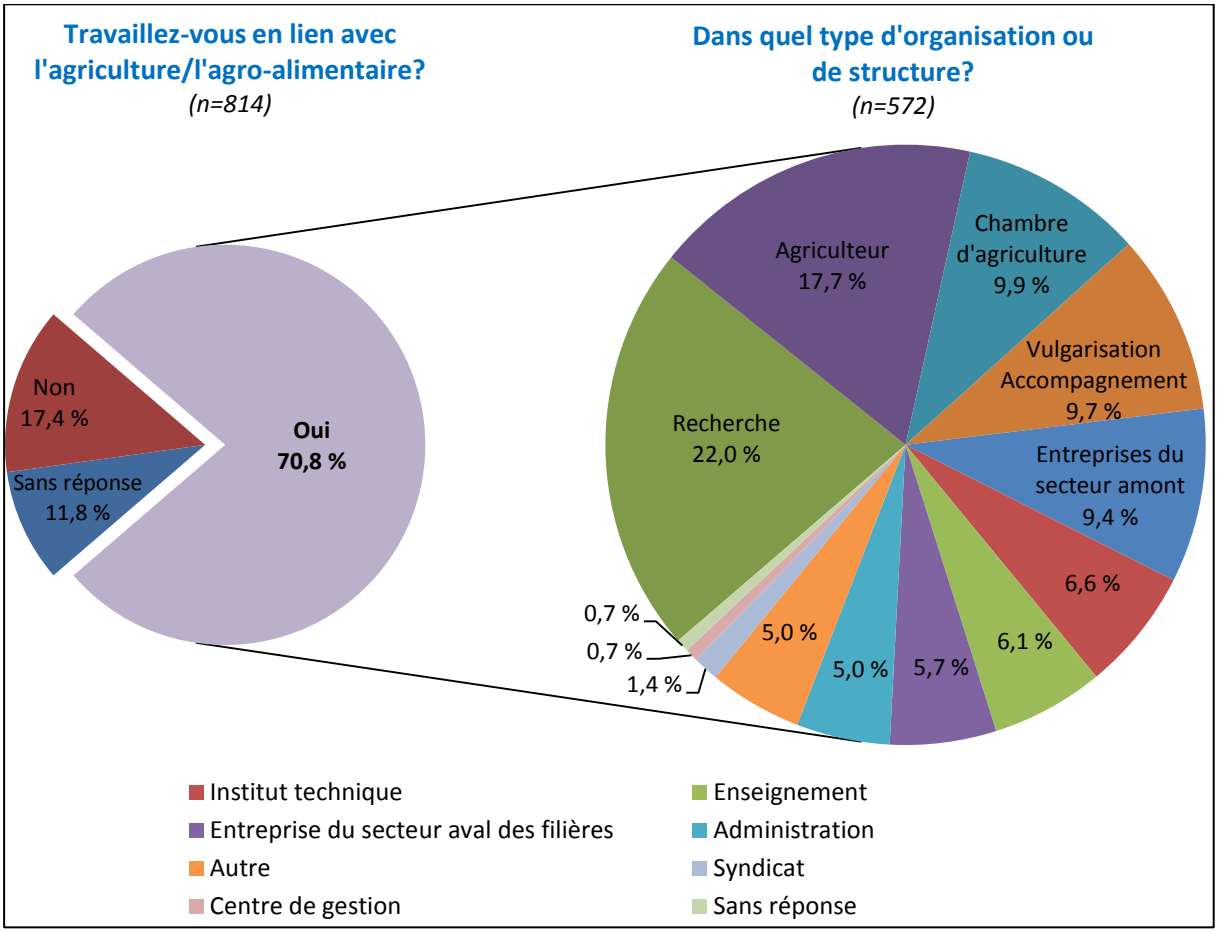

***Figure 2** : Répartition par type de structure d'appartenance des répondants ayant déclaré un lien professionnel avec le monde de l'agriculture ou de l'agro-alimentaire*

Compte tenu de l'origine de l'enquête, on pouvait facilement anticiper une présence forte des personnels de la recherche parmi l'ensemble des répondants qui ont indiqué un lien professionnel avec le monde de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire. La présence juste un peu moins forte des agriculteurs est à souligner, en précisant que ceux-ci sont à 65 % des producteurs en AB et donc pour 35 % des producteurs aujourd'hui en AC (au sens large). La faible présence en pourcentage de personnels de telle ou telle structure doit naturellement être mise en regard de son importance dans le monde de l'agriculture et de l'agro-alimentaire ; c'est ce qui explique, au moins pour partie, la faible représentation des instituts techniques (agricoles et agro-alimentaires) au regard de celle des chambres d'agriculture ; il en est sans doute de même pour les personnels des syndicats ; sur ce critère, on jugera que les entreprises en aval des exploitations agricoles (5,7 %) sont sous-représentées relativement aux entreprises de l'amont de ces mêmes exploitations (9,4 %).

C1.2 - Des répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire répartis dans les différentes productions

Les répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec le monde de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire étaient également invités à préciser les orientations productives dans lesquelles ils exercent (cf. Figure 3).

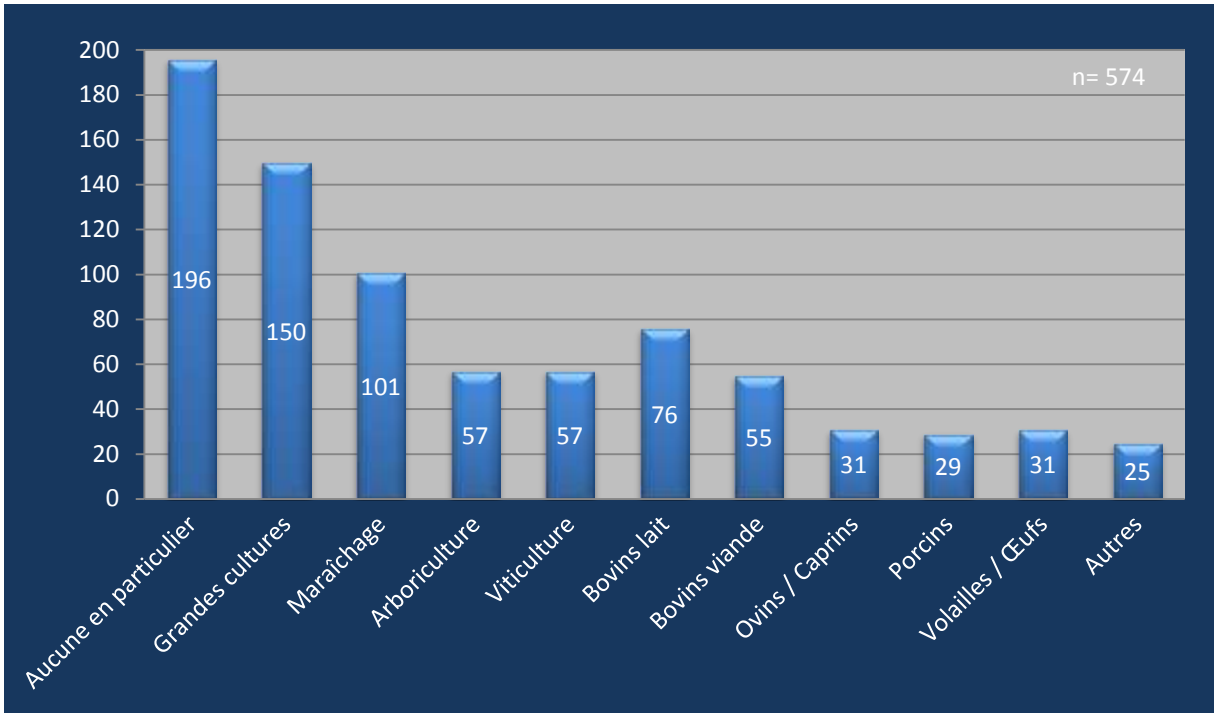

***Figure 3** : Répartition entre les différentes productions des répondants ayant déclaré exercer une activité professionnelle en lien avec le monde de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire*[91]

Comme attendu, l'agriculture dans son ensemble, c'est-à-dire sans distinction d'orientations productives particulières, occupe le premier rang des champs d'application des répondants ayant une activité professionnelle en lien avec l'agriculture ou l'agro-alimentaire (196 réponses). Les orientations productives végétales des grandes cultures (150 réponses) et du maraîchage (101 réponses) sont bien représentées ; puis viennent les bovins laitiers (76 réponses) ; trois orientations productives (l'arboriculture, la viticulture et les bovins viande) bénéficient chacun d'un peu moins de 60 réponses ; en fin de classement, viennent les petits ruminants, la volaille et les porcs. La catégorie "Autres" est principalement composée de répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec l'apiculture et les plantes à parfum aromatiques et médicinales.

C1.3 - Des répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire majoritairement impliqués au stade de la production

Les répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec l'agriculture et l'agro-alimentaire étaient aussi invités à spécifier sur quel(x) niveau(x) de filière porte ladite activité (cf. Figure 4).

[91] Un répondant avait la possibilité de mentionner plusieurs orientations productives comme parties constituantes de son activité professionnelle, la somme des chiffres présentés sur la Figure 3 est supérieure au nombre de répondants concernés (574)

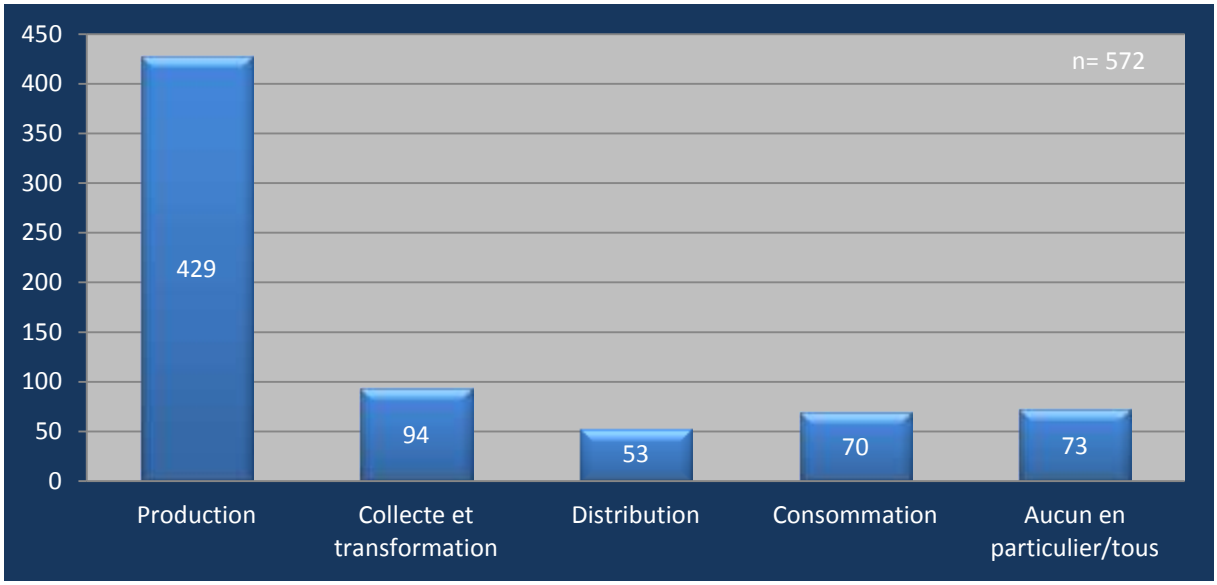

***Figure 4** : Répartition des répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec l'agriculture et/ou l'agro-alimentaire selon les maillons de la filière*[92]

Les répondants professionnels travaillent très majoritairement au stade de la production, résultat cohérent avec les chiffres de la Figure 2 qui montre que les répondants sont, outre des acteurs de la recherche, essentiellement des agriculteurs, des personnels des chambres d'agriculture, et des acteurs de l'accompagnement, du développement et de la vulgarisation en agriculture. Les répondants professionnels déclarant exercer dans les univers de la collecte/transformation, de la distribution ou de la consommation sont nettement moins nombreux, résultat la aussi globalement cohérent avec les chiffres et pourcentages de la Figure 2.

C1.4 - Des répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire répartis sur l'ensemble du territoire

Il était enfin demandé aux répondants déclarant une activité professionnelle en lien avec l'agriculture et l'agro-alimentaire de préciser, s'ils le souhaitaient (question facultative), le niveau géographique d'activité en distinguant les échelles internationale, nationale et régionale (les modalités de réponses à cette question sont détaillées dans l'Annexe 1).[93] Cette information a été fournie par 573 répondants sur 576 ; sur ces 573 réponses, 22 (moins de 4 %) correspondent à l'échelon international, le plus souvent européen, 182 (32 %) à l'échelon France entière, et le solde, 369 ou 74 %, au niveau régional ; la répartition des réponses à ce niveau entre les différentes régions administratives est illustrée par la Figure 5.[94]

[92] Les répondants avaient ici aussi la possibilité de mentionner plusieurs niveaux ; la somme des chiffres présentés sur la Figure 4 est donc supérieure au nombre de répondants concernés (572).
[93] Pour ce qui est de la dimension régionale, la question était : « Quelle(s) région(s) constitue(nt) plus particulièrement votre champ d'application ? »
[94] Une ou plusieurs régions possibles pour un même répondant ; les déclarations relatives à l'échelle de la France entière ne sont pas comptabilisées sur la Figure 5.

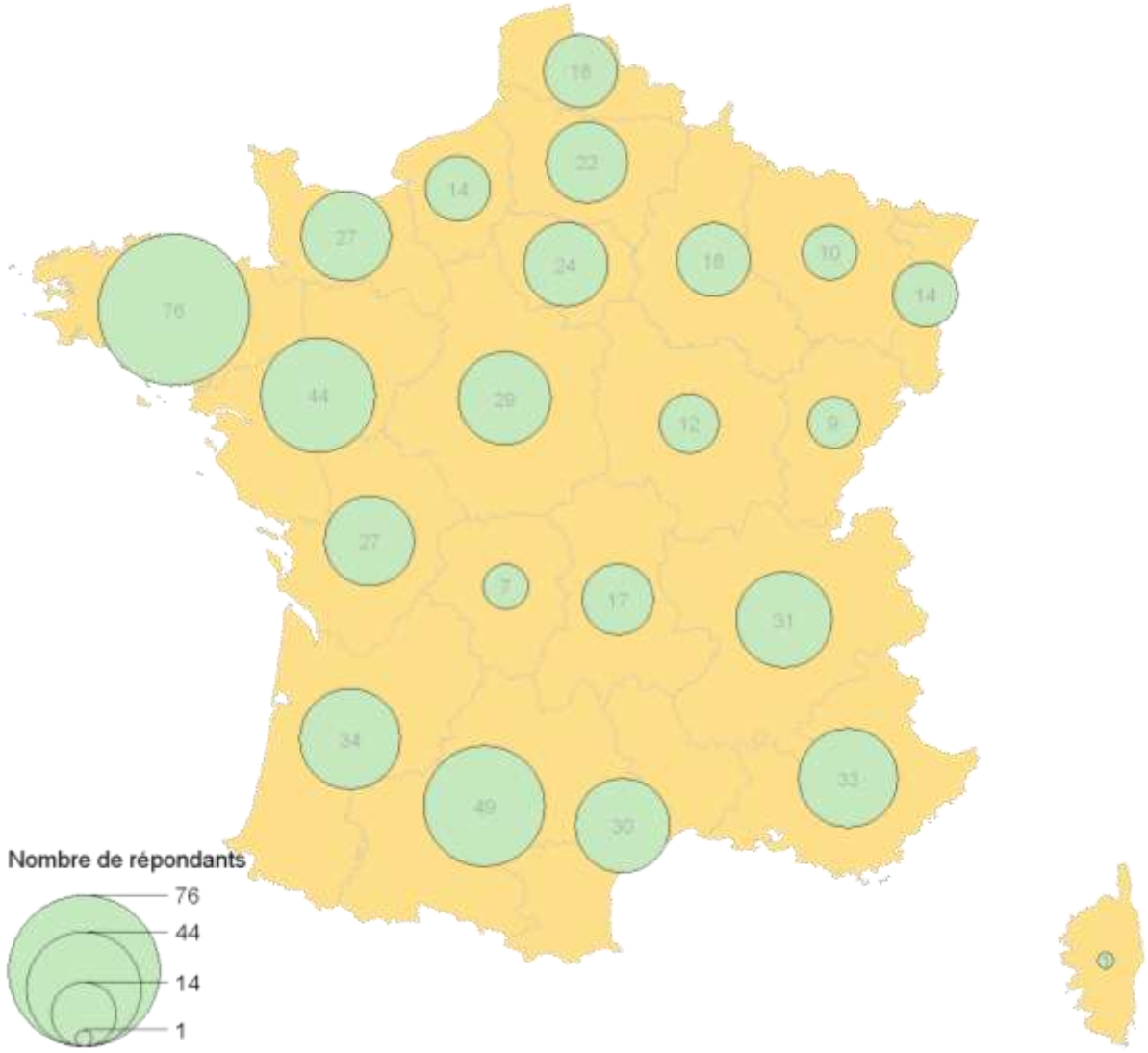

***Figure 5** : Répartition régionale des activités des répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire*

La Figure 5 témoigne d'une répartition régionale somme toute équilibrée des répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec le monde de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire. Certaines régions sont néanmoins mieux representées que d'autres mais, de façon générale, ce sont également les régions où l'AB est quantitativement la mieux développée, du moins aux stades de la production et de la collecte/transformation : les quatre régions du Grand Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-loire, et Poitou-Charentes), les deux régions du Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrenées), les deux régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon et PACA), et la région Rhône-Alpes. Comme une large majorité (78 %)[95] des répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec l'agriculture et/ou l'agro-alimentaire exercent ladite activité dans le monde de l'AB, il n'est pas étonnant que les régions susmentionnées soient mieux représentées. De même, il n'est pas étonnant que des régions pourtant fortement peuplées, comme l'Ile-de-France, soit relativement moins bien représentées compte tenu des caractéristiques professionnelles des répondants.

[95] 57 % exercent cette activité en lien avec le monde de l'AB depuis plus de 5 ans.

C1.5 - Des répondants majoritairement consommateurs uniques ou réguliers de produits issus de l'AB

Indépendamment de la profession du répondant, deux questions portaient sur sa sensibilité vis-à-vis de l'AB, sensibilité appréciée par le biais de ses choix de consommation alimentaire de produits issus de l'AB et les raisons de ces choix.

Sur les 814 répondants, 719 (88 %) ont fourni l'information correspondant aux habitudes de consommation alimentaire en matière de produits issus de l'AB (cf. Figure 6). Il apparaît alors que 93 % des 719 répondants consomment des produits issus de l'AB, majoritairement de façon unique (un peu plus de 20 %) ou de façon régulière (un peu plus de 40 %). Les pourcentages de consommateurs uniques et réguliers de produits issus de l'AB sont moins importants au sein des répondants déclarant exercer une activité professionnelle en lien avec l'agriculture et/ou l'agro-alimentaire (respectivement, un peu moins de 20 % et un peu moins de 40 %) qu'au sein des répondants qui n'ont pas une activité professionnelle de ce type ; dans cette deuxième population, un peu moins de 30 % des répondants sont des consommatteurs uniques de produits issus de l'AB et un peu plus de de 45 % en consomment régulièrement. Inversement, les répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire sont proportionnellement plus nombreux à ne consommer des produits issus de l'AB qu'occasionnellement (33 % versus 23 % pour les répondants « non professionnels »). Enfin, la quasi-totalité des non consommatteurs de produits issus de l'AB correspondent à des répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire.

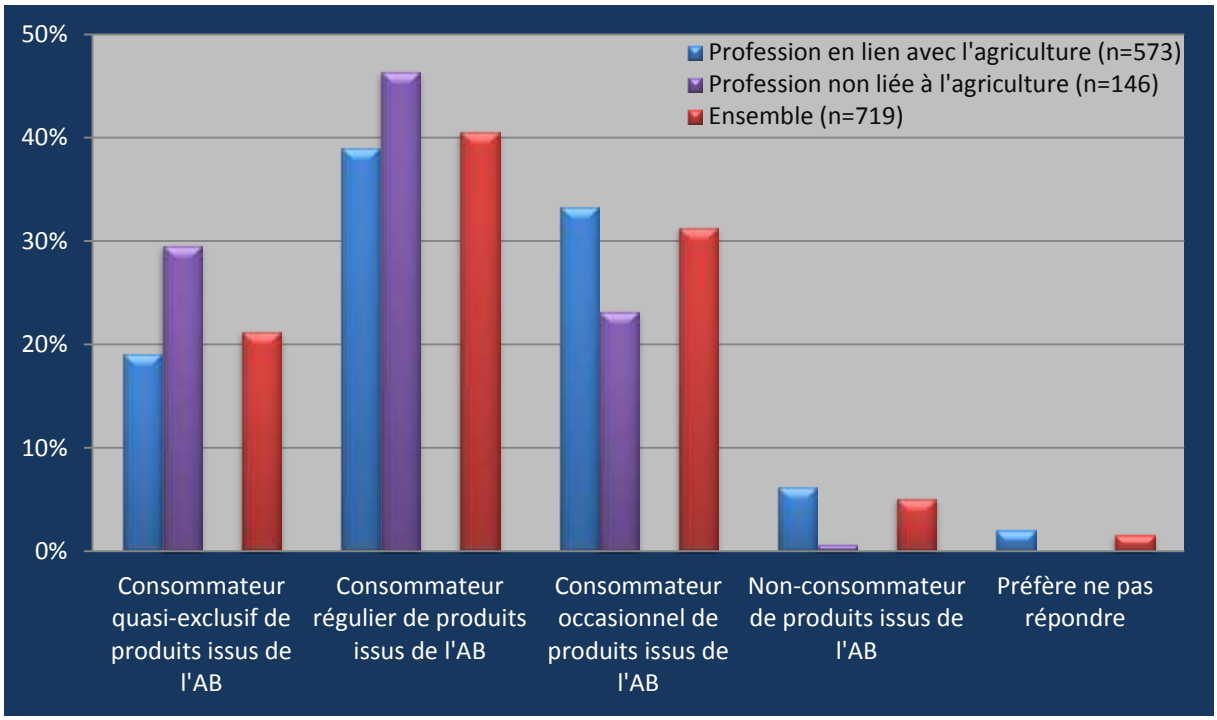

***Figure 6** : Répartition des répondants en fonction de leurs habitudes de consommation de produits issus de l'AB*

C1.6 - Des consommations de produits issus de l'AB motivées par un ensemble diversifié de facteurs

Les répondants qui ont accepté de dévoiler leurs habitudes de consommation alimentaire en matière de produits issus de l'AB ont, dans leur très grande majorité (97 %), également accepté d'expliquer ces habitudes et choix (cf. Figure 7).

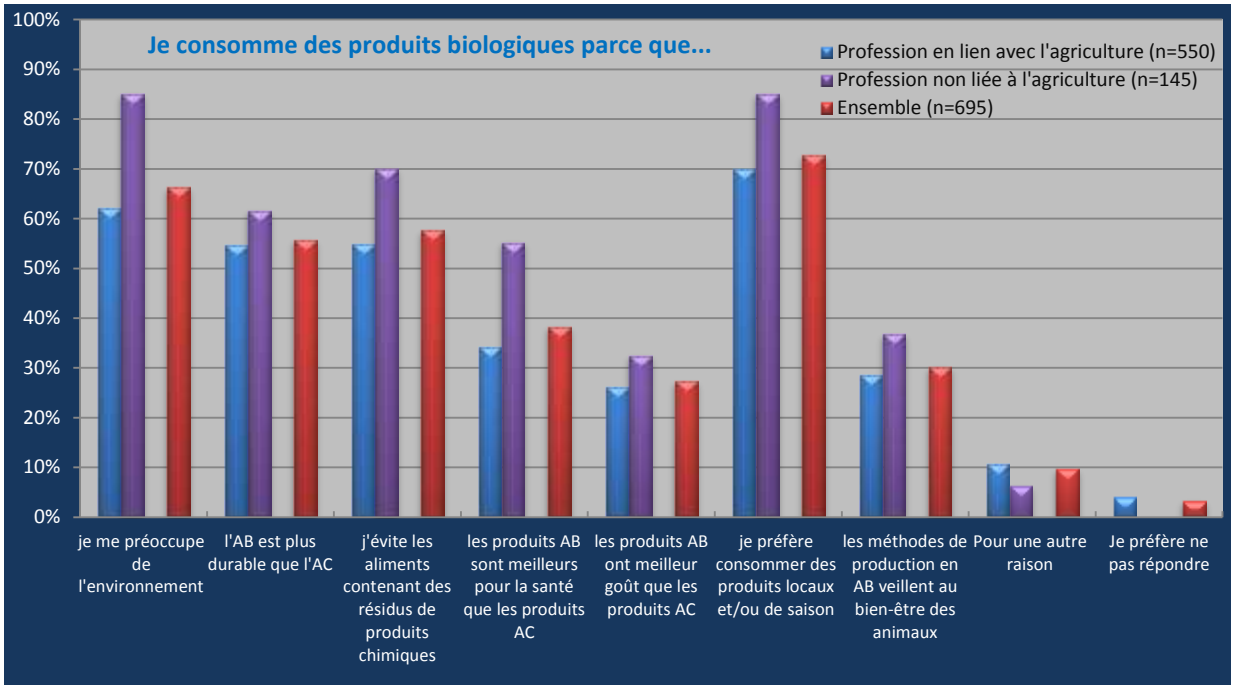

***Figure 7** : Répartition des répondants en fonction de leurs motivations à consommer des produits issus de l'AB*

La Figure 7 montre tout d'abord que les facteurs explicatifs de la consommation de produits issus de l'AB sont nombreux sans que ne se dégage de façon très nette l'un d'entre eux ; ce résultat est conforme aux enseignements de la littérature relative aux performances sociales de l'AB (voir Partie I de ce rapport). Au niveau de l'ensemble des répondants qui ont fourni l'information (n = 695), viennent en premier lieu (73 %) des préoccupations liés à la proximité et à la saisonnalité des produits, caractéristique qui, nous l'avions déjà mentionné (cf. Partie I, Chapitre 6 relatif aux performances sociales de l'AB), n'est pas l'apanage de la seule AB avec des risques potentiels de confusion entre les (trop) nombreux signes d'affichage de la différenciation des produits (produits issus de l'AB, produits locaux, produits de saison, produits issus du commerce équitable, etc.) ; puis viennent, juste derrière, des préoccupations environnementales (66 %), en matière de présence de résidus de produits chimiques dans les aliments (58 %), et en termes de durabilité de l'agriculture (54 %, la question posée étant de savoir si l'enquêté consomme des produits issus de l'AB parce que « l'AB est plus durable que l'AC ». Les autres propositions, à savoir les produits issus de l'AB sont meilleurs pour la santé, l'AB améliore le bien-être des animaux et les produits issus de l'AB ont meilleur goût, recueillent moins d'adhésion, même si les pourcentages de répondants ayant coché ces propositions sont loin d'être négligeables ; on notera en particulier le score modeste de la dimension gustative des produits issus de l'AB (27 %, au 7ème rang des préoccupations).

La hiérarchie des motivations à l'origine de la consommation de produits issus de l'AB ne varie pas selon que l'on considère l'échantillon des répondants « professionnels » agricoles et/ou agro-alimentaires ou, au contraire, l'échantillon des répondants « non professionnels » ; seuls varient les pourcentages de motivations avancées, ceux-ci étant sensiblement et systématiquement plus élevés pour les répondants « non professionnels » que pour les répondants « professionnels ». Il est difficile de proposer une explication simple et scientifiquement fondée à cette plus grande fréquence de réponse chez les répondants « non professionnels » relativement répondants « professionnels » : plus grande sensibilité à l'AB, plus grande sensibilité de façon plus générale aux « grands » enjeux que sont l'environnement, la santé ou encore la justice sociale, moins bonne information sur les bénéfices réels ou supposés de l'AB, etc.

Encadré 2

Ce qu'il convient de retenir concernant l'enquête et les répondants

- Une enquête de grande envergure ayant été plutôt bien relayée et diffusée ;
- Un taux de réponse satisfaisant (1 632 participants, dont 814 ayant fourni des réponses exploitables) ;
- Des répondants ayant très majoritairement (71 %) un lien professionnel au monde de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire ; néanmoins, une présence significative (17 %) de répondants n'ayant aucun lien professionnel avec l'agriculture et l'agro-alimentaire (présence significative relativement aux anticipations initiales compte tenu de la nature et de la complexité du questionnaire) ;
- Parmi les répondants, une surreprésentation du monde de la recherche ; une bonne représentation des agriculteurs ; une représentation plus forte des personnels des chambres d'agriculture que des instituts techniques ; de même, une représentation plus forte des entreprises d'amont que d'aval ;
- Des répondants professionnels de l'agriculture et/ou de l'agro-alimentaire très majoritairement impliqués au stade de la production ;
- Une couverture nationale complète et une couverture régionale des activités professionnelles des répondants professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en lien avec l'importance de l'AB dans les régions concernées ;
- Des répondants dont la sensibilité aux problématiques de l'AB, capturée par les choix de consommation alimentaire, est (nettement) plus forte que la moyenne : plus de 60 % des répondants consomment des produits issus de l'AB de façon exclusive ou régulière (au niveau national, le pourcentage de consommateurs réguliers (au moins une fois par mois) de produits issus de l'AB n'est que de 43 % ; Agence Bio / CSA (2012) ;
- Parmi les répondants, des choix de consommation alimentaire de produits issus de l'AB motivés par un faisceau de raisons : produits locaux et/ou de saison, environnement, absence de résidus chimiques, plus grande durabilité de l'AB relativement à l'AC ; au sein de ces motivations, la qualité gustative des produits issus de l'AB n'apparaît pas comme une motivation majeure.

C2 - Répartition des réponses selon les orientations productives et les maillions de la filière

En entrée de l'enquête, le répondant devait choisir l'orientation productive pour laquelle il souhaitait répondre en priorité, avec possibilité de répondre pour plusieurs autres orientations productives. Ceci explique que les 814 répondants *in fine* retenus aient renseigné le questionnaire pour un nombre supérieur de 881 orientations productives.

La répartition de ces 881 réponses selon les différentes orientations productives est présentée dans le Tableau 1 ; la même répartition pour les trois catégories de répondants définies en fonction de leur lien professionnel au milieu agricole et agro-alimentaire est également présentée.

***Tableau 1** : Répartition des questionnaires exploitables selon les différentes orientations productives*

	Nombre de questionnaires	Dont pour lesquels le répondant a un lien professionnel à l'agriculture	Dont pour lesquels le répondant n'a pas de lien professionnel à l'agriculture	Dont pour lesquels le lien du répondant à l'agriculture n'est pas connu
TOTAL	**881**	**619**	**161**	**101**
- dont AB en général	489	297	130	62
- dont Grandes cultures	99	91	1	7
- dont Maraîchage	109	77	20	12
- dont Arboriculture	29	25	0	4
- dont Viticulture	37	33	3	1
- dont Bovins lait	53	41	3	9
- dont Bovins viande	19	15	1	3
- dont Ovins / Caprins	12	11	1	0
- dont Porcins	13	11	0	2
- dont Volailles / Œufs	21	18	2	1

Le Tableau 1 montre que 55 % des questionnaires exploitables (489 sur 881) correspondent à l'AB de façon générale, sans distinction d'orientations productives particulières ; ce pourcentage est, comme il fallait s'y attendre, nettement plus élevé (80 %) pour les seuls répondants qui n'ont pas de lien professionnel avec le monde agricole et/ou agro-alimentaire ; il est un peu plus faible (48 %) pour les répondants qui déclarent un tel lien professionnel. En pratique, les questionnaires s'intéressant à l'AB de façon générale ont été renseignées par les trois catégories de répondants alors que les questionnaires centrés sur une orientation productive donnée ne l'ont été que par des répondants professionnellement en lien avec l'agriculture et/ou l'agro-alimentaire, les réponses des deux autres catégories de répondants se réduisant à quelques éléments. Enfin, il apparaît à la lecture du tableau 1 qu'il sera difficile d'exploiter l'enquête pour plusieurs orientations productives compte tenu du faible nombre de réponses associées, ceci d'autant plus que l'on s'intéressera simultanément à un stade donné de la filière.

Le Tableau 2 ci-après reproduit la répartition des réponses en fonction des quatre niveaux de la filière, pour toutes les réponses et pour celles des trois catégories de répondant définies selon leur lien professionnel à l'agriculture et à l'agro-alimentaire. Les quatre niveaux de la production, de la collecte/transformation, de la distribution et de la consommation n'étant pas exclusifs, un même répondant avait la possibilité de répondre pour plusieurs niveaux d'une même filière.

***Tableau 2** : Répartition des réponses exploitables en fonction des niveaux de filière*

	Nombre de niveaux renseignés[96]	Dont pour lesquels le répondant a un lien professionnel à l'agriculture	Dont pour lesquels le répondant n'a pas de lien professionnel à l'agriculture	Dont pour lesquels le lien du répondant à l'agriculture n'est pas connu
Au niveau de la production	**646**	516	62	68
Au niveau de la collecte et/ou transformation	**300**	234	30	36
Au niveau de la distribution	**306**	222	54	30
Au niveau de la consommation	**498**	308	132	58

[96] Les chiffres présentés dans le Tableau 2 peuvent très légèrement différer de ceux considérés dans la suite de l'analyse (sections C3 et C4) car ils correspondent aux répondants ayant contribué à au moins une question relative au niveau de filière considéré, en termes de freins et de leviers.

Le Tableau 2 illustre l'orientation première des réponses sur le stade de la production (646 réponses), puis celui de la consommation (498 réponses) ; dans les deux cas, les trois catégories de répondants ont renseigné ces deux niveaux de filière. Les réponses exploitables pour les deux autres stades, celui de la collecte/transformation et celui de la distribution, sont moins nombreux (respectivement, 300 et 306 réponses) ; leur nombre est néanmoins suffisant pour espérer leur exploitation, au minimum pour l'AB dans son ensemble. Les répondants ayant déclaré exercer une activité professionnelle en lien avec le monde agricole et/ou agro-alimentaire ont d'abord renseigné le niveau de la production ; le nombre de réponses pour les trois autres niveaux est néanmoins significatif.[97] A l'inverse, les répondants ayant déclaré ne pas exercer d'activité professionnelle en lien avec l'agriculture et/ou l'agro-alimentaire ont surtout renseigné le stade de la consommation.[98]

A titre indicatif, l'Annexe 3 complète le panorama par une présentation de la répartition des réponses en croisant les orientations productives et les niveaux de filière.

C3 - Compétitivité de l'AB française par rapport à l'AC française

Dans cette section, nous analysons la compétitivité de l'AB française par rapport à son homologue en AC. Cette analyse est conduite aux quatre stades de la production (sous-section C3.1), de la collecte/transformation (sous-section C3.2), de la distribution (sous-section C3.3) et enfin de la consommation (sous-section C3.4). Nous présentons d'abord les résultats pour l'AB dans son ensemble, ensuite pour les filières les plus représentées (c'est-à-dire ayant engendré un nombre suffisant de réponses pour pouvoir conduire l'analyse). Nous terminons par une analyse transversale de la compétitivité (freins et leviers) de la compétitivité de l'AB versus de l'AC en France (sous-section C3.5).

C3.1 - Au stade de la production

Sur les 645 personnes qui ont fourni des réponses sur la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC en France au stade de la production, 48 % d'entre elles ont répondu pour l'AB dans son ensemble ; plusieurs orientations productives ont également été renseignées par un nombre relativement élevé de répondants et suffisant pour une analyse : les grandes cultures (92 répondants), le maraîchage (82), les bovins lait (45) et les viticulture (33) ; les réponses relatives aux autres orientations productives ne sont pas assez nombreuses pour qu'il soit possible d'en faire l'analyse.

La Figure 8 présente les freins et la Figure 9 les leviers potentiellement actionnables pour les desserrer, du moins selon les répondants. Les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française, pour l'AB dans son ensemble et pour les quatre orientations productives des grandes cultures, du maraîchage, de la viticulture et des bovins laitiers. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont présentés dans l'Annexe 4.

[97] La lecture parallèle de la Figure 4 et du Tableau 2 montre que les répondants ayant déclaré exercer une activité professionnelle en lien avec le stade production de l'AB (répondants très majoritaires ; cf. Figure 4) ont également fourni des réponses pour les trois autres stades de la collecte/transformation, de la distribution et surtout de la consommation.
[98] Ce résultat est cohérent avec les chiffres présentés dans la Figure 6 ; rappelons que 76 % des répondants sans lien professionnel avec le monde agricole et/ou agro-alimentaire sont des consommateurs exclusifs ou réguliers de produits issus de l'AB.

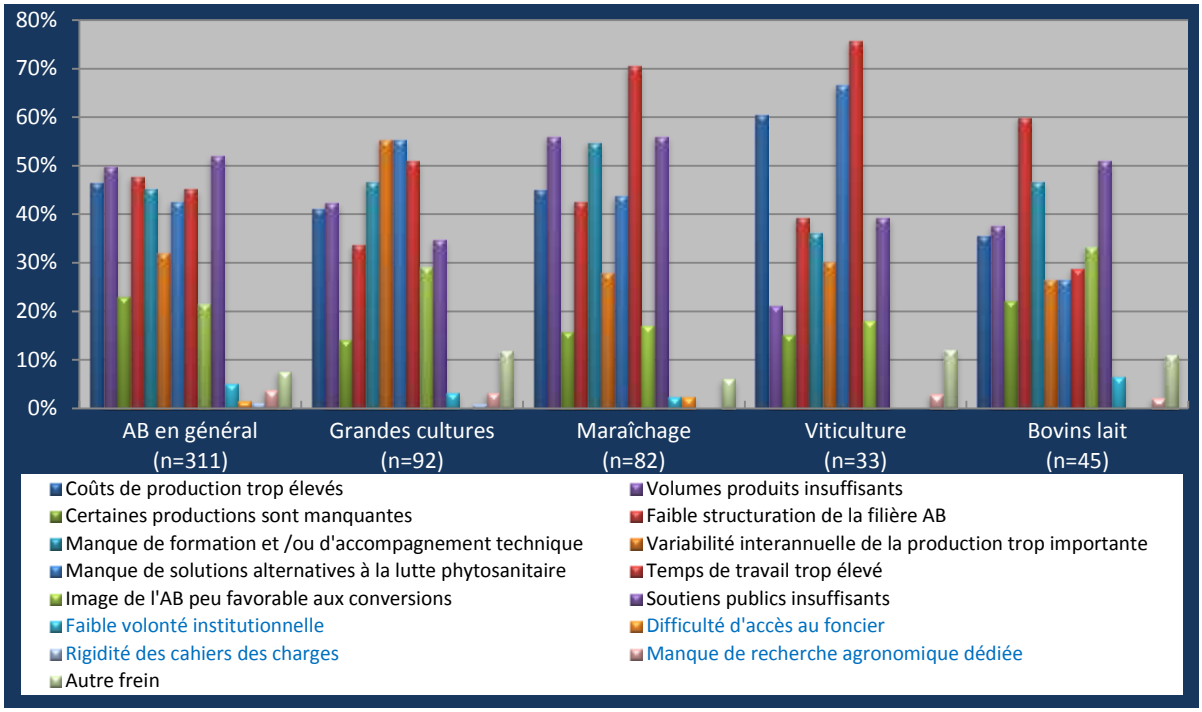

Note : les catégories notées en bleu ont été créées *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre frein".

***Figure 8** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la production (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour chaque orientation productive analysée)*

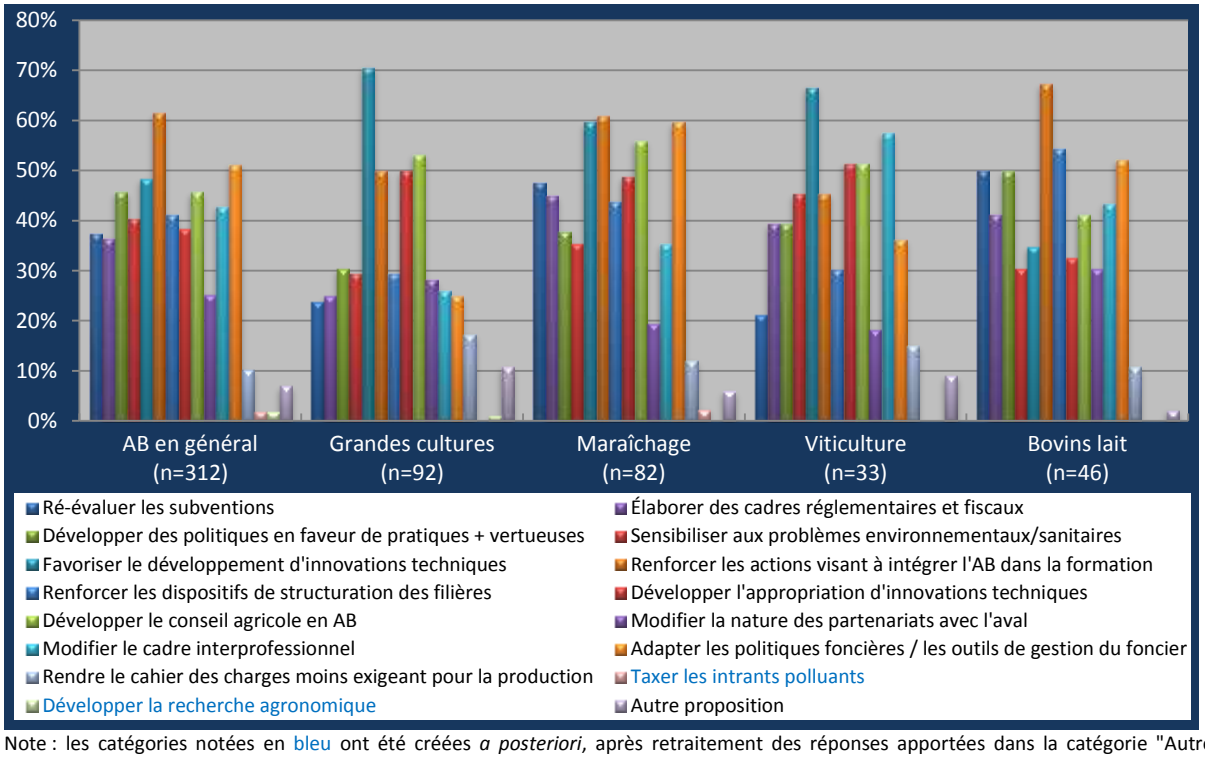

Note : les catégories notées en bleu ont été créées *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre proposition".

***Figure 9** : Les principaux leviers de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la production (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour chaque orientation productive analysée)*

C3.1.a - Pour l'AB dans son ensemble

Les freins à la compétitivité de l'AB dans son ensemble les plus fréquemment cités sont, par ordre décroissant ; (i) l'insuffisance des soutiens publics spécifiques ; (ii) l'insuffisance des volumes produits ; (iii) la faible structuration de la filière amont et aval ; (iv) les coûts de production trop élevés ; (v) le temps de travail trop important ; (vi) le manque de formation et d'accompagnement technique et (vii) le manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire ; ces 7 freins recueillent entre 52 et 42 % de réponses (cf. Figure 8). La compétitivité de l'AB française dans son ensemble serait donc handicapée par un ensemble de freins sans que ne se dégage nettement l'un d'entre eux. Ces freins sont d'ordre économique (les quatre premiers dans la liste ci-dessus), économique et social (le cinquième relatif au temps de travail jugé trop important), et technique (les deux derniers). Les freins de nature économique ne sont pas indépendants : les coûts de production trop élevés et les volumes produits trop faibles s'expliquent, pour partie, par des difficultés d'accès aux marchés des inputs en amont et des difficultés d'écoulement des produits en aval, en lien donc avec la (trop) faible structuration de la filière en amont et en aval ; d'où aussi l'accent porté sur l'insuffisance des soutiens publics spécifiques à l'AB. De même, le manque de formation et d'accompagnement technique peut être relié à l'insuffisance de solutions alternatives à l'emploi de pesticides de synthèse.

Logiquement, c'est également un ensemble de leviers qu'il conviendrait d'actionner, selon les répondants, pour améliorer la compétitivité de l'AB française ; ces leviers sont globalement cohérents avec les freins recensés supra : on retrouve ainsi la formation et le conseil, *via* le levier « amélioration des dispositifs de formation et de conseil » (levier cité par 62 % des répondants) et le levier « développement d'une offre de conseil agricole adapté à l'AB » (levier cité par 46 % des répondants) ; le développement d'innovations techniques (48 % des répondants) qu'il est possible de relier non seulement à l'insuffisance de formations techniques, mais également au manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire ; le renforcement de la structuration des filières amont et aval (41 % des répondants) ; l'augmentation des aides publiques (38 % des répondants). Apparaît aussi un levier qui ne dispose pas de son frein équivalent, du moins dans la liste des questions fermées proposées[99] : c'est le levier de la politique foncière qu'il convient d'adapter de façon à favoriser les installations en AB (51 % des répondants). On notera enfin que très peu de répondants (10 %) considèrent qu'un allègement du cahier des charges de l'AB permettrait d'améliorer la compétitivité du stade de la production AB.

C3.1.b - Dans le cas spécifique des grandes cultures

De façon à simplifier l'analyse (et la lecture !), et parce que de nombreux freins et leviers identifiés pour l'AB dans son ensemble sont également cités dans le cas spécifique des grandes cultures, ne sont ci-après commentés que les différences notables entre l'AB dans son ensemble et les grandes cultures de façon spécifique.

Deux freins sont moins cités ici que pour l'AB dans son ensemble, l'insuffisance structuration de la filière (34 versus 48 %) et l'insuffisance des soutiens publics (35 versus 52 %). Inversement deux freins sont davantage cités dans le cas des grandes cultures : la variabilité interannuelle du rendement et le manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire. De fait, ce sont les deux freins les plus fréquemment cités et il n'est donc pas étonnant que le levier le plus fréquemment cité (71 % des répondants) soit le développement d'innovations techniques. De façon générale, il apparaît donc dans le cas spécifique des grandes cultures en AB que le premier frein à adresser au niveau de la production soit d'ordre technique (moins de variabilité des rendements, protection des cultures efficace) ; si les autres freins (formation, conseil, coûts de production, etc.) n'interviennent qu'en second, ils n'en sont pas moins importants.

[99] Ce frein a été ajouté ex post, après dépouillement des questionnaires, dans la mesure où il était cité dans la rubrique ouverte ''Autre Frein'' ; il convient néanmoins de ne pas comparer le pourcentage associé à ce frein et celui associé au levier correspondant dans la mesure où il s'agit d'une question ouverte dans le premier cas (frein), d'une question fermée dans le second (levier).

C3.1.c - Dans le cas spécifique du maraîchage

Nous procédons de même en ne présentant ici les différences les plus notables entre l'AB dans son ensemble et le maraîchage de façon spécifique.

L'activité de maraîchage étant très intensive en travail, encore plus en AB qu'en AC du fait de l'interdiction de la chimie de synthèse en AB, il n'est pas surprenant que le premier frein cité soit le temps de travail jugé trop élevé en AB (71 % des répondants, soit environ 25 points de pourcentage de plus que pour l'AB en général). D'autres freins également cités pour l'AB dans son ensemble sont également davantage mentionnés : l'insuffisance des volumes produits, le manque de formation et d'accompagnement technique, à un degré moindre l'insuffisance des soutiens publics.

Les leviers à actionner sont nombreux et souvent très fréquemment cités (4 leviers ont recueilli entre 50 à 60 % de réponses, 4 leviers entre 40 et 50 %). Le questionnaire n'incluait pas, au niveau des leviers, de question fermée sur la question du temps de travail ; on associera, au moins pour partie, les pourcentages élevés de réponses obtenus par les trois leviers de la formation, du conseil et des innovations techniques (aussi bien en termes de mise au point que d'appropriation) comme des possibilités de faire face au frein du temps de travail accru dans les exploitations maraichères en AB. L'adaptation des politiques foncières et des outils de cette politique est également un des leviers les plus fréquemment cités (60 %), levier à mettre en lien avec les difficultés d'installation dans les zones péri-urbaines. La réévaluation des aides à l'AB est également plus fréquemment citée dans le cas du maraîchage en AB que dans l'AB dans son ensemble (respectivement, 48 versus 38 % des répondants).

C3.1.d - Dans le cas spécifique de la viticulture

Trois freins se distinguent nettement dans le cas spécifique de la viticulture en AB : le temps de travail jugé trop élevé en AB (76 % des répondants), l'insuffisance de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire (67 % des répondants) et le niveau trop élevé des coûts de production (61 % des répondants) ; les deux leviers suivants (faible structuration de la filière et soutiens publics insuffisants) n'ont pas recueilli 40 % de suffrages. Les leviers proposés sont plus diversifiés. Néanmoins, la nécessité de développer des innovations techniques se distingue avec plus de 65 % de réponses, et l'appropriation de ces innovations techniques recueille un peu plus de 50 % de réponses. Autre levier ici nettement plus fréquemment cité que pour l'AB dans son ensemble, les grandes cultures ou le maraîchage, celui de la modification du cadre interprofessionnel (58 % des réponses), ceci afin d'assurer une représentation augmentée des acteurs de l'AB et leurs objectifs et préoccupations.

En résumé, il apparaît ainsi que les freins principaux de la compétitivité du stade de la production en viticulture AB sont d'ordre technique (travail, protection contre les bioagresseurs) et économiques dans sa dimension coûts de production, moins dans sa dimension valorisation de la production. Les leviers proposés portent aussi sur ces deux types de freins, mais des leviers d'une autre nature sont également fréquemment cités : une évolution du cadre interprofessionnel, le conseil et la formation, la sensibilisation aux problèmes environnementaux et sanitaires, le développement de politiques visant à favoriser des pratiques plus vertueuses ou encore l'élaboration de cadres réglementaires et fiscaux. On notera enfin que dans ce secteur d'activités, le levier de la réévaluation des politiques publiques est nettement moins fréquemment cité (un peu plus de 20 % des répondants) que dans le cas du maraîchage (un peu moins de 50 % des répondants).

C3.1.e - Dans le cas spécifique des bovins laitiers

Avec 60 % de réponses, la faible structuration de la filière est considérée comme le frein majeur à la compétitivité des bovins laitiers en AB relativement à leurs confrères en AC ; le second frein par ordre décroissant de citations a trait à l'insuffisance des soutiens publics (51 % des répondants) et le troisième, toujours par ordre décroissant de citations, est la formation et l'accompagnement techniques jugés insuffisants. A l'inverse, les niveaux trop élevés des coûts de production sont certes cités (aux environs de 35 %) mais bien moins fréquemment que pour les trois orientations végétales

analysées ci-dessus ; il en est de même pour le temps de travail cité par moins de 30 % des répondants, non pas que ce temps de travail ne soit pas élevé dans les exploitations de bovins laitiers, de façon absolue et relativement aux grandes cultures, mais parce que cette contrainte ne serait pas discriminante dans les élevages laitiers en AB versus en AC ; dans les deux cas, le temps de travail est important et contraignant.

Les leviers considérés comme importants sont globalement cohérents avec les freins identifiés : l'intégration augmentée de l'AB dans la formation agricole (67 % des répondants) et la structuration renforcée de la filière (54 % des répondants) sont les deux leviers les plus fréquemment cités ; puis viennent l'adaptation des politiques foncières et des outils de gestion du foncier, l'augmentation des aides publiques et le développement de politiques en faveur de pratiques plus vertueuses ; c'est pour cette orientation productive que le levier des politiques est le plus cité (ensemble des questions incluant explicitement cette dimension ; un pourcentage de 50 % de réponses associé au levier « réévaluer les subventions », soit le pourcentage le plus élevé pour les différentes orientations productives considérées).

C3.1.f - Ce qu'il faut retenir

On résumera l'analyse qui précède de la façon suivante :

- La compétitivité au stade de la production de l'AB par rapport à l'AC est, selon les répondants, handicapée par un ensemble varié de freins ;
- Pour l'AB dans son ensemble, sans distinction des filières de production, les principaux freins ont trait à la formation, au conseil, aux performances économiques au double titre des coûts de production et des recettes, ainsi qu'à l'insuffisance de solutions alternatives aussi efficaces que la protection phytosanitaire ;
- Globalement, ces mêmes freins jouent pour les différentes filières avec néanmoins des spécificités : accent sur la variabilité interannuelle des rendements et la protection des cultures pour les grandes cultures en AB ; sur le temps de travail jugé trop élevé dans les exploitations de maraîchage en AB ; sur ce même temps de travail, la protection contre les bioagresseurs et les coûts de production pour les exploitations de viticulture en AB ; sur la trop faible structuration de la filière et l'insuffisance des soutiens publics pour les élevages de bovins laitiers en AB ;
- De façon cohérente, les répondants ont également proposé un ensemble de leviers qu'il serait possible d'actionner pour desserrer ces freins ; la liste des leviers fréquemment cités est même plus longue que celle des freins ;
- Le développement d'innovations techniques apparaît comme un levier majeur dans les trois orientations productives végétales considérées, alors qu'il n'intervient qu'en second pour les exploitations de bovins laitiers en AB ; dans les trois orientations végétales et l'orientation animale, les répondants ont cité les leviers de la formation et du conseil.

C3.2 - Au stade de la collecte et de la transformation

La participation au stade de la collecte/transformation a été moindre qu'à celui de la production. Sur les 298 personnes qui ont fourni des réponses sur la compétitivité de l'AB en France vis-à-vis de l'AC à ce stade de la filière, 177 d'entre elles (59 %) ont répondu pour l'AB dans son ensemble. Seule l'orientation productive des grandes cultures a recueilli un nombre suffisants de réponses (33) pour qu'il soit possible de mener une analyse.

La Figure 10 présente les freins et la Figure 11 les leviers potentiellement actionnables au stade de la collecte/transformation, pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive des grandes cultures.
Les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française, pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive des grandes cultures. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont détaillés dans l'Annexe 5.

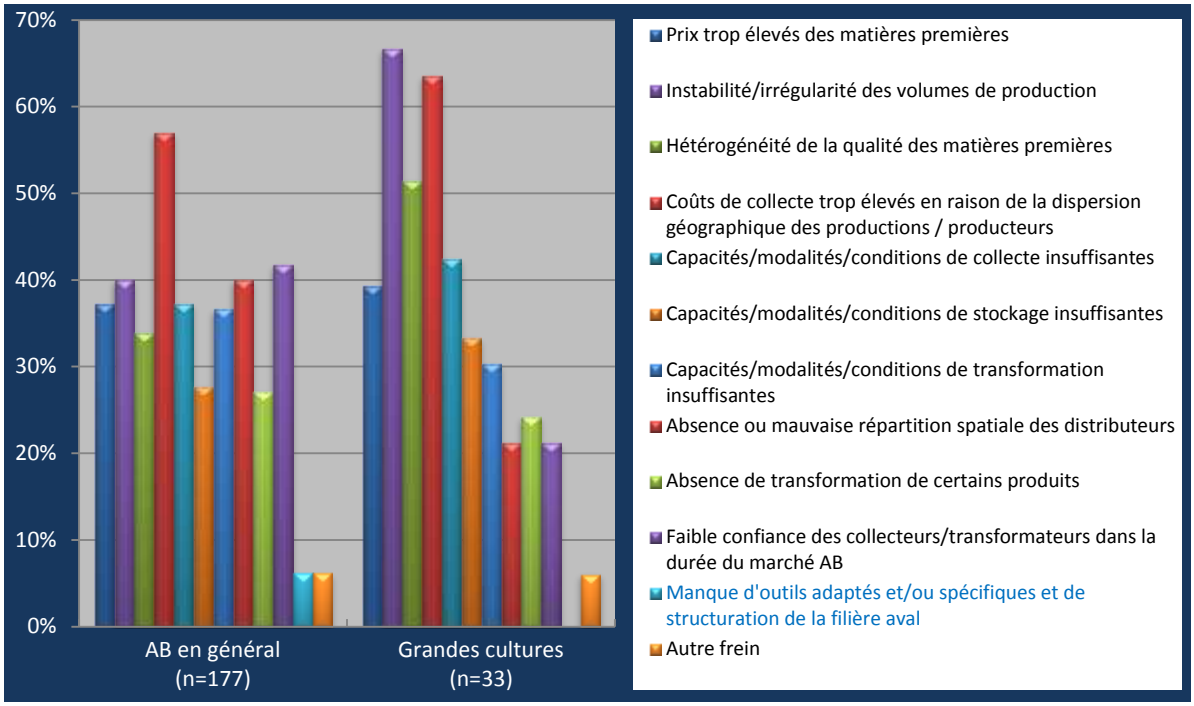

Note : la catégorie notée en bleu a été créée *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre frein".

***Figure 10** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la collecte et de la transformation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive des grandes cultures)*

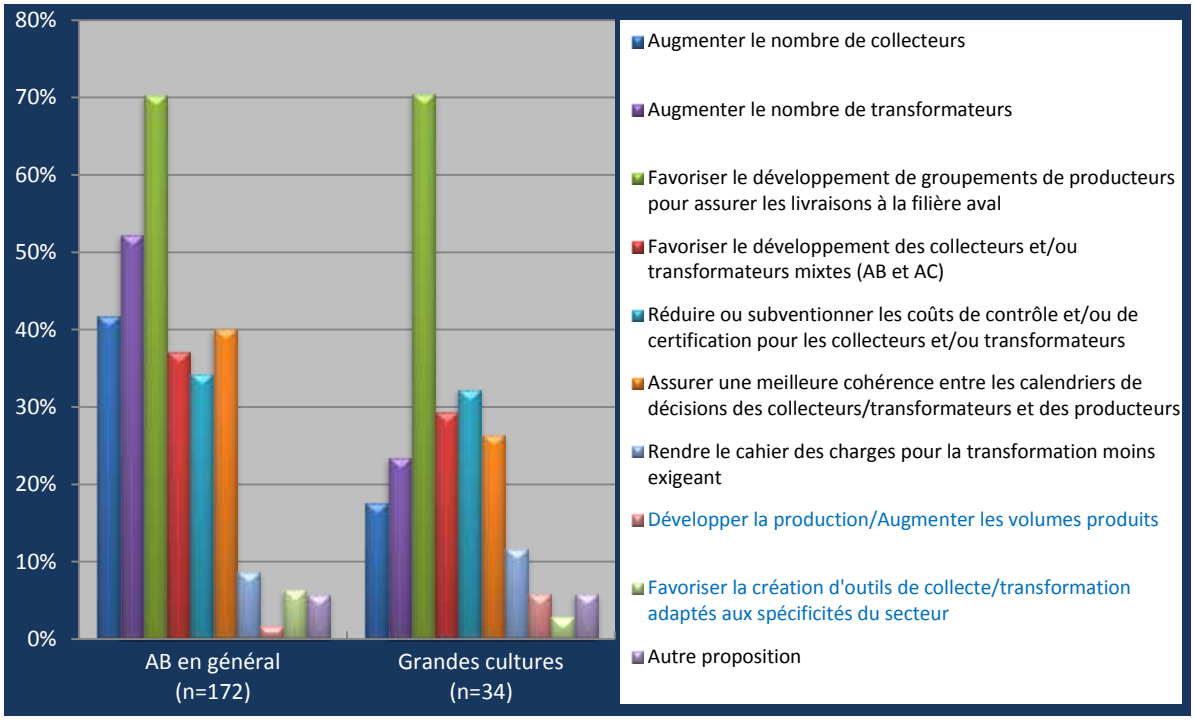

Note : les catégories notées en bleu ont été créées *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre proposition".

***Figure 11** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la collecte et de la transformation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive des grandes cultures)*

C3.2.a - Pour l'AB dans son ensemble

Les niveaux trop élevés des coûts de collecte du fait de la dispersion géographique des producteurs constituent le frein principal (57 % des réponses) à la compétitivité de l'AB dans son ensemble au stade de la collecte/transformation. Plusieurs autres freins sont cités avec des pourcentages très proches de réponses, soit, par ordre décroissant : (i) la faible confiance des organismes de collecte/transformation dans la durée du marché en AB ; (ii) la « mauvaise » répartition spatiale des distributeurs ; (iii) l'instabilité et l'irrégularité des volumes de production ; (iv) l'insuffisance des capacités, modalités et conditions de collecte ; (v) les prix trop élevés des matières premières ; (vi) l'insuffisance des capacités, modalités et conditions de transformation ; et (vii) l'hétérogénéité de la qualité des matières premières ; ces sept freins recueillent individuellement entre 42 et 34 % des réponses (cf. Figure 10). En résumé, il apparaît que la compétitivité de l'AB au stade de la collecte/transformation souffre en premier lieu d'un handicap au niveau de la production agricole en AB, en termes de coûts de collecte du fait de la trop grande dispersion des producteurs agricoles en AB et, de façon liée, en termes d'irrégularités des volumes de matières premières mises à disposition des collecteurs et transformateurs, et de prix trop élevés des matières premières ainsi offertes ; les autres freins identifiés portent plus spécifiquement sur le maillon de la collecte et/ou de la transformation (insuffisance des capacités, modalités et conditions de collecte et de transformation, dans une moindre mesure de stockage) ; la confiance dans la fermeté et pérennité du marché des produits agro-alimentaires issus de l'AB est également citée par un nombre significatif de répondants (plus de 40 %).

Les leviers proposés sont globalement cohérents avec les freins. Pour 70 % des répondants, un levier majeur est en effet de favoriser le développement de groupements de producteurs afin d'assurer des livraisons suffisantes et stables aux acteurs de la collecte/transformation. Les deux leviers suivants arrivent loin derrière, l'augmentation du nombre de transformateurs recueillant 52 % de réponses et l'augmentation du nombre de collecteurs 42 % de réponses. Il conviendrait également d'assurer une meilleure cohérence entre les calendriers de décisions des collecteurs/transformateurs et ceux des producteurs agricoles en AB (40 % des répondants). De façon intéressante, on notera que très peu de répondants (9%) considèrent que diminuer les exigences du cahier des charges de l'AB permettrait d'accroître la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC au stade de la collecte/transformation ; un même constat avait pu être fait au stade de la production (cf. sous-section C3.1).

C3.2.b - Dans le cas spécifique des grandes cultures

Dans le cas spécifique des grandes cultures, deux freins, étroitement liés, se dégagent de façon nette et plus importante que pour l'AB dans son ensemble : l'irrégularité des volumes de production (67 % des réponses) et les niveaux élevés des coûts de collecte en raison de la dispersion géographique des producteurs agricoles de grandes cultures en AB (64% des réponses). L'hétérogénéité de la qualité des matières premières proposées recueille également davantage de suffrages dans le cas spécifique des grandes cultures (52 % des répondants) que dans le cas de l'AB dans son ensemble (34 % des répondants), résultat qu'il est possible de relier à la problématique des mycotoxines en grandes cultures en AB. Autre différence notable, en sens inverse cette fois : les incertitudes en matière de pérennité du marché sont moins fortes dans le cas des grandes cultures (21 % des répondants) que pour l'AB dans son ensemble (42 % des répondants).

De manière encore plus marquée que pour l'AB dans son ensemble, se dégage un levier d'action, à savoir le développement de groupements de producteurs de grandes cultures en AB pour assurer des livraisons suffisantes et stables aux collecteurs et transformateurs (71 % des répondants). Les autres leviers arrivent loin derrière (30 % ou moins de réponses) ; ils sont en outre nettement moins cités proportionnellement dans le cas des grandes cultures en AB que pour l'AB dans son ensemble.

C3.2.c - Ce qu'il faut retenir

On résumera l'analyse qui précède en cinq points :

- Le premier frein à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de son homologue en AC au stade de la collecte/transformation, pour l'AB dans son ensemble et plus encore pour les grandes cultures en AB, est celui des coûts de collecte jugés trop élevés en raison de la dispersion géographique des producteurs et des productions agricoles en AB ;

- A ce premier frein s'ajoutent, de façon plus marquée pour l'AB dans son ensemble, d'autres freins qui eux aussi portent sur la production agricole en AB : insuffisance et irrégularité des volumes offerts, prix trop élevés des matières premières ;
- De façon cohérente, le premier levier cité, encore plus dans le cas des grandes cultures en AB que pour l'AB dans son ensemble, est donc celui du développement des groupements de producteurs de façon à assurer des livraisons suffisantes, stables dans le temps et à prix modérés aux collecteurs et aux transformateurs ;
- D'autres leviers et freins sont également mentionnés dans le cas de l'AB dans son ensemble ; ils portent sur le nombre insuffisant de collecteurs et de transformateurs ;
- Enfin, on notera que bien peu d'enquêtés considèrent que diminuer les exigences du cahier des charges en AB est un levier à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de son homologue en AC, aussi bien pour l'AB dans son ensemble que pour les seules grandes cultures en AC.

C3.3 - Au stade de la distribution

La participation des répondants au stade de la distribution est identique à celle obtenue au stade de la collecte/transformation. Au total, 299 personnes ont accepté d'éclairer ce maillon de la filière ; parmi celles-ci, 65 % se sont exprimés sur l'AB dans son ensemble, 10 % sur le maraîchage, 7 % sur les grandes cultures, 6 % sur la viticulture et 5 % sur les bovins laitiers.

La Figure 12 présente les handicaps de compétitivité au stade de la distribution, pour l'AB dans son ensemble et pour le maraîchage (le nombre de répondants a été jugé trop faible pour permettre une analyse dans le cas des autres orientations productives). La Figure 13 présente les leviers potentiellement actionnables pour desserrer les freins à ce stade de la filière. Comme précédemment, les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont détaillés dans l'Annexe 6.

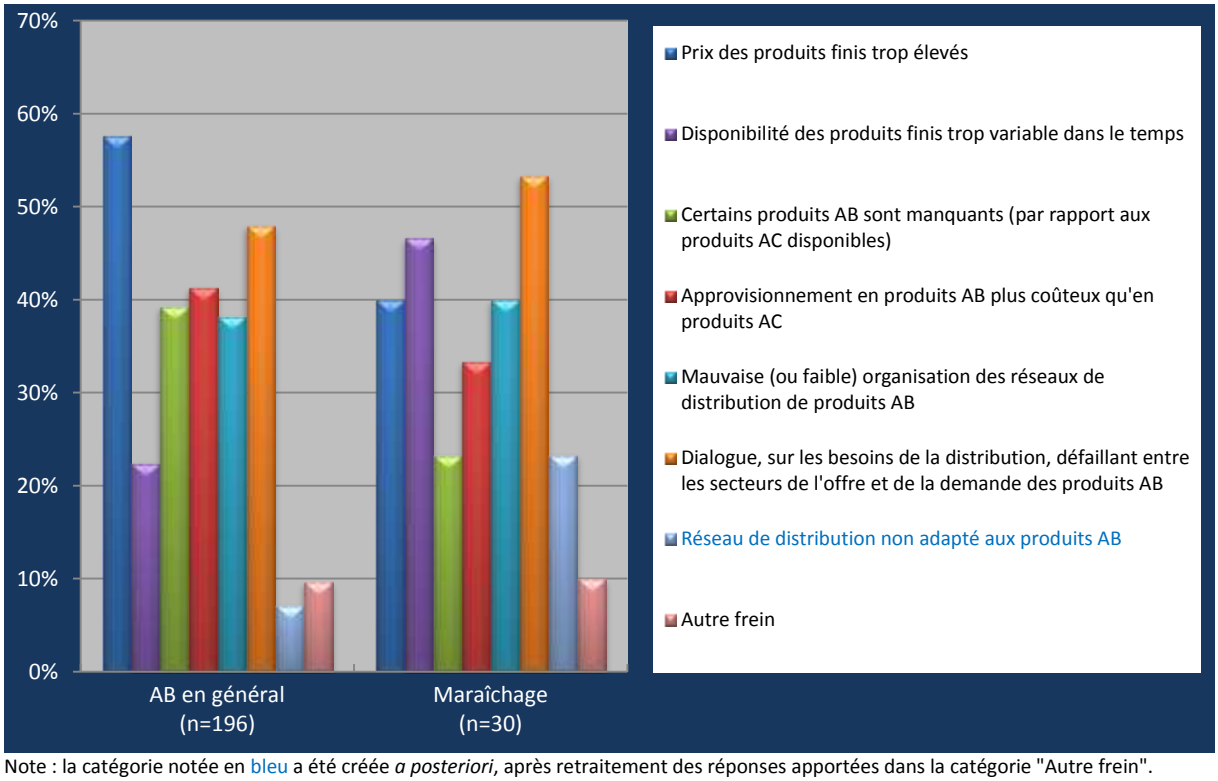

Note : la catégorie notée en bleu a été créée *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre frein".

***Figure 12** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la distribution (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive maraîchère)*

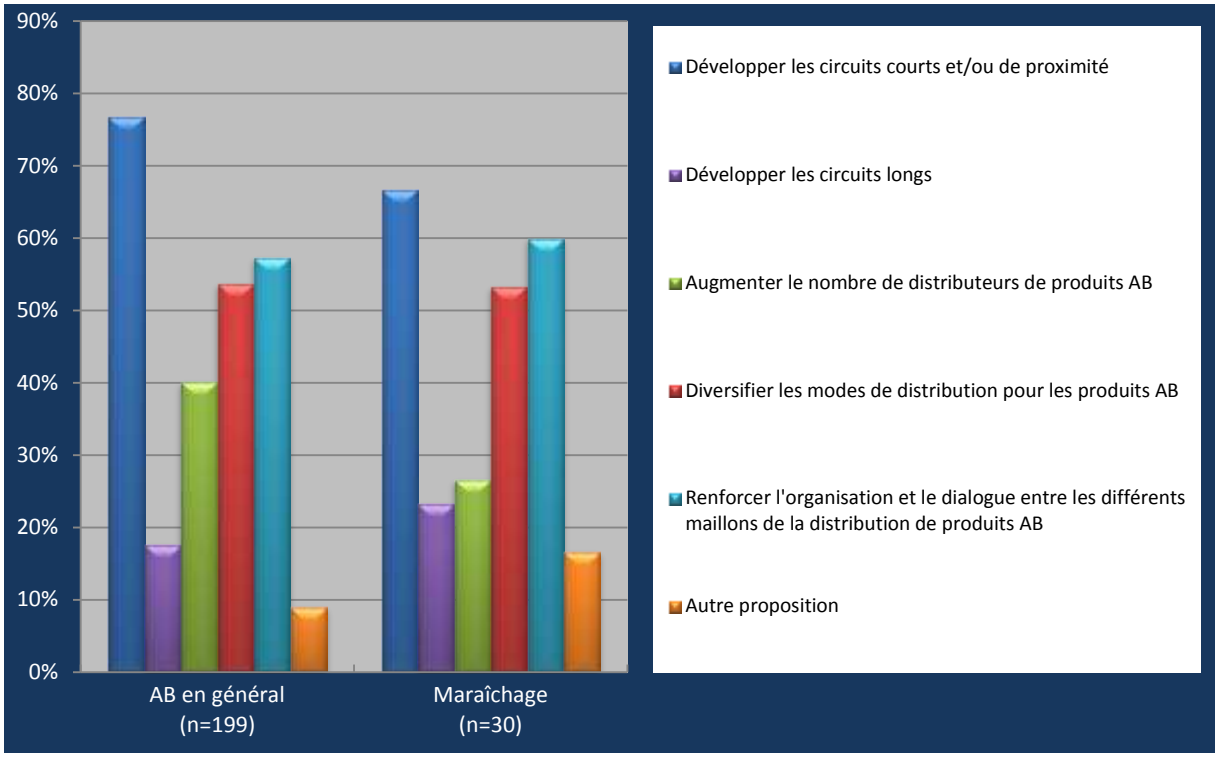

***Figure 13** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la distribution (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive maraichère)*

C3.3.a - Pour l'AB dans son ensemble

Le prix des produits finis apparaît comme le premier frein à la compétitivité de l'AB au stade de la distribution (58 % des réponses). Ce premier frein peut être relié à un autre frein qui lui aussi obtient un nombre significatif de suffrages (41 %), à savoir un approvisionnement plus coûteux en produits issus de l'AB versus en AC, approvisionnement plus coûteux qui se répercute sur le prix de vente des produits finis.
Près de la moitié des répondants considèrent que les besoins de la distribution ne sont pas suffisamment pris en compte dans le cadre d'un dialogue défaillant entre l'offre et la demande de produits issus de l'AB, frein qu'il est possible de relier au manque de certains produits issus de l'AB (39 % des répondants). La « mauvaise » organisation des réseaux de distribution de produits issus de l'AB est mentionnée à hauteur de 38 %, alors que l'irrégularité temporelle de produits finis issus de l'AB ne recueille qu'un peu plus de
20 % des suffrages (ce qui signifie que la défaillance de dialogue entre l'offre et la demande de produits issus de l'AB mentionnée ci-dessus porte aussi sur d'autres caractéristiques que la seule irrégularité des approvisionnements).

Développer des circuits courts et/ou de proximité est, de loin (77 % des répondants), le premier levier mentionné par les enquêtés pour améliorer la compétitivité relative de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la distribution ; par contraste, développer des circuits longs n'apparaît comme une solution que pour moins de 20 % des répondants. Le renforcement du dialogue entre les divers maillons de la filière, la diversification des modes de distribution et l'augmentation du nombre de distributeurs sont cités à hauteur de, respectivement 57, 54 et 40 %.

C3.3.b - Dans le cas spécifique du maraîchage

Par différence avec le cas de l'AB dans son ensemble, on notera (i) que l'insuffisance du dialogue entre l'offre et la demande de produits issus de l'AB est ici légèrement plus cité (53 versus 48 %), (ii) que l'irrégularité dans le temps des disponibilités en produits finis issus de l'AB est nettement plus citée (47 versus 22 %), (iii) que l'inadaptation des réseaux de distribution des produits issus de l'AB est également nettement plus citée (22 versus 7 %), et enfin (iv) que les niveaux trop élevés des prix des produits finis sont à l'inverse nettement moins cités (40 versus 58 %). En dépit de ces différences, la hiérarchie des leviers mobilisables est identique dans les cas du maraîchage et de l'AB dans son ensemble : arrive en premier le développement de circuits courts et/ou

de proximité ; puis viennent le renforcement du dialogue et une plus grande diversification des modes de distribution de produits issus de l'AB.

C3.3.c - Ce qu'il faut retenir

Deux enseignements résument l'analyse développée ci-dessus :

- Deux freins principaux à la compétitivité de l'AB française relativement à l'AC française au stade de la distribution : l'économie (coûts d'approvisionnement et prix des produits finis trop élevés) et le relationnel (dialogue défaillant entre l'offre et la demande de produits issus de l'AB) ;
- Pour améliorer cette compétitivité, un levier majeur, soit le développement de circuits courts et/ou de proximité, ou, de façon plus générale, la diversification des modes de distribution de produits issus de l'AB sans que cette diversification ne passe (nécessairement) par le développement de circuits longs et/ou l'augmentation du nombre de distributeurs de produits issus de l'AB.

C3.4 - Au stade de la consommation

Le stade de la consommation est le maillon qui, après celui de la production, a mobilisé le plus de répondants ; 498 personnes ont contribué à identifier les freins et les leviers relatifs à la compétitivité de la consommation de produits issus de l'AB française versus de l'AC française. Plus des deux tiers de ces 498 personnes (72 %) ont apporté des réponses au niveau de l'AB dans son ensemble, 9% pour la seule filière maraîchère, et trop peu pour les autres filières pour qu'il soit possible de développer une analyse.

A l'instar des illustrations proposées pour les autres maillons de la production, collecte/transformation et distribution (cf. supra), la Figure 14 présente les freins et la Figure 15 les leviers au stade de la consommation. Les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la consommation, pour l'AB dans son ensemble et dans ce cas spécifique des produits de maraîchage. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont détaillés dans l'Annexe 7.

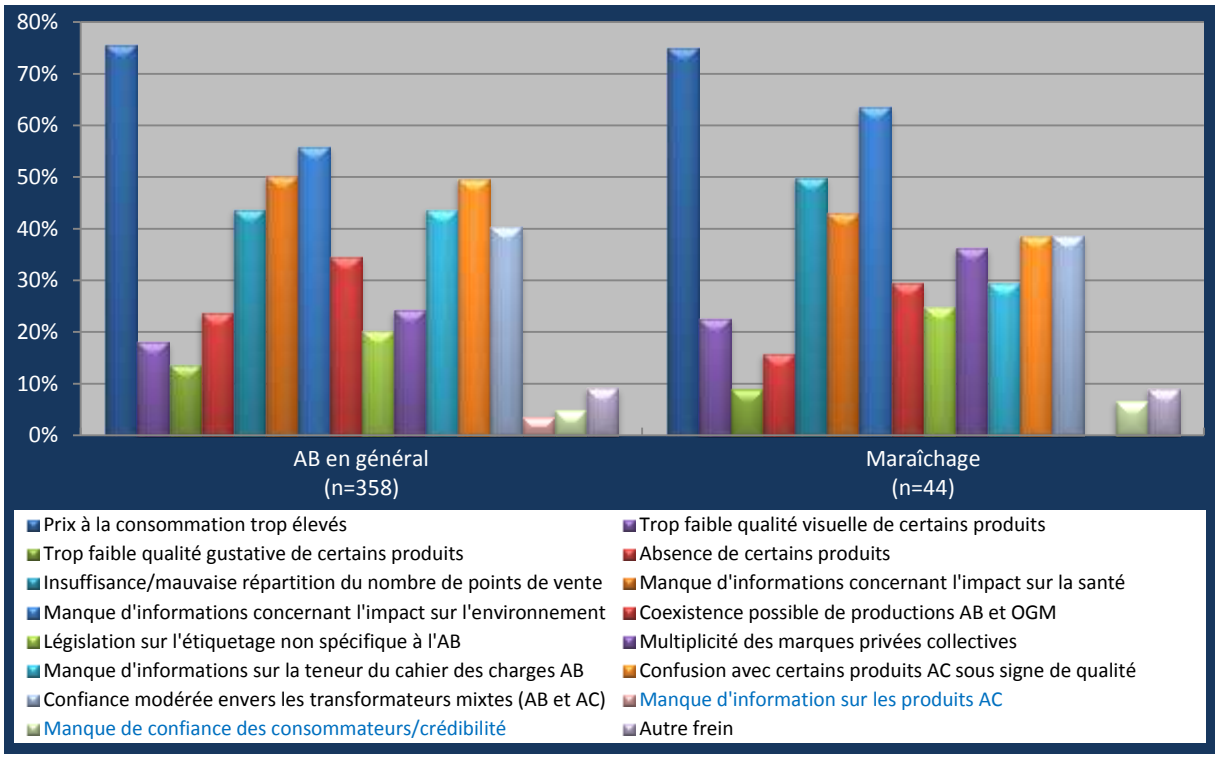

Note : les catégories notées en bleu ont été créées *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre frein".

***Figure 14** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la consommation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour les produits de maraîchage)*

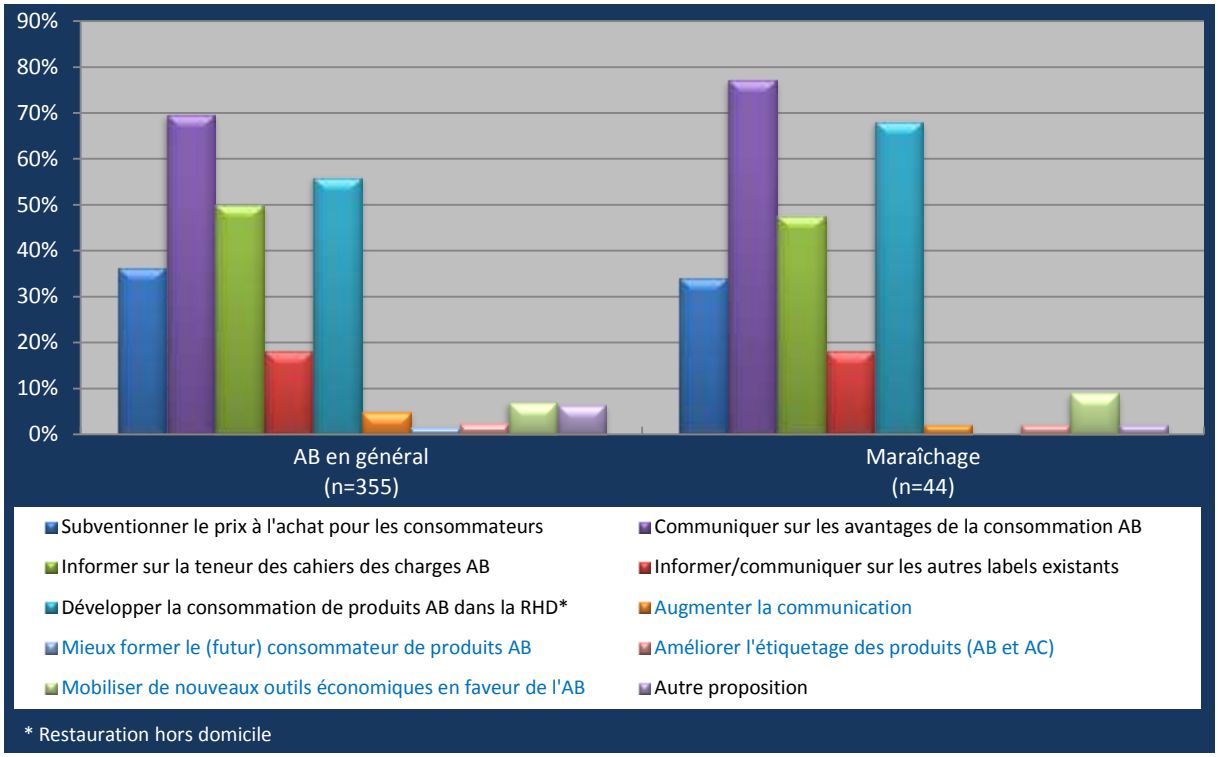

Note : les catégories notées en bleu ont été créées *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre proposition".

***Figure 15** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la consommation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour les produits de maraîchage)*

C3.4.a - Pour l'AB dans son ensemble

Un frein se dégage nettement, loin devant tous les autres : le prix élevé à la consommation des produits issus de l'AB est en effet mentionné par 76 % des répondants.[100] Viennent ensuite plusieurs freins relatifs à l'information sur les produits issus de l'AB, plus précisément le manque d'informations sur les produits issus de l'AB et leurs impacts : le manque d'informations relatives aux impacts sur l'environnement et la santé est cité par, respectivement, 56 et 50 % des répondants ; les risques de confusion entre produits issus de l'AB et produits en AC sous signes officiels de qualité recueillent 50 % de réponses et le manque d'informations sur la teneur des cahiers des charges en AB est cité à hauteur de 44 % ; on rattachera au manque d'informations l'insuffisante confiance des consommatteurs dans des transformateurs de produits issus à la fois de l'AB et de l'AC (transformateurs mixtes), frein qui recueille 40 % de réponses. A ces deux freins, le prix et l'information, s'ajoute un troisième frein, à savoir l'insuffisance et/ou la répartition déséquilibrée dans l'espace des points de vente de produits issus de l'AB (44 % des répondants). De façon intéressante, on notera que peu d'enquêtés critiquent la qualité visuelle et/ou gustative des produits issus de l'AB, plus précisément ne considèrent pas comme un frein à la compétitivité au stade de la consommation la qualité visuelle et/ou gustative (respectivement, 18 et 14 % considèrent ces deux caractéristiques comme un frein). L'absence de certains produits en AB, la non spécificité AB versus AC de la législation relative à l'étiquetage et la multiplication des marques privées et/ou collectives en AB ne recueillent également que relativement peu de suffrages.

[100] L'analyse des réponses apportées au titre de la question ouverte des autres freins confirme bien que si le prix d'achat des produits issus de l'AB est bien un frein, compte également l'écart de prix entre les produits issus de l'AB versus de l'AC et ce n'est pas tant les produits issus de l'AB qui sont chers que les produits issus de l'AC qui ne le sont pas assez. Par ailleurs, le frein de niveaux de prix à la consommation trop élevés pour les produits issus de l'AB recueille davantage de suffrages chez ceux et celles qui ne consomment pas, ou rarement, de produits issus de l'AB (88 % des 214 répondants appartenant à cette catégorie de consommateurs).

Les leviers considérés comme majeurs par les répondants ne sont pas tout à fait en cohérence avec les freins, du moins à l'aune de la hiérarchie des pourcentages de réponses. Le levier du prix (« subventionner le prix à la consommation des produits issus de l'AB ») n'arrive en effet qu'en quatrième position avec 36 % de réponses,[101] loin derrière deux leviers qui portent sur l'information, plus précisément des actions qui permettraient de pallier au manque en la matière (le développement de campagnes d'information et de sensibilisation sur les avantages de la consommation de produits issus de l'AB pour 70 % des répondants, et le développement de campagnes d'information sur la teneur des cahiers des charges en AB pour 50 % des répondants), également loin derrière le levier du développement de la consommation de produits issus de l'AB dans la restauration hors domicile qui recueille 56 % de suffrages.

C3.4.b - Dans le cas spécifique des produits maraîchers

Très peu de différences sont observées entre les réponses pour l'AB dans son ensemble et celles ayant trait plus spécifiquement au maraîchage : même ensemble de freins, même hiérarchie des leviers potentiellement mobilisables ; on notera néanmoins que les deux premiers leviers (« communiquer sur les avantages de la consommation de produits issus de l'AB » et « développer la consommation de produits issus de l'AB dans la restauration hors domicile » recueillent davantage de réponses, les deux leviers suivants légèrement moins.

C3.4.c - Ce qu'il faut retenir

On résumera l'analyse en deux enseignements :

- Au sein d'un ensemble large de freins portant sur le prix des produits issus de l'AB, l'information sur les produits issus de l'AB et leurs effets, et les points de vente de produits issus de l'AB, un frein se dégage, à savoir le prix trop élevé des produits issus de l'AB ;
- Pourtant, au niveau des leviers, priorité est donnée aux campagnes d'information et de communication sur les produits issus de l'AB et leurs effets.

C3.5 - Regard transversal sur la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française

En plus des questions portant sur la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française aux quatre stades de la production, de la collecte/transformation, de la distribution et de la consommation, il était également demandé aux enquêtés de porter une appréciation globale sur cette compétitivité relative, depuis « AB pas du tout compétitive » jusqu'à « AB très compétitive », et ce pour l'AB dans son ensemble et/ou les différentes orientations productives. Les résultats sont présentés dans le Tableau 3. Avant d'analyser les chiffres ici présentés, précisons que certaines cellules de ce tableau doivent être interprétées avec la plus grande prudence compte tenu du faible nombre de répondants pour lesdites cellules.

[101] On retrouve ici un résultat déjà identifié au niveau des freins (cf. note de bas de page précédente), à savoir qu'il ne s'agit pas tant de diminuer, *via* une subvention, le prix à la consommation des produits issus de l'AB que d'augmenter le prix à la consommation des produits issus de l'AC de façon à réduire le différentiel entre les deux types de produits. On interprétera ce résultat avec prudence compte tenu de l'importance, au sein de la population des répondants, des acteurs qui ont un lien professionnel avec le monde de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, notamment le stade de la production (cf. Figures 2 et 4).

***Tableau 3** : Nombre et pourcentage de réponses à la question "Selon vous, en France, comment se situe l'AB par rapport l'AC en termes de compétitivité"*

		AB pas du tout compétitive	AB peu compétitive	AB assez compétitive	AB très compétitive	Sans opinion / Ne sait pas	Total de réponses valides	Nombre de sans réponse
AB en général	N.[a]	26	224	186	43	8	487	2
	%[b]	5 %	46 %	38 %	9 %	2 %		
Grandes cultures	N.[a]	18	40	31	7	2	98	1
	%[b]	18 %	41 %	32 %	7 %	2 %		
Maraîchage	N.[a]	3	40	48	10	7	108	1
	%[b]	3 %	37 %	44 %	9 %	6 %		
Arboriculture	N.[a]	5	15	6	3	0	29	0
	%[b]	17 %	52 %	21 %	10 %	0 %		
Viticulture	N.[a]	5	18	11	3	0	37	0
	%[b]	13 %	49 %	30 %	8 %	0 %		
Bovins lait	N.[a]	5	10	28	9	1	53	0
	%[b]	9 %	19 %	53 %	17 %	2 %		
Bovins viande	N.[a]	0	8	6	4	1	19	0
	%[b]	0 %	42 %	32 %	21 %	5 %		
Ovins / Caprins	N.[a]	0	7	3	0	1	11	1
	%[b]	0 %	64 %	27 %	0 %	9 %		
Porcins	N.[a]	4	7	1	0	0	12	1
	%[b]	33 %	58 %	8 %	0 %	0 %		
Volailles / Œufs	N.[a]	2	8	8	3	0	21	0
	%[b]	9 %	38 %	38 %	14 %	0 %		

[a] N. : Nombre de réponses valides.
[b] % : Pourcentage de réponses valides (nombre de réponses rapporté au nombre total de réponses valides pour l'AB dans son ensemble ou telle orientation de production).

Dans le cas de l'AB dans son ensemble, 51 % des répondants considèrent que l'AB française n'est pas ou peu compétitive relativement à l'AC française, un pourcentage seulement un peu plus faible (47 %) considérant que l'AB est assez ou très compétitive : les avis sont donc partagés. Cette image globale masque néanmoins des différences dès lors que l'on s'intéresse aux différentes orientations productives.

La filière porcine est jugée pas ou peu compétitive par 91 % des 12 répondants qui ont bien voulu fournir l'information pour cette orientation productive. La filière ovine/caprine est jugée pas ou peu compétitive par 64 % des 11 répondants qui ont bien voulu fournir l'information pour cette orientation productive. Dans les deux cas, le très faible nombre de répondants invite à ne pas interpréter ces deux pourcentages qui ne sont donc fournis ici qu'à titre indicatif. Les trois autres filières animales recueillent plus d'opinions favorables (filière assez ou très compétitive) que l'AB en général : c'est le cas pour les volailles et les œufs (52 % des 21 répondants), les bovins viande (53 % des 19 répondants) et encore plus les bovins laitiers (70 % des 53 répondants). C'est également vrai pour une orientation végétale, le maraîchage : 53 % des 108 répondants ayant fourni l'information pour cette orientation considèrent que le maraîchage en AB est assez ou très compétitif vis-à-vis du maraîchage en AC. Ce résultat contraste avec celui des trois autres filières végétales puisque le pourcentage de répondants déclarant que la compétitivité de l'AB française est moyenne ou forte relativement à l'AC française n'est que de 39 % en grandes cultures (98 répondants), 38 % en viticulture (37 répondants) et 31 % en arboriculture (29 répondants). En résumé, il apparaît donc que les filières végétales en AB, exception faite du maraîchage, sont jugées moins compétitives que les filières animales, au minimum que les filières animales des gros ruminants. On sera tenté de rapprocher ce résultat de l'interdiction d'usage des engrais et des pesticides de synthèse, deux contraintes particulièrement fortes dans le cas des grandes cultures (fertilisation azotée surtout), de la viticulture et de l'arboriculture (fertilisation azotée et protection contre les

bioagresseurs). On notera toutefois que le Tableau 3 traite de la compétitivité en quelque sorte tous maillons de la filière confondus, et non pas uniquement du stade de la production.

Dans une perspective liée, les enquêtés étaient également invités à classer les maillons (production, collecte/transformation, distribution et consommation) sur lesquels il conviendrait d'agir de façon prioritaire pour améliorer la compétitivité de l'AB dans son ensemble et des différentes orientations de production, selon une échelle allant de 1 (stade le plus prioritaire) à 4 (stade le moins prioritaire).[102] Le Tableau 4 présente les scores moyens obtenus par chaque maillon et le rang de chaque maillon, pour l'AB dans son ensemble et les différentes orientations productives ; les réponses détaillées ayant permis de construire ce tableau sont rassemblées dans l'Annexe 8.

***Tableau 4** : Hiérarchie des stades de la filière sur lesquels il conviendrait d'intervenir pour améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française*

		Production	Collecte / Transformation	Distribution	Consommation
AB en général	Score moyen	2,30	2,40	2,41	2,42
	Rang	1	2	3	4
Grandes cultures	Score moyen	2,22	2,40	2,45	2,51
	Rang	1	2	3	4
Maraîchage	Score moyen	2,35	2,53	2,39	2,30
	Rang	2	4	3	1
Arboriculture	Score moyen	2,38	2,46	2,29	2,38
	Rang	2	4	1	3
Viticulture	Score moyen	2,38	2,50	2,40	2,56
	Rang	1	3	2	4
Bovins lait	Score moyen	2,46	2,41	2,34	2,33
	Rang	4	3	2	1
Bovins viande	Score moyen	2,38	2,33	2,63	2,44
	Rang	2	1	4	3
Ovins / Caprins	Score moyen	2,50	2,38	2,50	2,17
	Rang	3	2	3	1
Porcins	Score moyen	2,20	2,33	2,50	2,33
	Rang	1	3	4	3
Volailles / Œufs	Score moyen	2,00	2,46	2,18	2,25
	Rang	1	4	2	3

Note : L'échelle des scores va de 1 (le plus prioritaire) à 4 (le moins prioritaire) ; le score moyen obtenu par un maillon donné pour une orientation productive donnée est calculé en divisant la somme des scores associés à ce maillon par le nombre de répondants qui ont bien voulu s'exprimer pour l'orientation productive considérée.

Du Tableau 4 on retiendra tout d'abord que c'est au stade de la production qu'il convient en premier lieu d'agir pour améliorer la compétitivité de l'AB dans son ensemble, les trois autres stades se situant derrière et affichant des scores très proches. Mais ici aussi, cette image globale masque des disparités en fonction des orientations productives.

Considérons tout d'abord les trois orientations productives jugées les moins compétitives (grandes cultures, viticulture et arboriculture ; cf. Tableau 3) : c'est au stade de la production qu'il convient d'agir en priorité dans le cas des grandes cultures ; c'est aux deux stades de la production et de la distribution qu'il convient d'agir en priorité dans le cas de la viticulture ; et c'est au stade de la distribution qu'il convient d'agir en priorité dans le cas de l'arboriculture. Dans le cas du maraîchage,

[102] La question était ainsi formulée : "Concernant la filière considérée, à quel niveau selon vous est-il le plus important d'intervenir pour améliorer la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC en France?"

orientation jugée globalement plus compétitive que les trois autres orientations végétales, il convient d'agir en premier lieu au stade de la consommation, en second lieu au stade de la production et en troisième lieu au stade de la distribution ; le stade de la collecte/transformation étant considéré comme sensiblement moins prioritaire que les trois autres stades.

Les productions animales de monogastriques se distinguent des productions animales de ruminants : dans le premier cas, il convient d'abord d'agir au stade de la production ; dans le second cas, ce niveau d'intervention est considéré comme moins prioritaire puisqu'il arrive au quatrième rang chez les bovins laitiers, au deuxième rang chez les bovins viande et au troisième rang chez les ovins / caprins.

Deux des trois orientations considérées précédemment comme souffrant le moins d'un problème de compétitivité (maraîchage et bovins laitiers) requièrent d'agir prioritairement au stade de la consommation alors qu'agir à ce stade de la filière est jugée comme moins prioritaire pour les trois orientations végétales les moins compétitives globalement, soit les grandes cultures, la viticulture et l'arboriculture (quatrième rang pour les grandes cultures et la viticulture, troisième rang pour l'arboriculture). A l'exception notable des bovins laitiers,[103] agir au stade de la production apparaît toujours important, le plus souvent prioritaire. On notera enfin la première place occupée par le stade de la distribution pour l'arboriculture et la première place occupée par le stade de la collecte et/ou de la transformation pour les bovins viande. On sera tenté d'interpréter ces résultats en associant à toutes les productions (AB dans son ensemble) la moindre performance agronomique et zootechnique en AB (cf. Partie I, Chapitre A), à la priorité d'action au stade de la production dans le cas des productions végétales à l'interdiction d'usage des engrais et pesticides de synthèse, à la priorité d'action au stade de collecte/transformation chez les bovins viande à la problématique de l'abattage, à la priorité d'action au stade de la distribution en arboriculture au développement des circuits courts de commercialisation en ce domaine, enfin à la priorité d'action au stade de la consommation en maraîchage et chez les bovins laitiers à la difficulté de valoriser les produits correspondants auprès des consommatteurs.

C4 - Compétitivité de l'AB française par rapport à l'AB européenne

Le second niveau de compétitivité abordé est celui de la compétitivité de l'AB française relativement à l'AB dans d'autres pays (cf. Figure 1) ; l'échelle étrangère retenue est restreinte à l'Europe géographique et à quelques pays limitrophes (cf. sous-section B1.1). La démarche est identique à celle adoptée dans la section C3 supra en considérant successivement les stades de la production, de la collecte et de la transformation, de la distribution et enfin de la consommation.

C4.1 - Au stade de la production

La participation aux questions relatives à la compétitivité au stade de la production de l'AB française relativement à l'AB européenne est légèrement moindre que celle relative à la compétitivité au même stade de la filière de l'AB française vis-à-vis de l'AC française, respectivement 563 et 645 répondants. Sur les 563 répondants ayant porté un avis sur la compétitivité comparée de l'AB en France et en Europe, 47 % de ceux-ci se sont exprimés vis-à-vis de l'AB en général ; les orientations des grandes cultures, du maraîchage, bovins laitiers et de la viticulture ont bénéficié de 15, 13, 7 et 5 % de réponses, respectivement. Comme précédemment, nous ne commentons les résultats que pour les seules orientations productives qui ont recueilli un nombre suffisant de réponses, soit les grandes cultures, le maraîchage, les bovins laitiers et la viticulture.

La Figure 16 présente les freins et la Figure 17 les leviers potentiellement actionnables. Les deux graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne, pour l'AB dans son ensemble et pour les quatre orientations productives retenues pour l'analyse. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont précisés dans l'Annexe 9.

[103] Et des ovins / caprins, mais le trop faible nombre de répondants pour cette orientation empêche de considérer les chiffres relatifs à cette orientation productive.

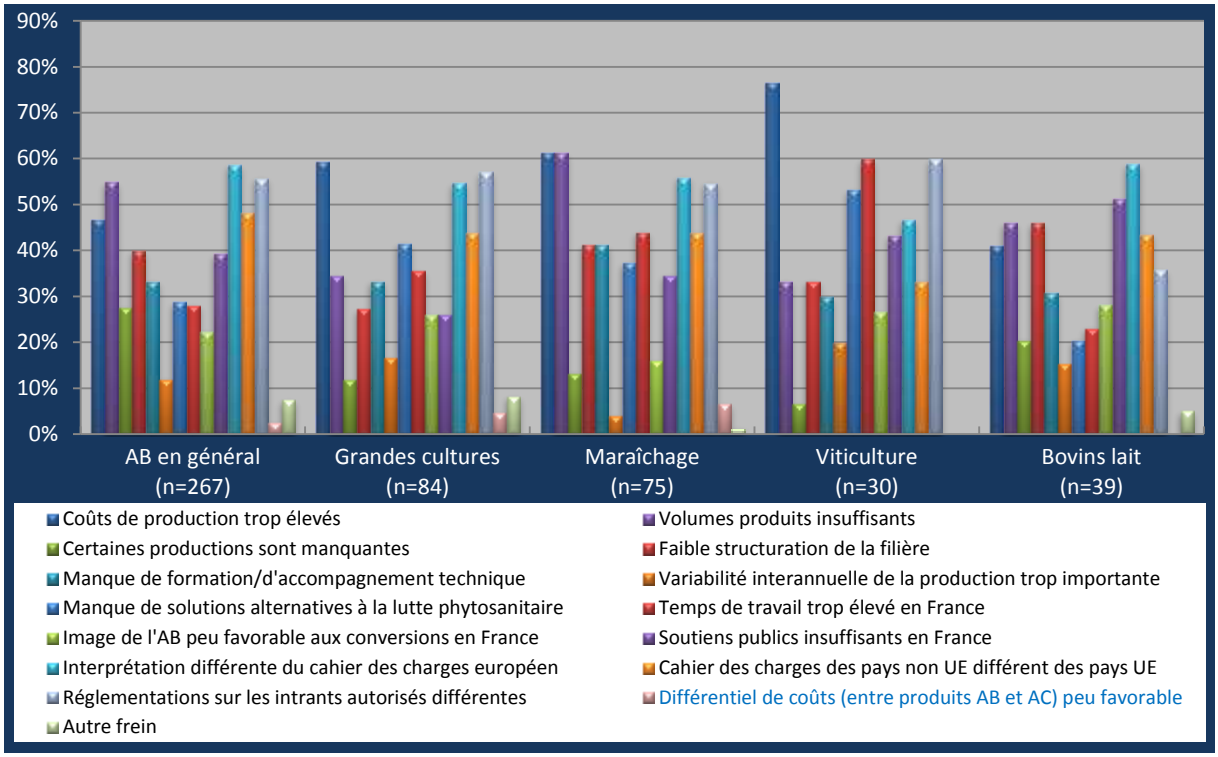

Note : La catégorie notée en bleu a été créée *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre frein".

***Figure 16** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la production (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour chaque orientation productive analysée)*

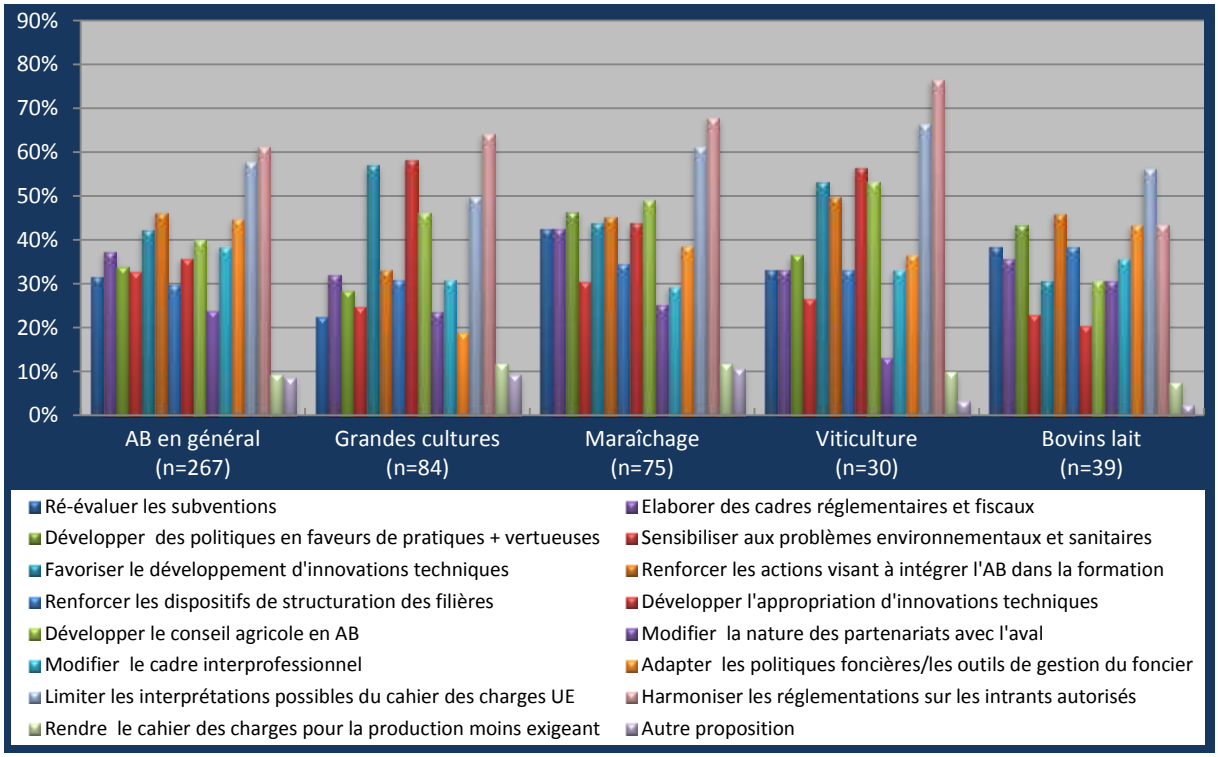

***Figure 17** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB européenne vis-à-vis de l'AB française au stade de la production (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour chaque orientation productive analysée)*

C4.1.a - Pour l'AB dans son ensemble

Le premier ensemble de freins est celui de l'hétérogénéité du cahier des charges de l'AB en fonction des pays : interprétations variables du cahier des charges européen de l'AB selon les pays de l'UE (59 % des répondants), des réglementations variables en matière d'intrants autorisés en AB (56 %), un cahier des charges de l'AB dans les pays non européens différent de celui appliqué à l'échelle de l'UE (48 %). Les autres freins mentionnés ont déjà été identifiés à l'occasion de l'analyse de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française : des volumes produits insuffisants (55 % des répondants), des coûts de production trop élevés (47 %), une trop faible structuration de la filière en amont et/ou en aval (40 %), et des soutiens publics à l'AB jugés insuffisants (39 %). Alors que l'insuffisance des volumes offerts est considérée comme un frein majeur (cf. supra), la variabilité interannuelle de ces volumes n'est mentionnée que par 11 % des répondants. Le manque de formation et d'accompagnement, le manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire et un temps de travail trop élevé (en France relativement à l'étranger) sont mentionnés, mais à des niveaux moindres que dans le cas des freins à la compétitivité au stade de la production de l'AB française relativement à l'AC française.

Très logiquement, les répondants ont placé en tête les leviers de l'harmonisation inter-pays des réglementations sur les intrants autorisés en AB (62 % des répondants) et l'encadrement plus strict du cahier des charges de l'AB dans l'UE de façon à minimiser les interprétations et traductions distinctes selon les pays (58 % des répondants). Puis viennent plusieurs leviers déjà mentionnés dans le cadre de la comparaison de la compétitivité de l'AB versus de l'AC en France ; ces leviers portent sur (i) la formation (« intégration augmentée de l'AB dans les référentiels de formation agricole » pour 47 % des répondants), (ii) le foncier (« adaptation des politiques foncières et des outils de gestion du foncier agricole en France de façon à favoriser les transmissions, les installations et les conversions en AB » pour 45 % des répondants), (iii) les innovations techniques (« développement d'innovations techniques » pour 43 % des répondants), et (iv) le conseil (« développer une offre de conseil agricole adaptée et tenant compte des spécificités de l'AB » pour 40% des répondants).

C4.1.b - Dans le cas spécifique des grandes cultures

Comme dans le cas de l'AB dans son ensemble, les répondants ont fréquemment mentionné au titre des freins majeurs les aspects relatifs à l'hétérogénéité de la réglementation et du cahier des charges en AB : hétérogénéité entre pays de la réglementation sur les intrants autorisés en AB pour 57 % des répondants, interprétations variables du cahier des charges communautaire de l'AB en fonction des Etats membres pour 55 % des répondants, variabilité du cahier des charges de l'AB entre pays membres de l'UE et pays non membres de l'UE pour 44 % des répondants. Il ne s'agit toutefois pas là des premiers freins dans la mesure où arrivent en tête des réponses les coûts de production jugés trop élevés en grandes cultures en AB en France pour 60 % des répondants (ce frein avait obtenu « uniquement » 47 % des suffrages dans le cas de l'AB en général). Le manque de solutions alternatives à la protection phyto sanitaire arrive au cinquième rang, avec 41 % de réponses, alors qu'il s'agissait du premier frein cité dès lors que la comparaison portait sur l'AC française (cf. sous-section C3.1.b). Encore plus marquant est le fait qu'ici 17 % seulement des répondant mentionnent la variabilité interannuelle de la production ; ils étaient 54 % à mentionner ce frein dans le cadre la comparaison de la compétitivité au stade de la production des grandes cultures françaises en AB versus en AC.

Tout comme pour l'AB dans son ensemble, les premiers leviers cités sont ceux de l'harmonisation des divers réglementations et cahiers des charges en AB, notamment l'harmonisation de la réglementation sur les usages des intrants autorisés en AB qui recueille 64 % de suffrages. Deux autres leviers se détachent alors qu'ils obtenaient des scores uniquement moyens dans le cas de l'AB dans son ensemble : il s'agit de l'appropriation des innovations technologiques (58 % des répondants) et du développement de ces innovations (57 % des répondants). Inversement, le levier de la politique foncière et des outils de la gestion foncière receuille nettement moins de réponses dans le cas spécifique des grandes cultures en AB (19 %) que pour l'AB dans son ensemble.

C4.1.c - Dans le cas spécifique du maraîchage

Les deux premiers freins cités portent sur la production *per se*: les coûts de production sont jugés trop élevés et les volumes produits sont jugés insuffisants pour 61 % des répondants. Les trois freins relatifs à l'hétérogénéité des réglementations et des cahiers des charges en AB, et leurs interprétations, viennent ensuite. Les freins relatifs au temps de travail trop élevé, à la trop faible structuration de la filière AB, au manque de formation / d'accompagnement technique et du manque de solutions alternatives à la protection phytosanitaire arrivent derrière, recueillant chacun aux environs de 40 % de réponses. On notera avec intérêt que le temps de travail était jugé trop élevé par 70 % des répondants quand la comparaison portait sur le maraîchage en AB en France versus le maraîchage en AC en France (cf. Figure 8) ; ce frein ne recueille ici que 44 % de suffrages.

Les premiers leviers mentionnés visent à répondre à l'ensemble des freins arrivés en deuxième position, soit une plus grande harmonisation inter-pays des réglementations sur les intrants autorisés en AB (68 % des répondants) et un meilleur encadrement du cahier des charges communautaire de l'AB de façon à limiter les traductions nationales hétérogènes (62 % des répondants). Puis vient un ensemble de plusieurs leviers relatifs au conseil agricole en AB (49 % des répondants), une intégration renforcée de l'AB dans la formation agricole (45 %), le développement d'innovations techniques (44 %) et leur appropriation (44 %), leviers déjà mentionnés dans le cadre de la comparaison des activités françaises de maraîchage en AB versus en AC. Un troisième ensemble de leviers a trait à la dimension économique : le développement de politiques publiques orientées sur des pratiques agricoles plus vertueuses (47 %), le développement de cadres réglementaires et fiscaux mieux adaptés (43 %), et la réévaluation des subventions en faveur des producteurs maraîchers en AB (43 %).

C4.1.d - Dans le cas spécifique de la viticulture

Les exportations de vins de raisins issus de l'AB représentent un peu moins de la moitié des exportations totales de produits agro-alimentaires français issus de l'AB (Agence Bio, 2012). Les enquêtés ont néanmoins mentionné plusieurs freins à la compétitivité de la viticulture française en AB relativement à la viticulture européenne en AB, ici au stade de la production. Un frein se dégage très nettement, celui des coûts de production jugés trop élevés par 77 % des répondants (ce frein bénéficiait également d'un pourcentage élevé de réponses, 60 %, lorsque la comparaison portait sur la compétitivité au stade de la production de la viticulture française en AB versus en AC ; cf. Figure 8). Ce frein peut être mis en relation avec celui du temps de travail en AB, jugé trop élevé en France relativement à l'étranger par 60 % des répondants. Puis viennent les freins relatifs au manque d'harmonisation inter-pays des réglementations et des cahiers des charges en AB, et au manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire (ici aussi, théoriquement du moins, dans la viticulture française en AB relativement à la viticulture européenne en AB).

Compte tenu de l'importance accordée au frein des coûts de production (cf. supra), il est surprenant que les leviers permettant directement de desserrer ce frein ne soient pas davantage cités ; ainsi, la réévaluation des subventions à la viticulture française en AB ne recueille que 32 % des suffrages, pourcentage certes supérieur à celui obtenu dans le cas des céréales (21 %) mais nettement inférieur à celui recueilli dans le cas du maraîchage (41 %). Le premier ensemble de leviers, comme pour l'AB dans son ensemble, les grandes cultures et le maraîchage mais davantage encore ici à l'aune des suffrages recueillis, a trait à l'harmonisation inter-pays des réglementations et des cahiers des charges de l'AB ; ainsi, l'harmonisation augmentée inter-pays des réglementations en matière d'intrants autorisés en viticulture en AB recueille 77 % de suffrages, et la limitation inter Etats membres des interprétations possibles du cahier des charges communautaire de l'AB 67 %. On retrouve ensuite les leviers du développement et de l'appropriation des innovations techniques (respectivement, 53 et 57 % des répondants), et le développement d'une offre de conseil agricole spécifique et adapté à l'AB (53 % des répondants).

C4.1.e - Dans le cas spécifique des bovins laitiers

De façon générale, il apparaît que les freins à la compétitivité au stade de la production des bovins laitiers français en AB relativement à leurs homologues européens en AB sont moins fréquemment cités relativement aux freins mentionnés pour les trois orientations productives végétales des grandes cultures, du maraîchage ou de la viticulture. Les enquêtés mettent en avant les interprétations distinctes selon les Etats membres du cahier des charges communautaire de l'AB (59 % des répondants), puis différents leviers de nature économique : insuffisance des soutiens publics à l'AB en France (51 %), trop faible structuration de la filière française (amont et/ou aval) des bovins laitiers en AB (46 %), insuffisance des volumes produits (46 %) et coûts de production trop élevés (40%).

Les freins sont moins fréquemment cités, les leviers aussi. En pratique, aucun levier ne se dégage nettement ; on retrouve ainsi les trois ensembles de leviers relatifs à (i) l'harmonisation inter-pays des réglementations et des cahiers des charges en AB, (ii) l'économie *via* des politiques publiques et la structuration de la filière, et (iii) la formation et, dans une moindre mesure, le conseil. Le développement et l'appropriation des innovations techniques recueillent relativement peu de suffrages, en tout état de cause nettement moins que pour les trois orientations productives végétales analysées précédemment.

C4.1.f - Ce qu'il faut retenir

De l'analyse de la compétitivité au stade de la production de l'AB française relativement à l'AB européenne, on retiendra quatre enseignements principaux :

- Un frein majeur est celui du déficit d'harmonisation inter-pays des réglementations des cahiers des charges de l'AB ; logiquement, un levier majeur mentionné est une plus grande harmonisation en ce domaine ; ce frein et le levier correspondant sont plus fréquemment mentionnés dans le cas des productions végétales (par ordre décroissant de pourcentages de citations, en premier lieu la viticulture, puis le maraîchage, enfin les grandes cultures) que dans le cas des bovins laitiers ;
- Les autres freins mentionnés sont ceux déjà identifiés lors de la comparaison de la compétitivité au stade de la production de l'AB française vis-à-vis de l'AC française ; ils portent sur la formation et le conseil, les innovations, les coûts de production, etc. ; en pratique, les enquêtés considèrent donc que l'AB française souffre de handicaps en ces différents domaines relativement à l'AB européenne ;
- Le frein relatif à des coûts de production qui seraient trop élevés en France sont plus fréquemment mentionnés dans les trois cas des grandes cultures, du maraîchage et de la viticulture que dans le cas des bovins laitiers ;
- Il en est de même pour le levier du développement et de l'appropriation des innovations techniques.

C4.2 - Au stade de la collecte et de la transformation

La partie du questionnaire relative à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la collecte et transformation a mobilisé 220 répondants ; 58 % ont répondu pour l'AB dans son ensemble ; et aucune orientation productive n'a recueilli suffisamment de réponses pour permettre une analyse autre que pour l'AB dans son ensemble.

La Figure 18 présente les freins et la Figure 19 les leviers, relatifs à cette compétitivité au stade de la production et/ou de la transformation, potentiellement actionnables pour les desserrer, du moins selon les répondants. Les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne, pour l'AB dans son ensemble. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont détaillés dans l'Annexe 10.

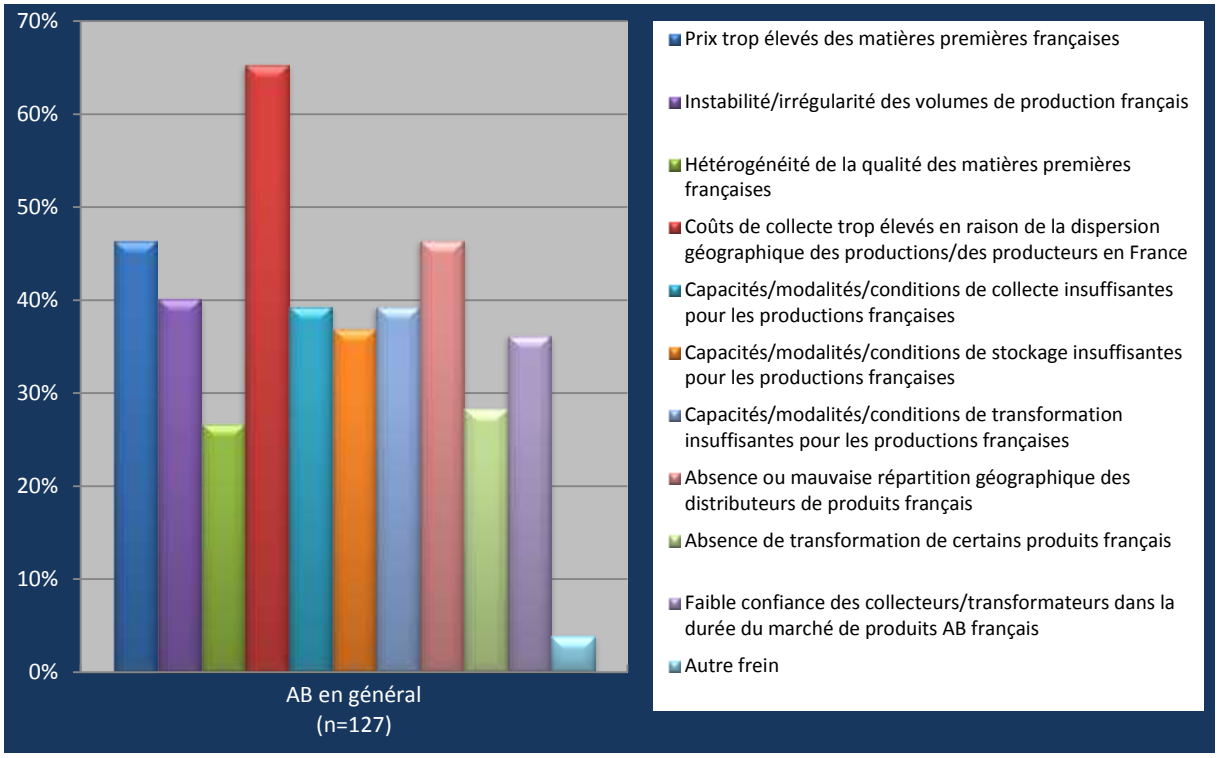

***Figure 18** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la collecte et de la transformation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble)*

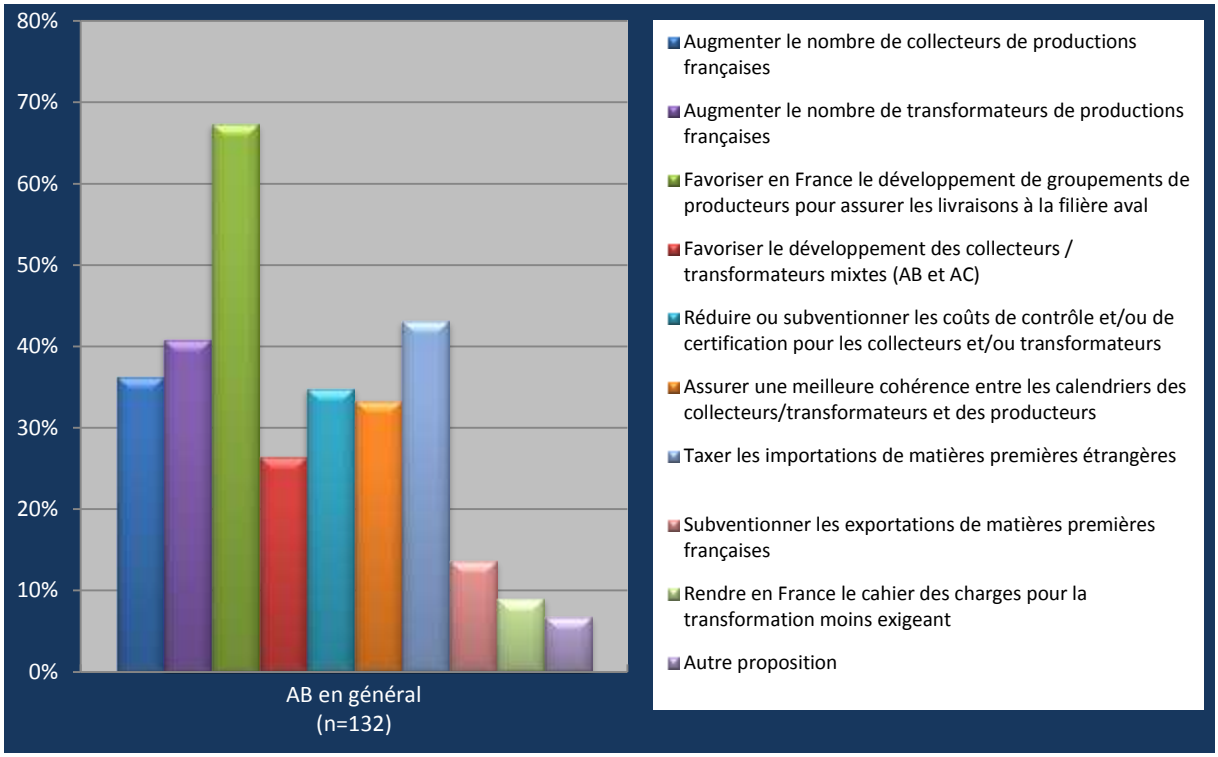

***Figure 19** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la collecte et de la transformation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble)*

C4.2.a - Pour l'AB dans son ensemble

Le frein principal identifié est identique à celui déjà mis en avant lors de l'analyse de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la collecte et de la transformation (cf. sous-section C3.2.a) : il s'agit des coûts de collecte trop élevés en raison de la trop grande dispersion géographique des productions et des producteurs français en AB, frein cité par 65 % des répondants. Le second frein est étroitement lié au premier puisqu'il s'agit des niveaux trop élevés des prix des matières premières, frein cité par 46 % des répondants. A même hauteur (46%) arrive l'absence ou la mauvaise répartition géographique des distributeurs de produits issus de l'AB. Viennent ensuite l'irrégularité des volumes de production (40 % des répondants) et l'insuffisance des capacités / modalités / conditions de collecte et de stockage des productions françaises en AB (39 % des répondants).

Favoriser le développement de groupements de producteurs français en AB est logiquement cité comme le levier numéro 1 (67 % des répondants) de façon à desserrer les freins des coûts de collecte trop élevés, des prix des matières premières trop élevées et de l'irrégularité des volumes de production ; le même levier était déjà le premier frein cité lors de la comparaison de la compétitivité, au même stade de la collecte et de la transformation, de l'AB française relativement à l'AC française. Vient ensuite un levier spécifique à la comparaison France versus Europe puisqu'il s'agit de la taxation des importations de matières premières étrangères, levier cité par 43 % des répondants. Par contraste, le subventionnement des exportations françaises de produits issus de l'AB ne recueille que 14 % des suffrages. De même, très peu de répondants (8 %) considèrent qu'il convient d'assouplir le cahier des charges de l'AB au stade de la collecte et/ou de la transformation.

C4.2.b - Ce qu'il faut retenir

En résumé, on retiendra donc l'importance première des coûts de collecte jugés trop élevés du fait de la trop grande dispersion des producteurs et des productions nationaux, des niveaux trop élevés des prix des matières premières et de l'irrégularité des volumes de production, freins que les enquêtés proposent de desserrer en favorisant le développement de groupements de producteurs. Les enquêtés proposent aussi de taxer les importations de matières premières étrangères issus de l'AB. Ils considèrent également qu'il convient d'augmenter et le nombre de collecteurs français et de transformateurs en AB.

C4.3 - Au stade de la distribution

A nouveau, seul le cas de l'AB dans son ensemble est ici analysé : sur les 236 répondants qui ont bien voulu éclairer la question de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne, 58 % se sont exprimés pour l'AB dans son ensemble ; le faible nombre de répondants relativement aux différentes orientations productives spécifiques ne permettant pas de supporter une analyse approfondie.

La Figure 20 présente les freins et la Figure 21 les leviers potentiellement actionnables au stade de la distribution pour les desserrer, du moins selon les répondants. Les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne, pour l'AB dans son ensemble. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont détaillés dans l'Annexe 11.

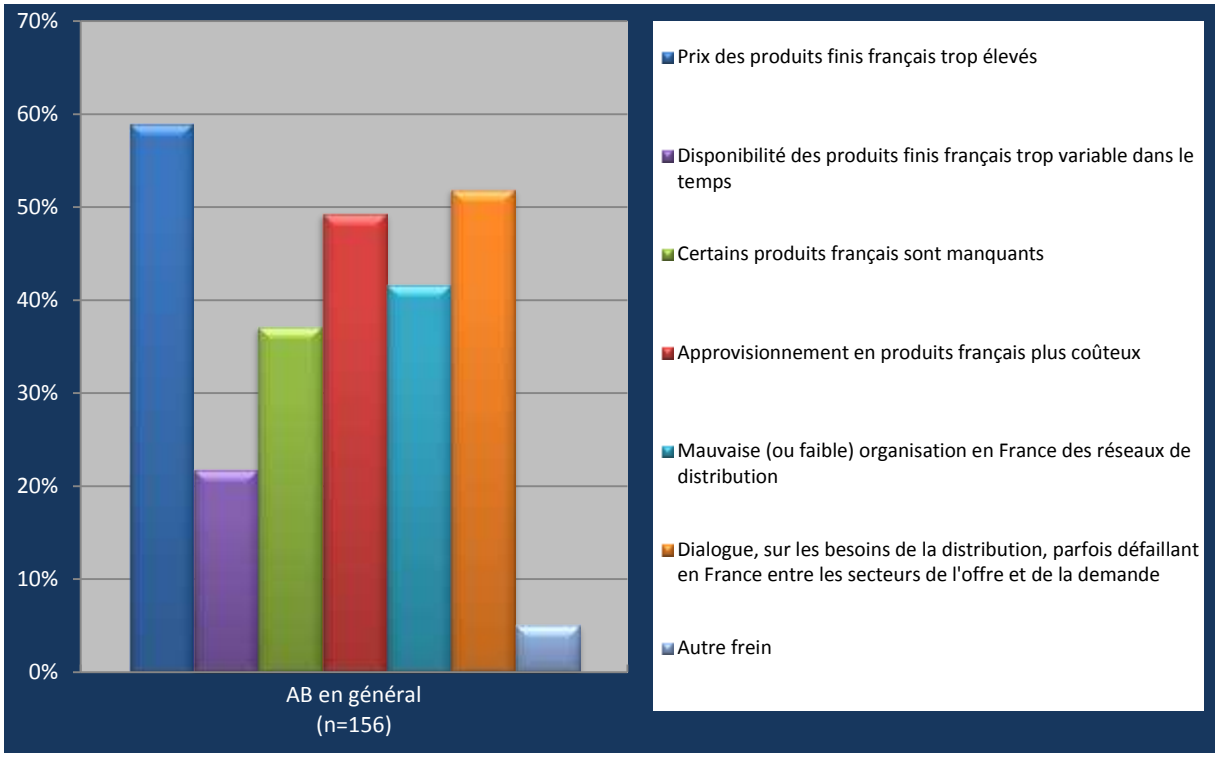

***Figure 20** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la distribution (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble)*

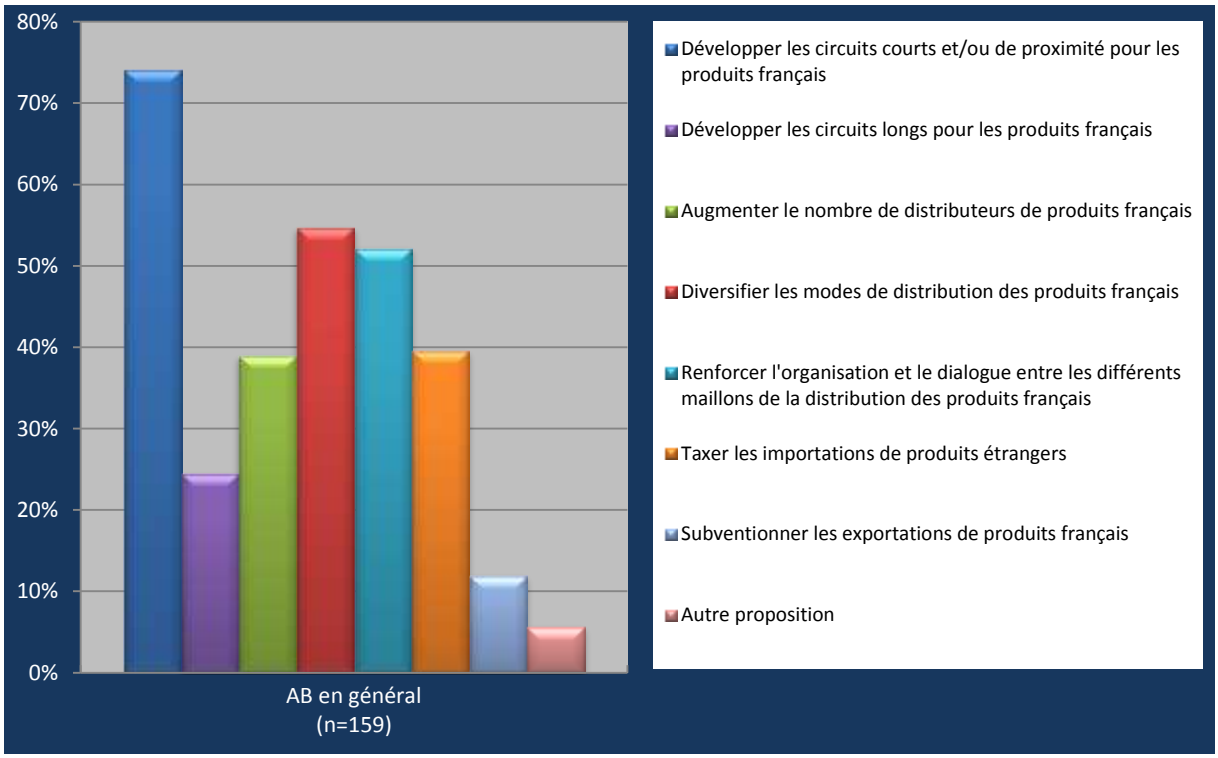

***Figure 21** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la distribution (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble)*

C4.3.a - Pour l'AB dans son ensemble

Les freins principaux à la compétitivité au stade de la distribution de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne sont identiques à ceux identifiés lors de la comparaison de l'AB française versus de l'AC française. La hiérarchie est la même, par ordre décroissant : (i) le prix trop élevé des produits finis issus de l'AB en France (59 % des répondants), (ii) un dialogue parfois défaillant entre l'offre et la demande de produits issus de l'AB ne prenant pas assez en compte les besoins de la distribution (52 %), et (iii) un approvisionnement national en produits issus de l'AB plus coûteux (49 %). Viennent ensuite la mauvaise organisation des réseaux de distribution de produits issus de l'AB en France (42 %) et le manque de certains produits français issus de l'AB (37 %) ; l'irrégularité de la disponibilité de produits français issus de l'AB ne recueille que 21 % des suffrages.

Le développement de circuits courts et/ou de proximité de commercialisation des produits français issus de l'AB est, de très loin, le premier levier cité (74 % des répondants) ; il s'agissait déjà du premier levier à desserrer pour améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française au stade de la distribution (cf. Figure 13). Dans une perspective liée, les enquêtés citent également une plus grande diversification des modes de distribution des produits français issus de l'AB (55 %) et le renforcement de l'organisation et du dialogue entre les différents maillons de la distribution de produits français issus de l'AB (52 %). Comme pour le stade de la collecte/transformation, les enquêtés considèrent que la taxation des importations de produits étrangers issus de l'AB peut être un levier (39 % des répondants) mais pas le subventionnement des exportations de produits français issus de l'AB (12 % des répondants).

C4.3.b - Ce qu'il faut retenir

En résumé, il apparaît que les freins de l'AB française au stade de la distribution sont identiques que la base de comparaison soit l'AC française ou l'AB européenne : prix trop élevé des produits finis, dialogue parfois défaillant entre l'offre et la demande, coûts des approvisionnements trop élevés, etc. Les leviers sont également identiques (développement de circuits courts et/ou de proximité, plus grande diversification des modes de distribution, renforcement du dialogue, etc., auquel il convient d'ajouter un levier spécifique, à savoir la taxation des importations de produits étrangers issus de l'AB.

C4.4 - Au stade de la consommation

Au total, 407 réponses ont pu être exploitées pour étudier la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la consommation. Sur ces 407 réponses, 71 % ont trait à l'AB dans son ensemble, 9% au maraîchage, et trop peu pour les autres orientations productives spécifiques pour qu'il soit possible d'en développer une analyse.

La Figure 22 présente les freins et la Figure 23 les leviers, au stade de la consommation, potentiellement actionnables pour les desserrer, du moins selon les répondants. Les graphiques représentent les pourcentages de répondants ayant indiqué tel levier ou tel frein comme étant de nature majeure au regard de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne, pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive du maraîchage. Les chiffres absolus (nombre de répondants) sont précisés dans l'Annexe 12.

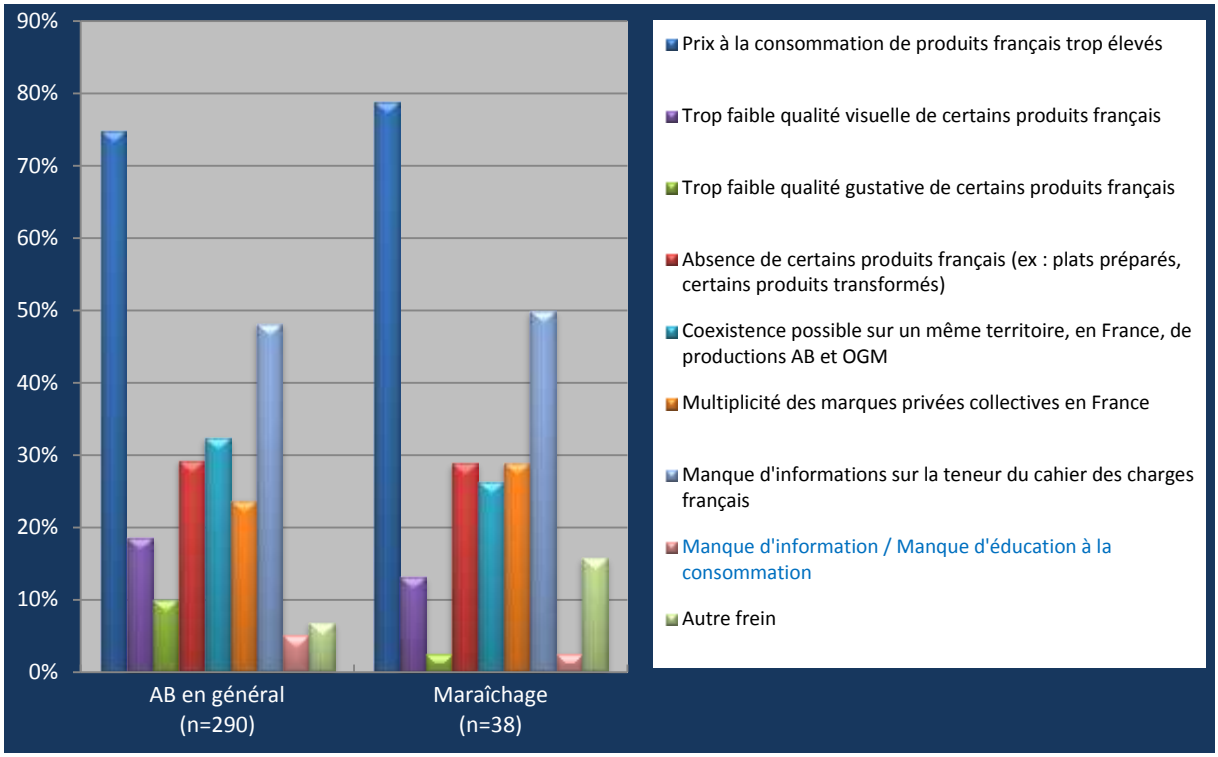

Note : La catégorie notée en bleu a été créée *a posteriori*, après retraitement des réponses apportées dans la catégorie "Autre frein".

***Figure 22** : Les freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la consommation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive du maraîchage)*

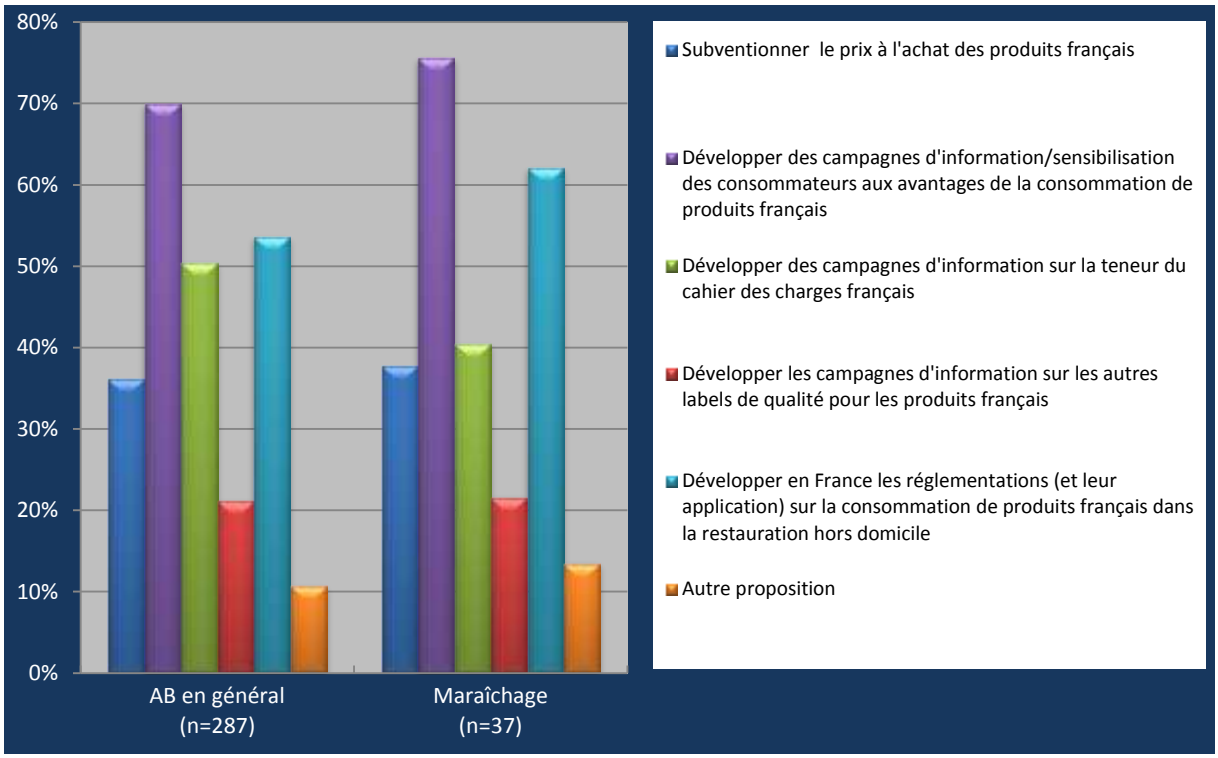

***Figure 23** : Les leviers principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne au stade de la consommation (en pourcentage du nombre de répondants pour l'AB dans son ensemble et pour l'orientation productive du maraîchage)*

C4.4.a - Pour l'AB dans son ensemble

Le frein majeur identifié par 75 % des répondants est le prix trop élevé des produits français issus de l'AB relativement aux produits européens issus de l'AB ; ce frein est aussi celui qui est très majoritairement cité par les répondants interrogés sur la compétitivité au stade de la consommation de l'AB dans son ensemble vis-à-vis de l'AC nationale. Le second frein vient loin derrière avec moins de 50 % des suffrages ; il s'agit du manque d'information sur le contenu précis du cahier des charges de l'AB en France. Et les deux freins suivants ne recueillent qu'environ 30 % des réponses ; il s'agit de la coexistence sur un même territoire en France de produits issus de l'AB et de produits génétiquement modifiés (32 %), et de l'absence de certains produits français issus de l'AB (29 %).

Un levier se dégage également nettement, à savoir le développement de campagnes d'information et de sensibilisation sur les avantages de la consommation de produits français issus de l'AB (70 % des répondants) ; ce levier se dégageait également nettement dans le cas de la compétitivité au stade de la consommation de l'AB française relativement à l'AC française. On rattachera à ce premier levier les deux leviers suivants relatifs au développement de la réglementation sur la consommation de produits français issus de l'AB dans la restauration hors domicile (54 %) et au développement de campagnes d'information sur le contenu du cahier des charges français de l'AB (51 %). Le quatrième levier (« subventionner les prix à la consommation des produits français issus de l'AB ») ne recueille que 36 % des suffrages alors que le frein correspondant arrivait largement en tête avec 75 % de répondants (« prix trop élevé des produits français issus de l'AB »). Les mêmes leviers étaient également cités, dans le même ordre, quand la question était d'identifier les leviers à la compétitivité au stade de la consommation de l'AB dans son ensemble vis-à-vis de l'AC nationale.

De façon générale, les répondants qui ne consomment pas ou peu de produits issus de l'AB mettant en avant les mêmes freins et les mêmes leviers que l'ensemble des répondants qui ont bien voulu répondre aux questions relatives à la compétitivité au stade de la consommation de l'AB dans son ensemble vis-à-vis de l'AB européenne.

C4.4.b - Dans le cas spécifique du maraîchage

Les freins mentionnés dans le cas spécifique de la consommation de produits maraîchers sont identiques à ceux identifiés pour l'AB dans son ensemble : arrive en tête le prix trop élevé à la consommation de produits français issus de l'AB (79 % des répondants) ; vient ensuite le manque d'information sur le contenu réel du cahier des charges français de l'AB (50 % des répondants). Les leviers mentionnés sont également les mêmes, pour le cas spécifique des produits du maraîchage et pour l'AB dans son ensemble.

C4.4.c - Ce qu'il faut retenir

Deux enseignements principaux se dégagent de l'analyse des freins et leviers à la compétitivité au stade de la consommation de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne :

- Un frein majeur se dégage, pour l'AB dans son ensemble comme dans le cas spécifique des produits du maraîchage, les prix trop élevés des produits français issus de l'AB ; un second frein se détache pareillement, le manque d'information sur le contenu du cahier des charges français de l'AB ;
- Même si la réduction des prix à la consommation des produits français issus de l'AB est fréquemment citée, pour l'AB dans son ensemble comme pour les produits maraîchers, il ne s'agit pas là du premier levier ou ensemble de leviers mis en avant : arrivent en tête (i) l'information et la sensibilisation, et (ii) le développement dans la restauration hors domicile de produits français issus de l'AB.

C4.5 - Regard transversal sur la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne

En plus des différentes questions relatives aux freins et aux leviers de la compétitivité de l'AB française relativement à l'AB européenne aux stades de la production, de la collecte/transformation, de la distribution et de la consommation, il était également demandé aux enquêtés de porter une appréciation de la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB étrangère (Europe élargie) regroupée en cinq groupes de pays, soit :

- Groupe A : pays de l'ouest de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède) ;
- Groupe B : pays de l'est de l'UE (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie) ;
- Groupe C : pays d'Europe de l'Ouest hors UE (Islande, Norvège, Suisse) ;
- Groupe D : pays des Balkans hors UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie) ;
- Groupe E : Russie, Ukraine, Biélorussie et Moldavie.

Le nombre trop faible de réponses recueillies pour les différentes orientations productives ne permet de mener l'analyse que pour l'AB dans son ensemble, dont les statistiques sont présentées dans le Tableau 5.

***Tableau 5** : Nombre et pourcentage de réponses à la question "Selon vous, comment se situe l'AB française par rapport à l'AB dans les autres pays d'une Europe élargie en termes de compétitivité" (réponses pour l'AB dans son ensemble)*

		Pays				
		Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E
AB pas du tout compétitive	Nombre de réponses valides	29	59	30	41	45
	Pourcentage	6 %	13 %	7 %	9 %	10 %
AB peu compétitive	Nombre de réponses valides	190	105	88	71	63
	Pourcentage	42 %	23 %	20 %	16 %	14 %
AB assez* compétitive	Nombre de réponses valides	118	73	117	66	56
	Pourcentage	26 %	16 %	26 %	15 %	12 %
AB très compétitive	Nombre de réponses valides	7	53	38	57	66
	Pourcentage	2 %	12 %	8 %	13 %	15 %
Sans opinion / NSP**	Nombre de réponses valides	110	163	178	216	221
	Pourcentage	24 %	36 %	39 %	48 %	49 %
Total de réponses valides	Nombre de réponses valides	454	453	451	451	451
	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

* ''Assez'' au sens de ''moyennement'' compétitive.
** Ne Sait Pas.

On notera tout d'abord le nombre/pourcentage élevé de répondants sans opinion et/ou ne sachant pas, premier enseignement qui invite à la plus grande prudence interprétative des autres statistiques de ce Tableau 5 ; on notera toutefois le nombre/pourcentage nettement plus faible de répondants sans opinion et/ou qui ne savent pas quand la comparaison porte sur l'UE de l'Ouest (groupe A). On notera ensuite que le problème de compétitivité de l'AB française est jugé plus aigu relativement aux pays du groupe A de l'UE de l'ouest que pour les quatre autres groupes de pays ; il est également plus aigu vis-à-vis des Etats membres de l'UE, de l'ouest et/ou de l'est, que vis-à-vis des pays non membres de l'UE, résultat qu'il est possible d'associer au frein de la variabilité d'application du cahier des charges communautaire de l'AB selon les différents Etats membres de l'UE. Autre manière de résumer le Tableau 5 : alors qu'une majorité de répondants, hors répondants sans opinion et/ou qui ne savent pas, considèrent que l'AB française souffre d'un problème de compétitivité vis-à-vis des pays de l'UE (relativement aux pays du groupe A, 48 % des répondants considèrent que l'AB n'est pas ou peu compétitive et 28 % qu'elle est assez ou très compétitive ; relativement aux pays du groupe B, 36 % des répondants considèrent que l'AB n'est pas ou peu compétitive et 28 % qu'elle est assez ou très compétitive), l'ordre est inversé quand la comparaison porte sur les pays européens non membres de l'UE (les mêmes pourcentages sont de 27 et 34 % relativement aux pays du groupe C, de 25 et 38 % relativement aux pays du groupe D, et de 24 et 27 % relativement aux pays du groupe D).

Les enquêtés étaient également amenés à classer par ordre d'importance (selon une échelle allant du plus prioritaire noté 1 au moins prioritaire noté 4) les quatre niveaux (production, collecte/transformation, distribution et consommation) sur lesquels il conviendrait d'agir prioritairement de façon à améliorer la compétitivité de l'AB dans son ensemble et des différentes orientations de production vis-à-vis de l'AB européenne.[104] Le Tableau 6 présente les scores moyens obtenus, et leur rang, par chaque maillon de filière, pour l'AB dans son ensemble ainsi que pour les différentes orientations productives ; les réponses détaillées ayant permis de construire ce tableau sont rassemblées dans l'Annexe 13.

***Tableau 6** : Hiérarchie des stades de la filière sur lesquels il conviendrait d'intervenir pour améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'une Europe élargie*

		Production	Collecte / Transformation	Distribution	Consommation
AB en général	Score moyen	2,24	2,32	2,40	2,38
	Rang	1	2	4	3
Grandes cultures	Score moyen	2,30	2,29	2,50	2,50
	Rang	2	1	3	3
Maraîchage	Score moyen	2,35	2,47	2,39	2,39
	Rang	1	4	2	3
Arboriculture	Score moyen	2,50	2,38	2,25	2,60
	Rang	3	2	1	4
Viticulture	Score moyen	2,47	2,33	2,38	2,53
	Rang	3	1	2	4
Bovins lait	Score moyen	2,21	2,40	2,43	2,40
	Rang	1	3	4	3
Bovins viande	Score moyen	2,43	2,43	2,40	2,50
	Rang	3	3	1	4
Ovins / Caprins	Score moyen	2,50	2,25	2,13	2,14
	Rang	4	3	1	2
Porcins	Score moyen	2,33	2,20	2,33	2,50
	Rang	3	1	3	4
Volailles / Œufs	Score moyen	2,33	2,18	2,20	2,83
	Rang	3	1	2	4

Note : L'échelle des scores va de 1 (le plus prioritaire) à 4 (le moins prioritaire) ; le score moyen obtenu par un maillon donné pour une orientation productive donnée est calculé en divisant la somme des scores associés à ce maillon par le nombre de répondants qui ont bien voulu s'exprimer pour l'orientation productive considérée.

Compte tenu du nombre et du pourcentage de répondants qui sont sans opinion, la plus grande prudence est de mise dès lors qu'il s'agit d'analyser le Tableau 6 supra. On retiendra essentiellement que c'est le plus souvent au stade de la production qu'il conviendrait d'agir en priorité ; à l'autre extrémité, le stade de la consommation arrive est le plus souvent en troisième ou quatrième position. On retiendra également que le handicap de compétitivité au stade de la production serait plus aigu pour les grandes cultures et le maraîchage que pour l'arboriculture et la viticulture. Les bovins laitiers souffriraient également d'un handicap de compétitivité prioritairement au stade de la production alors que les maillons sur lesquels il conviendrait d'agir en priorité dans le cas des bovins viande sont, à parts quasiment égales, la distribution, la collecte/transformation et la production.

[104] La question était ainsi formulée : " Concernant la filière considérée, à quel niveau selon vous est-il le plus important d'intervenir pour améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays?"

D - Synthèse

De façon générale, les enquêtés qui ont bien voulu renseigner cette partie du questionnaire relative à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française et/ou de l'AB européenne (Europe élargie) apparaissent partagés. Cependant certaines tendances se dégagent.

Pour l'AB dans son ensemble, les répondants sont en effet nombreux à considérer que l'AB française n'est pas ou peu compétitive vis-à-vis de l'AC française, mais ils sont juste un peu moins nombreux à considérer qu'elle est assez ou très compétitive (Tableau 3). Cette image globale masque des différences en fonction des orientations productives : les grandes cultures, l'arboriculture et la viticulture pâtiraient d'un handicap de compétitivité plus important que les productions végétales maraîchères, les bovins laitiers et/ou les bovins viande. On sera tenté de lier ce résultat à l'interdiction d'utiliser engrais et pesticides de synthèse en AB, deux contraintes fortes dans le cas des grandes cultures, de l'arboriculture et de la viticulture ; cette double contrainte n'est toutefois pas nulle dans les exploitations maraichères !

Nombreux aussi sont les répondants dans l'incapacité de porter une appréciation sur la compétitivité relative de l'AB française relativement à l'AB européenne ; cette incapacité est toutefois plus faible pour les pays de l'UE-15, dans une moindre mesure de l'UE-12, que pour les pays européens non membres de l'UE-27, en particulier les pays des Balkans et les pays de la bordure est de l'Europe (Tableau 5). En outre, alors qu'une majorité de répondants, hors répondants sans opinion et/ou ne sachant pas, considèrent que l'AB française souffre d'un problème de compétitivité relativement aux autres Etats membres de l'UE, l'ordre est inversé quand la comparaison porte sur les pays européens non membres de l'UE.

De façon générale toujours, les répondants ont identifié de nombreux freins à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC française et/ou de l'AB européenne, aux quatre stades de la production, de la collecte/transformation, de la distribution et de la consommation. Ils ont également listé de nombreux leviers qu'il serait possible de mobiliser pour desserrer ces freins. Relativement à l'AC française comme vis-à-vis de l'AB européenne, intervenir au stade de la production est toujours considéré comme étant important, à l'exception notable des bovins laitiers où ce maillon de la filière n'arrive qu'en quatrième rang après les stades de la consommation, de la distribution et de la collecte/transformation quand la base de comparaison est l'AC française (Tableau 4). On sera tenté de lier la priorité d'action au stade de la production à la moindre performance agronomique et zootechnique de l'AB dans son ensemble ; de lier la priorité d'action au stade de la production en grandes cultures, arboriculture et viticulture à l'interdiction d'utiliser des engrais de synthèse et des pesticides de synthèse, et le manque de solutions alternatives ; de lier la priorité d'action au stade de la collecte/transformation chez les bovins viande à la problématique de l'abattage ; de lier la priorité d'action au stade de la distribution en arboriculture à la problématique des circuits de distribution, plus spécifiquement au développement des circuits courts et/ou de proximité ; enfin de lier la priorité d'action au stade de la consommation pour les produits maraîchers et laitiers à la difficulté de valoriser ces produits auprès des consommateurs (compétitivité comparée de l'AB et de l'AC en France).
Cependant, il ressort avant tout que les priorités d'action ne se détachent pas aussi nettement les unes des autres (les scores moyens affichés dans les Tableaux 4 et 6 sont relativement proches) et qu'il conviendrait donc de privilégier une approche globale sur l'ensemble des maillons (amont/aval) des filières et de ne pas favoriser une logique selon laquelle la 'production' orienterait la 'consommation' ou une logique où la 'consommation' tirerait la 'production', par exemple.

Il n'est pas facile de résumer en quelques lignes seulement les freins et leviers au niveau de l'AB dans son ensemble et pour les orientations productives qui ont recueilli un nombre suffisant de réponses pour mener à bien l'analyse, relativement à l'AC française et/ou l'AB européenne. Au risque d'une simplification excessive, on se risquera néanmoins à une synthèse en considérant successivement les quatre stades de la production, de la collecte/transformation, de la distribution et de la consommation.

D1 - Freins et leviers au stade de la production

Les freins à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AC nationale ont trait, de façon générale, à la formation et au conseil en AB, aux performances économiques en AB au double titre des coûts de production et des recettes, ainsi qu'à l'insuffisance de solutions alternatives aussi efficaces que la protection phytosanitaire. Ces freins jouent pour les différentes productions avec des nuances auxquelles s'ajoutent des spécificités : accent sur la variabilité interannuelle des rendements et la protection des cultures pour les grandes cultures en AB ; sur le temps de travail jugé trop élevé dans les exploitations de maraîchage en AB ; sur ce même temps de travail, la protection contre les bioagresseurs et les coûts de production pour les exploitations de viticulture en AB ; et sur la trop faible structuration de la filière et l'insuffisance des soutiens publics pour les élevages de bovins laitiers en AB. Les leviers sont globalement cohérents avec les freins identifiés ; développement de la formation et du conseil en AB, développement et appropriation d'innovations techniques en AB (levier nettement plus fréquemment cité pour les productions végétales que pour les bovins laitiers) ; adaptation des politiques foncières et des outils de gestion du foncier agricole pour mieux prendre en compte les spécificités de l'AB ; augmentation des soutiens publics à l'AB (quatrième levier seulement par ordre décroissant d'importance dans le cadre des bovins laitiers).

A ces leviers et freins s'ajoutent, dès lors que la comparaison porte sur la compétitivité relative de l'AB française vis-à-vis de l'AB européenne, un frein additionnel qui est le déficit d'harmonisation entre pays des réglementations et cahiers des charges nationaux de l'AB, et le levier correspondant d'un souhait d'une plus grande harmonisation inter-pays en ce domaine ; ce cinquième frein et ce cinquième levier apparaissent plus importants pour les productions végétales que pour les bovins laitiers.

Concernant l'élaboration d'innovations techniques et/ou technologiques les propositions préliminaires formulées dans le cadre du programme Ambition Bio 2017[105] sont bonnes, et il est souhaitable qu'elles soient concrètement suivies des faits. La proposition relative au développement des synergies et des complémentarités entre les actions de recherche spécifiques à l'AB et celles des autres modes de productions est quant à elle à encourager. Parmi les commentaires libres des répondants à cette enquête se trouvent bon nombre de mentions relatives au développement d'innovations techniques, en cohérence avec le frein s'y rattachant, largement plébiscité dans l'enquête. Il est suggéré des actions de recherche spécifiques, se rapportant plus particulièrement à la maîtrise de l'enherbement en viticulture, à la lutte contre les adventices et les ennemis des cultures, à la création de nouvelles variétés culturales et races animales adaptées, à l'amélioration de la fertilité du sol, au développement de techniques culturales simplifiées, mais également à la création d'outils d'aide à la décision pour optimiser les apports d'azote et de produits de protection des cultures. Le développement de telles innovations techniques pourraient permettre notamment une plus grande tolérance aux conditions exceptionnelles auxquelles l'AB est plus sensible que l'AC (par exemple, sècheresse impliquant l'achat de fourrages extérieurs, excès d'eau favorisant le développement de maladies). De plus, l'implication des acteurs (producteurs, conseillers) dans la recherche et le développement de nouveaux outils et techniques (proposition formulée à de nombreuses reprises par les répondants dans leurs commentaires libres, et reprise également dans le cadre préliminaire du programme Ambition Bio 2017) permettrait d'activer le levier relatif à l'appropriation des innovations techniques / technologiques par les acteurs de la production, bien souvent mentionné de manière plus importante que le levier relatif au développement de ces innovations. Enfin, les acteurs de la production étant eux-mêmes concepteurs d'innovations techniques ou mécaniques, il est bien entendu souhaitable de favoriser la mise en synergie de ces « pionniers de l'innovation » et de s'assurer que des ponts soient bâtis entre eux, les acteurs de la recherche et développement, et les acteurs de la vulgarisation.

Relativement au conseil, à l'accompagnement technique et à la formation, de nouveaux dispositifs de conseil agricole tenant compte des spécificités de l'AB doivent être envisagés, et il peut être souhaitable que l'insertion

[105] Une analyse critique du programme Ambition Bio 2017 est livrée dans la conclusion de ce volume.

de l'AB dans les référentiels de la formation initiale en agriculture soit améliorée, avec notamment un ancrage plus profond à l'ensemble des acteurs de la filière. Il peut ainsi être envisagé d'inclure des filières de formation spécifiquement dédiées à l'AB au sein des cursus scolaires, techniques ou d'ingénieurs agricoles.

Cette étude a également permis de révéler que les répondants considéraient les politiques foncières et les outils de gestion du foncier agricole peu adaptés aux spécificités de l'AB. Compte tenu de la localisation majoritaire de la demande de produits issus de l'AB, et de la demande pour une alimentation de proximité, une répartition des surfaces en AB serait à encourager sur l'ensemble du territoire national, ainsi que la préservation pour l'AB du foncier agricole à la périphérie des villes. L'AB étant plus consommatrice de terres arables que l'AC à niveau de production équivalent (en raison notamment de rendement plus faibles, ou des besoins en surfaces pour l'alimentation animale), la gestion du foncier dans les zones sous pression d'artificialisation est donc un paramètre clef pour la compétitivité de l'AB. Certains outils de gestion du territoire (ex : SCOT, PLU[106]) peuvent être mobilisés à cette fin. Par ailleurs, les organes de la politique d'installation (SAFER et CDOA principalement[107]) pourraient être mobilisés afin de permettre l'application de critères d'installations favorables à l'AB dans certaines zones à enjeux et d'assurer par ailleurs qu'une terre AB libre à la vente ne puisse être reprise que par une exploitation/installation en AB. Enfin, un parcours à l'installation performant et centralisé, assorti d'un accompagnement adapté tenant compte des spécificités de l'AB (généralisation à l'ensemble des régions des pôles de conversion bio) permettrait certainement stimuler l'augmentation du nombre d'exploitations en AB, et des surfaces liées. L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties pour les exploitations AB[108], en vigueur sur certaines communes en France, permettrait également de lever certaines contraintes financières des exploitations concernées.

Concernant le frein relatif au soutien public[109], soutien permettant de compenser les coûts de production élevés, celui-ci peut être levé de différentes manières. Une hausse significative des aides PAC à l'AB est envisagée dès 2014 ainsi qu'une majoration sur les premiers hectares. Bien que le contour des modalités de ces subventions ne soit pas encore connu, l'allongement à 10 ans (au lieu de 5 actuellement) de la durée de contractualisation de ces aides dans le cadre du 2nd pilier de la PAC ainsi qu'une majoration significative des montants alloués en début de conversion seraient une voie.

Enfin, à une échelle plus globale, dans le but d'une compétitivité augmentée et compte tenu que la majeure partie des importations concerne des productions peu ou très peu disponibles en France ou des achats relais ou compléments de gamme, la structuration et le développement en France de nouvelles filières (par exemple : blé dur AB, ou sucre AB), ainsi que l'encouragement au développement des productions principalement concernées par les achats relais/compléments de gamme (lait, céréales, fruits et légumes tempérés) pourrait être une solution à envisager.

D2 - Freins et leviers au stade de la collecte/transformation

Au stade de la collecte/transformation, les freins principaux ont trait aux coûts de collecte jugés trop élevés du fait de la trop forte dispersion des producteurs et des productions en AB, aux prix trop élevés des matières premières agricoles labellisées en AB, à l'irrégularité des approvisionnements de produits issus de l'AB sur le double plan quantitatif et qualitatif, freins auxquels s'ajoutent, mais dans une moindre mesure, des capacités, modalités et conditions de collecte, stockage et transformation insuffisantes. Les leviers mentionnés sont globalement cohérents avec ces freins ; les répondants considèrent qu'il convient en priorité de favoriser les regroupements de producteurs nationaux en AB de façon à assurer aux collecteurs et aux transformateurs un approvisionnement moins dispersé, des lots plus importants et moins onéreux (exploitation d'économies

[106] SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale ; PLU : Plan Local d'Urbanisme.
[107] SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural ; CDOA : Commission Départementale d'Orientation Agricole.
[108] Autorisée par l'article 1395 G du Code général des impôts
[109] Ce dernier est plus longuement abordé dans la conclusion de ce volume.

d'échelle) ; de façon générale, les répondants recommandent de réduire les coûts d'approvisionnement, de contrôle, de certification, etc., de mieux tenir compte des besoins de ce second maillon de la filière par un dialogue augmenté avec le stade de la production, et de développer et/ou d'adapter les capacités de collecte et de stockage.

Dans le cas où la comparaison porte sur l'AB dans les autres pays de l'Europe élargie, s'ajoute un levier additionnel qui est celui de la taxation des importations de matières premières étrangères en AB ; son symétrique, à savoir le subventionnement des exportations de matières premières françaises en AB, ne recueille que très peu de suffrages et n'est donc pas considéré comme un levier majeur à même d'améliorer la compétitivité de la collecte/transformation française en AB vis-à-vis de ce même stade de la filière à l'étranger.

Nous avons vu que les principaux freins relatifs à ce niveau étaient liés à des coûts de collecte trop élevés, à des capacités/modalités de collecte/transformation insuffisantes, à une faible confiance dans la durée du marché ainsi.

Relativement aux volumes de production en AB insuffisants et variables dans le temps, ces freins peuvent également être levés en favorisant les groupements de producteurs et le dialogue entre acteurs de la production et acteurs de la collecte/transformation, d'une part, et en développant la contractualisation, d'autre part. Ceci permettrait par ailleurs un partage plus équitable de la valeur ajoutée entre les différentes parties prenantes (producteurs, transformateurs, et distributeurs), dans lequel le pouvoir de négociation des agriculteurs serait renforcé.

Quant aux freins liés aux coûts de collecte, émanant principalement d'une répartition hétérogène des productions sur le territoire, ou en tous cas une répartition en inadéquation avec la répartition des structures de collecte et/ou de transformation, le développement d'outils de collecte et de transformation diversifiés et de proximité pourrait permettre de tout ou partie des contraintes relevées. Une telle restructuration de ces outils permettrait par ailleurs d'avoir des structures de collecte et de transformation adaptées (en taille, et par rapport aux volumes à traiter) aux spécificités de l'AB, et pourrait également favoriser une meilleure répartition sur le territoire de la valeur ajoutée produite.

D3 - Freins et leviers au stade de la distribution

Les freins et leviers au stade de la distribution sont moins nombreux relativement aux deux premiers stades de la production et de la collecte/transformation, que la comparaison porte sur l'AC française ou l'AB européenne. A ce stade de la filière se détachent deux leviers relatifs, d'une part, aux aspects économiques (les coûts d'approvisionnement et les prix des produits finis sont tous deux jugés trop élevés), et, d'autre part au dialogue jugé défaillant entre l'offre et la demande de produits issus de l'AB, au stade de la distribution. Pour améliorer la compétitivité de la distribution française de produits issus de l'AB, les répondants citent en premier lieu le développement de circuits courts et/ou de proximité, et de façon plus générale, la diversification des modes et réseaux de distribution de produits issus de l'AB sans que cette diversification ne passe nécessairement par le développement de circuits longs ou l'augmentation du nombre de distributeurs de produits issus de l'AB (ceci est particulièrement vrai que le cas spécifique du maraîchage).

Les enquêtés mentionnent également le renforcement du dialogue entre l'amont et l'aval ainsi que, dans le cas où la comparaison porte sur l'AB européenne, la taxation des importations de matières premières étrangères en AB (à l'instar de la collecte/transformation, le subventionnement des exportations de matières premières françaises en AB n'est que très peu cité).

Les deux leviers relatifs à (i) la mise en place de circuits courts ou de proximité, et (ii) à la diversification des modes de distribution sont liés, et fortement reliés à la consommation finale de produits issus de l'AB. Nous les aborderons donc dans la partie relative à la consommation (cf sous-section D4).

Cependant, l'absence de structuration, et un dialogue parfois défaillant, rend l'approvisionnement coûteux pour les opérateurs. Si elles étaient envisagées, une relocalisation de la distribution (au plus proche des structures de transformation, elles-mêmes relocalisées dans les territoires) et une distribution diversifiée permettraient d'alléger considérablement les coûts liés à l'approvisionnement. Les relations commerciales locales et concertées seraient par ailleurs à encourager, ainsi que celles visant à abaisser le nombre d'intermédiaires intervenants de « la fourche à l'assiette ». Ceci pourrait par exemple être fait au travers du développement d'outils de distribution coopératifs et au développement de circuits de commercialisation où le nombre d'intermédiaires serait réduit au minimum nécessaire.

D4 - Freins et leviers au stade de la consommation

A ce stade de la filière, se détachent nettement les niveaux trop élevés des prix à la consommation de produits issus de l'AB ; ce premier frein se dégage encore plus nettement quand la comparaison porte sur l'AB européenne (ce qui signifie implicitement que les répondants considèrent que les prix des produits finis issus de l'AB d'origine nationale sont plus/trop chers relativement à leurs concurrents étrangers) que lorsqu'elle porte sur l'AC française (et dans cette deuxième situation, les répondants considèrent que c'est davantage en augmentant les prix des produits français issus de l'AC qu'en baissant les prix des produits français issus de l'AB qu'il convient d'agir). A ce premier frein s'ajoutent trois autres ensembles de freins correspondant, (i) au manque d'information sur les produits issus de l'AB (notamment sur les cahiers des charges appliqués) et sur leurs effets potentiels (environnement et santé), (ii) à la confusion avec certaines productions AC sous label de qualité, (iii) au trop faible nombre de points de vente (de produits issus de l'AB), et enfin iv) à une confiance somme toute relative envers les transformateurs mixtes (c'est-à-dire transformant à la fois des produits issus de l'AB et des produits issus de l'AC).

Les leviers mentionnés ne sont pas tout à fait cohérents avec ces freins puisque sont mentionnées en premier lieu l'information et la communication, alors que la réduction, *via* leur subventionnement, des prix à la consommation des produits issus de l'AB est certes citée mais loin derrière (ce qui étaye d'autant plus l'avis selon lequel un gain de compétitivité serait plus facilement induits par une augmentation des prix des produits issus de l'AC que par un abaissement des prix des produits issus de l'AB). Les répondants considèrent également qu'une voie majeure de développement est l'augmentation de la consommation dans la restauration hors domicile de produits issus de l'AB.

Le caractère élevé des prix à la consommation des produits issus de l'AB ont suscité de nombreux commentaires de la part des répondants. Selon eux, ces prix élevés restreignent la consommation de produits issus de l'AB à une tranche aisée de la population, l'attachant même jusqu'à être considéré comme un acte « de luxe ». Néanmoins, les répondants sont conscients que des prix plus élevés que ceux des produits issus de l'AC sont justifiés par le cahier des charges contraignant (qu'il n'est néanmoins pas souhaitable de rendre plus flexible). Il y a là une volonté de rendre les produits abordables au plus grand nombre, tout en gardant des prix rémunérateurs pour les producteurs. Dans ce contexte, le rôle de la grande distribution fait débat. D'un côté, la disponibilité croissante de produits issus de l'AB en grandes surfaces permet des prix abordables et, ainsi, une consommation finale plus élevée[110]. D'un autre côté, plus fréquemment mis en avant dans les commentaires libres des répondants, les distributeurs appliquent des marges substantielles (voire plus substantielles que sur les produits AC) augmentant d'autant le prix pour les consommateurs. C'est face à ce dernier constat que les répondants suggèrent ainsi d'œuvrer en faveur d'une limitation des marges des distributeurs, par la règlementation. En outre, il est souhaitable que soient portée à la connaissance des consommateurs la part des différentes composantes du prix dans sa formation, et ce tant sur les produits issus de l'AB que ceux issus de l'AC.

Le manque de confiance des consommateurs, mentionné parmi les freins, est initialement fortement lié à un manque ressenti d'informations. L'organisation et la mise en place de grandes campagnes de promotion de la filière AB (au même titre que celles organisées pour la promotion des produits laitiers à la fin des années 2000, ou

[110] Rappelons ici qu'en 2012, 83% des ventes de produits issus de l'AB ont été réalisées en grandes surfaces, 12 % seulement directement auprès du producteur (Agence bio/CSA, 2012).

de la règle des « 5 fruits et légumes par jour » depuis quelques années) pourrait permettre de faire diminuer ce ressenti chez le consommateur, lequel est en demande d'information relatives principalement à (i) l'impact de l'AB sur l'environnement[111] et la santé; (ii) l'impact de l'AB sur l'activité économique et sociale ; (iii) l'impact de l'AC (ou de l'AB européenne) sur ces mêmes thèmes (afin de fournir une base comparative au consommateur) ; et (iv) la teneur des différents cahiers des charges applicables à/appliqués sur l'AB (France et UE).

Enfin, la volonté d'un développement des circuits de commercialisation courts ou de proximité, s'est largement exprimée au travers de cette enquête. Ces modes de commercialisation ne sont pas nouveaux, mais relèvent de nouvelles manières de concevoir la relation producteur-consommateur (et distributeur dans une moindre mesure). Cependant, si pour les producteurs la commercialisation en circuits courts augmente leur autonomie vis-à-vis d'intermédiaires divers, cela se traduit également par de nouvelles responsabilités jusqu'alors assumées par ces intermédiaires ; les producteurs impliqués dans le développement de tels circuits de commercialisation devront être formés à assurer ces nouvelles responsabilités. En outre les circuits courts offrent un support aux dynamiques innovantes en matière de commercialisation, que celles-ci soient à l'initiative des producteurs ou des consommateurs. Cependant, le récent développement des circuits courts sous différentes formes (AMAP, paniers, magasins coopératifs, etc.) illustre le désengagement de l'Etat dans certaines initiatives locales. Afin de développer les circuits-courts et d'organiser au mieux ce développement (en périurbain l'offre est souvent inférieure à la demande) il conviendrait que l'Etat se réengage dans ces mécanismes de coordination marchande si l'objectif visé est leur développement massif et durable. Toutefois le concept de circuits courts et de proximité ne concerne pas seulement la vente directe. En effet, afin d'accroître la part des consommations alimentaires de proximité, des circuits courts peuvent également être établis avec l'approvisionnement de la restauration collective, de commerces de proximité ou de grandes surfaces. Si l'objectif affiché de 20 % de produits issus de l'AB en restauration collective d'Etat peut sembler ambitieux, il n'en reste pas moins qu'un approvisionnement local en produits issus de l'AB doit être privilégié. Mais cela n'est pas sans poser des difficultés, notamment d'ordre réglementaire, logistique, et humain. Tout d'abord, car la règlementation des marchés publics ne permet pas d'inclure des clauses de proximité et de privilégier les productions locales dans les critères d'attribution des marchés. Ensuite, car les cuisines de la restauration collective ne sont quasiment plus équipées pour traiter des produits frais, et que les ressources humaines disponibles (effectifs et formation) ne sont pas suffisantes pour les cuisiner. Enfin, l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux se heurte à un problème de disponibilité de l'offre. Face à tout cela, et pour favoriser l'augmentation de l'AB en restauration collective, il conviendrait de : (i) modifier la procédure des marchés publiques afin de considérer la provenance des produits ; (ii) former le personnel de cette restauration à cuisiner des produits frais et lui donner les moyens matériels de le faire ; (iii) former les producteurs (groupements de producteurs) à répondre aux appels d'offres de marchés publics ; et (iv) mettre en place des actions de structuration de l'offre (groupement de producteurs, création d'une filière courte d'approvisionnement de la restauration, structure coopérative, etc.). Ces mêmes recommandations sur la nécessaire structuration de l'offre s'appliquent aussi dans le cas de débouchés en grandes surfaces. Dans ce contexte il conviendrait également de s'assurer que les objectifs de marges et de rentabilité des grandes surfaces sont compatibles avec la garantie d'un revenu décent pour les producteurs.

Enfin, et pour clore cette partie sur la compétitivité de l'AB française, il est entendu que seule la compétitivité « prix » de l'AB a été évaluée ici, du point de vue des parts de marché c'est-à-dire en termes de consommation finale des produits issus de l'AB, laquelle étant principalement déterminée par le prix du produit et donc par les coûts aux différents maillons. C'est sur cette base que l'enquête a été construite. Néanmoins, la partie « hors-prix » de la compétitivité, c'est-à-dire intégrant les aspects environnementaux et sociaux, et ainsi que les notions relatives à la qualité, à la réputation, ou encore à toute production d'aménités, largement discutés dans les parties précédentes de ce rapport, sont peu pris en compte dans la définition de la compétitivité basée sur les parts de marché et la consommation finale. Ces aspects sont pris en compte dans l'application du surprix aux produits issus de l'AB (par rapport aux prix des produits issus de l'AC) afin de tenir compte des surcoûts de production liés aux contraintes environnementales du cahier des charges (technicité plus complexe) et à ses conséquences

[111] Ceci est en lien avec un récent sondage de la Commission européenne qui conclut, qu'en matière de consommation, 59 % des personnes interrogées trouvent que les informations environnementales fournies par l'étiquetage sont insuffisantes (Commission européenne, 2013).

sociales pour le producteur (utilisation de travail plus forte pour compenser le recours limité aux intrants chimiques). Néanmoins, cette prise en compte ne concerne que les externalités privées, c'est-à-dire pour le producteur lui-même. Il existe également des externalités sociales, c'est-à-dire impactant la société dans son ensemble : par exemple, un coût de dépollution de l'eau plus faible, ou une contribution à l'emploi national, qu'il conviendrait d'intégrer si l'on souhaiter aborder la compétitivité « absolue » de l'AB. Si ces bénéfices sociaux peuvent être quantifiés (ce qui est un exercice complexe) pour l'AB et s'il est démontré qu'ils sont plus élevés en AB versus AC, les producteurs seraient alors en droit d'appliquer un surprix additionnel pour être rémunérés pour ces bénéfices non-privés. Cependant, cela conduirait sûrement à une baisse de consommation de produits issus de l'AB. Ainsi, une proposition serait que ce ne soient pas les consommateurs qui aient la charge de cette rémunération, mais les citoyens, *via* des aides gouvernementales spécifiques à l'AB, qui seraient basées sur les services environnementaux et sociaux de chaque exploitation considérée.

Les nombreux points évoqués dans cette synthèse illustrent que cette enquête a permis de faire ressortir de nombreuses pistes de réflexion ou d'intervention possible de l'Etat afin d'améliorer la compétitivité de l'AB française, tant au niveau national vis-à-vis de l'AC française, qu'au niveau international vis-à-vis de l'AB dans les pays d'une Europe élargie. Plutôt qu'une intervention directe de l'Etat (subventions), il s'agit plutôt d'intervenir en termes d'incitations au sein de différents dispositifs afin de développer les conversions et installations (formation, conseil, foncier), de développer les groupements de producteurs et les modes de commercialisation, de favoriser le dialogue entre les différents maillons des filières, et de favoriser la consommation finale.
Enfin, il est intéressant de noter que certains freins n'ont pas été identifiés comme principaux par les répondants alors que l'on aurait pu s'y attendre. A titre d'exemple : la teneur des cahiers des charges à la production AB et à la transformation ne semble pas être perçue comme une contrainte ; l'image de l'AB défavorable aux conversions apparaît moins d'actualité ; l'absence de certains produits bruts ou transformés en AB ne semble pas être gênante pour les consommateurs ; la faible qualité visuelle et gustative des produits issus de l'AB n'apparaît pas comme un frein principal à la consommation, etc.

E - Références bibliographiques

AGENCE BIO. 2012. L'Agriculture Biologique, ses acteurs, ses produits, ses territoires. Chiffres clés, Edition 2012, 260 p.

AGENCE BIO / CSA. 2012. baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Edition 2012, 148p.

COMMISSION EUROPEENNE. 2013. Attitudes of Europeans towards building the single market for green products. Flash Eurobaromètre n°367, 174p.
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flash_arch_374_361_fr.htm

KROSNICK J.A., PRESSER S. 2010. Question and questionnaire design. **In :** WRIGHT J.D., MARSDEN P.V. (Eds.). Handbook of survey research (Second Edition). Emerald Group, 263-313.

LATRUFFE L. 2010. Competitiveness, productivity and efficiency in the agricultural and agri-food sectors. OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, N°30. OECD Publishing, 63 p. doi: 10.1787/5km91nkdt6d6-en

MALHOTRA N. 2008. Completion time and response order effects in web surveys. *Public Opinion Quarterly*, 72 (5), 914-934

OCDE. 2011. Fostering productivity and competitiveness in agriculture. OECD Publishing, 112 p. doi : 10.1787/9789264166820-en

F - Annexes

Annexe 1

Structure détaillée du questionnaire

Note de lecture : les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

Pour quelle filière souhaitez-vous répondre à ce questionnaire ?	
	l'AB en général (sans distinction de filière)
	la filière Grandes Cultures
	la filière Maraîchage
	la filière Arboriculture
	la filière Viticulture
	la filière Bovins lait
	la filière Bovins viande
	la filière Ovins ou Caprins
	la filière Porc
	la filière Volaille/Œufs
Pour quel(s) niveau(x) de cette filière souhaitez-vous répondre à ce questionnaire ?	
	Au niveau de la production
	Au niveau de la collecte et transformation
	Au niveau de la distribution
	Au niveau de la consommation

Selon vous, en France et relativement à la filière choisie, comment se situe l'AB par rapport à l'AC en termes de compétitivité ?	
	AB pas du tout compétitive
	AB peu compétitive
	AB assez compétitive
	AB très compétitive
	Sans opinion / Ne sais pas
En France, quels sont selon vous les 5 freins principaux à la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC, relatifs à la <u>production</u> ?	
	Coûts de production en AB trop élevés
	Volumes produits en AB insuffisants
	Certaines productions sont manquantes en AB
	Faible structuration de la filière biologique (amont/aval)
	Manque de formation et /ou d'accompagnement technique en AB
	Variabilité interannuelle de la production biologique trop importante
	Manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire
	Temps de travail (par hectare, par unité produite, etc.) trop élevé en AB
	Image de l'AB peu favorable aux conversions
	Soutiens publics insuffisants pour la conversion et/ou le maintien d'une production en AB
	Faible volonté institutionnelle
	Difficulté d'accès foncier
	Rigidité des cahiers des charges

Manque de recherche agronomique dédiée
Autre frein (Spécifiez)

Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer en France la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC ?

Ré-évaluer les subventions à la conversion et/ou au maintien de la production biologique
Élaborer des cadres réglementaires et fiscaux facilitant l'investissement ou/et l'installation en AB
Développer des politiques favorisant des pratiques agricoles proches de l'AB pour favoriser la décision de conversion (ex : Mesures Agri-Environnementales)
Sensibiliser les agriculteurs aux problèmes environnementaux et sanitaires
Favoriser le développement d'innovations techniques
Renforcer les actions visant à intégrer l'agriculture biologique dans les référentiels de la formation agricole initiale
Renforcer les dispositifs de structuration des filières amont et/ou aval de la production biologique
Développer l'appropriation d'innovations techniques/technologiques par les acteurs de la production biologique
Développer le conseil agricole en AB
Modifier la nature des partenariats avec l'aval de l'AB et/ou favoriser une contractualisation adaptée entre producteurs et opérateurs de l'aval en AB
Modifier le cadre interprofessionnel (gouvernance décisionnelle, pluralité institutionnelle, composition des commissions des interprofessions, etc.) de telle sorte que les spécificités de l'AB soient mieux prises en compte
Adapter les politiques foncières et les outils de gestion du foncier agricole pour favoriser les transmissions/installations/conversions en AB
Rendre le cahier des charges pour la production biologique moins exigeant. Spécifiez, si vous le souhaitez, quel poste du cahier des charges faudrait-il rendre moins exigeant
Taxer les intrants polluants
Développer la recherche agronomique
Autre proposition (Spécifiez)

En France, quels sont selon vous les 5 freins principaux à la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC, relatifs à <u>la collecte et la transformation</u> ?

Prix trop élevés des matières premières biologiques
Instabilité/irrégularité des volumes de production biologique
Hétérogénéité de la qualité des matières premières biologiques
Coûts de collecte trop élevés en raison de la dispersion géographique des productions/des producteurs biologiques
Capacités/modalités/conditions de collecte insuffisantes pour les productions biologiques
Capacités/modalités/conditions de stockage insuffisantes pour les productions biologiques
Capacités/modalités/conditions de transformation insuffisantes pour les productions biologiques
Absence ou mauvaise répartition spatiale des collecteurs/transformateurs de produits biologiques
Absence de transformation de certains produits sous label AB
Faible confiance des organismes collecteurs/transformateurs dans la durée du marché de produits biologiques
Manque d'outils adaptés et/ou spécifiques et de structuration de la filière aval
Autre frein (Spécifiez)

Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer en France la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC ?

Augmenter le nombre de collecteurs de productions en AB

Augmenter le nombre de transformateurs de productions en AB
Favoriser le développement de groupements de producteurs biologiques pour assurer les livraisons à la filière aval
Favoriser le développement des collecteurs et/ou transformateurs mixtes (AB et AC)
Réduire ou subventionner les coûts de contrôle et/ou de certification pour les collecteurs et/ou transformateurs de produits biologiques
Assurer une meilleure cohérence entre les calendriers de décisions des collecteurs et/ou transformateurs d'une part, et des producteurs biologiques d'autre part
Rendre le cahier des charges pour la transformation de produits biologiques moins exigeant. Spécifiez, si vous le souhaitez, quel poste du cahier des charges faudrait-il rendre moins exigeant
Développer la production/Augmenter les volumes produits
Favoriser la création d'outils de collecte/transformation adaptés aux spécificités du secteur
Autre proposition (Spécifiez)

En France, quels sont selon vous les 3 freins principaux à la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC, relatifs à la <u>distribution</u> ?
Prix des produits finis biologiques trop élevés
Disponibilité des produits finis biologiques trop variable dans le temps
Certains produits biologiques sont manquants (par rapport aux produits conventionnels disponibles)
Approvisionnement en produits biologiques plus coûteux qu'en produits conventionnels
Mauvaise (ou faible) organisation des réseaux de distribution de produits biologiques
Dialogue, sur les besoins de la distribution, parfois défaillant entre le secteur de l'offre et celui de la demande en produits biologiques
Réseau de distribution non adapté aux produits AB
Autre frein (Spécifiez)
Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer en France la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC ?
Développer les circuits courts et/ou de proximité pour les produits biologiques
Développer les circuits longs pour les produits biologiques
Augmenter le nombre de distributeurs de produits biologiques
Diversifier les modes de distribution des produits biologiques
Renforcer l'organisation et le dialogue entre les différents maillons de la distribution des produits biologiques
Autre proposition (Spécifiez)

En France, quels sont selon vous les 6 freins principaux à la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC, relatifs à la <u>consommation</u> ?
Prix à la consommation de produits biologiques trop élevés
Trop faible qualité visuelle de certains produits biologiques
Trop faible qualité gustative de certains produits biologiques
Absence de certains produits sous label AB (ex plats préparés, certains produits transformés)
Insuffisance du nombre de points de vente de produits biologiques, ou répartition spatiale des points de vente inadéquate
Manque d'informations concernant l'impact de l'AB sur la santé
Manque d'informations concernant l'impact de l'AB sur l'environnement
Coexistence possible sur un même territoire de productions biologiques et de productions issues d'organismes génétiquement modifiés (OGM)
Législation sur l'étiquetage des produits biologiques non spécifique à l'AB (par rapport aux produits conventionnels)

	Multiplicité des marques privées collectives (ex Demeter, Nature et Progrès, Bio-cohérence)
	Manque d'informations sur la teneur du cahier des charges AB (ex dérogations sur les semences)
	Confusion du consommateur avec certains produits conventionnels sous signe de qualité (ex : Label Rouge)
	Fabrication de certains produits biologiques par des transformateurs mixtes (AB et AC) en qui les consommateurs ont une confiance modérée
	Manque d'information sur les produits AC
	Manque de confiance des consommateurs/crédibilité
	Autre frein (Spécifiez)

Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer en France la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC ?
Subventionner le prix des produits AB à l'achat pour les consommateurs
Développer des campagnes d'information ou de sensibilisation des consommateurs aux avantages de la consommation de produits biologiques
Développer des campagnes d'information sur la teneur des cahiers des charges AB
Développer des campagnes d'information sur les autres labels de qualité existants
Développer les règlementations sur la consommation de produits biologiques dans la restauration hors domicile, et leur application (par exemple consommation minimale en restauration collective)
Augmenter la communication
Mieux former le (futur) consommateur
Améliorer l'étiquetage des produits (AB et AC)
Mobiliser/Développer de nouveaux outils économiques en faveur de l'AB
Autre proposition (Spécifiez)

Quel est votre niveau de confiance sur vos réponses aux questions précédentes ?	
Au niveau de la production	Très confiant
	Confiant
	Peu confiant
Au niveau de la collecte et transformation	Très confiant
	Confiant
	Peu confiant
Au niveau de la distribution	Très confiant
	Confiant
	Peu confiant
Au niveau de la consommation	Très confiant
	Confiant
	Peu confiant

Concernant la filière choisie, à quel niveau selon vous est-il le plus important d'intervenir pour améliorer la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC en France ?	
Au niveau de la production	Niveau le plus important = 1
	2
	3
	Niveau le moins important=4
	Sans opinion/Ne sais pas
Au niveau de la collecte et transformation	Niveau le plus important = 1
	2
	3
	Niveau le moins important=4

	Sans opinion/Ne sais pas
Au niveau de la distribution	Niveau le plus important = 1
	2
	3
	Niveau le moins important=4
	Sans opinion/Ne sais pas
Au niveau de la consommation	Niveau le plus important = 1
	2
	3
	Niveau le moins important=4
	Sans opinion/Ne sais pas

Selon vous, et relativement à la filière choisie, comment se situe l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays européens (dans et hors de l'Union Européenne), en termes de compétitivité ?	
Par rapport aux pays de l'ouest de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède)	AB française pas du tout compétitive
	AB française peu compétitive
	AB française assez compétitive
	AB française très compétitive
	Sans opinion/Ne sais pas
Par rapport aux pays de l'est de l'UE (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie)	AB française pas du tout compétitive
	AB française peu compétitive
	AB française assez compétitive
	AB française très compétitive
	Sans opinion/Ne sais pas
Par rapport aux pays d'Europe de l'Ouest, hors de l'UE (Islande, Norvège, Suisse)	AB française pas du tout compétitive
	AB française peu compétitive
	AB française assez compétitive
	AB française très compétitive
	Sans opinion/Ne sais pas
Par rapport aux pays des Balkans, hors de l'UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie)	AB française pas du tout compétitive
	AB française peu compétitive
	AB française assez compétitive
	AB française très compétitive
	Sans opinion/Ne sais pas
Par rapport à la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie	AB française pas du tout compétitive
	AB française peu compétitive
	AB française assez compétitive
	AB française très compétitive
	Sans opinion/Ne sais pas

Quels sont selon vous les 6 freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'Europe, relatifs à la <u>production</u> ?
Coûts de production en AB en France trop élevés
Volumes produits en AB en France insuffisants
Certaines productions sont manquantes en AB en France
Faible structuration de la filière biologique (amont/aval) en France
Manque de formation et /ou d'accompagnement technique en AB en France
Variabilité interannuelle de la production biologique trop importante en France
Manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire en France
Temps de travail (par hectare, par unité produite, etc.) trop élevé en AB en France
Image de l'AB peu favorable aux conversions en France

Soutiens publics insuffisants pour la conversion et/ou le maintien d'une production en AB en France
Interprétation différente, selon les Etats Membres de l'Union Européenne, du cahier des charges AB européen (Les Etats Membres élaborent de manière spécifique des guides de lecture pour l'application des règlements européens)
Cahier des charges (pour les pays européens hors de l'Union Européenne) différent du cahier des charges AB de l'Union Européenne
Réglementations sur les intrants autorisés en AB différentes selon les pays
Différentiel de coûts entre AB France et AB Europe élargie peu favorable
Autre frein (Spécifiez)

Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays Europe ?
Ré-évaluer les subventions à la conversion et/ou au maintien de la production biologique en France
Elaborer en France des cadres réglementaires et fiscaux facilitant l'investissement ou/et l'installation en AB
Développer en France des politiques favorisant des pratiques agricoles proches de l'AB pour favoriser la décision de conversion (ex Mesures Agri-Environnementales)
Sensibiliser les agriculteurs français aux problèmes environnementaux et sanitaires
Favoriser en France le développement d'innovations techniques
Renforcer les actions visant à intégrer l'AB dans les référentiels de la formation agricole initiale en France
Renforcer les dispositifs de structuration des filières amont et/ou aval de la production biologique en France
Développer l'appropriation d'innovations techniques/technologiques par les acteurs français de la production biologique
Développer le conseil agricole en AB en France
Modifier en France la nature des partenariats avec l'aval de l'AB et/ou favoriser une contractualisation adaptée entre producteurs et opérateurs de l'aval en AB
Modifier en France le cadre interprofessionnel (gouvernance décisionnelle, pluralité institutionnelle, composition des commissions des interprofessions, etc.) de telle sorte que les spécificités de l'AB soient mieux prises en compte
Adapter en France les politiques foncières et les outils de gestion du foncier agricole pour favoriser les transmissions/installations/conversions en AB
Limiter les interprétations possibles du cahier des charges AB européen (pour les pays de l'Union Européenne)
Harmoniser les réglementations sur les intrants autorisés en AB entre les pays (au moins au niveau de l'Union Européenne)
Rendre le cahier des charges pour la production biologique en France moins exigeant. Spécifiez, si vous le souhaitez, quel poste du cahier des charges faudrait-il rendre moins exigeant en France
Autre proposition (Spécifiez)

Quels sont selon vous les 5 freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'Europe, relatifs à <u>la collecte et la transformation</u> ?
Prix trop élevés des matières premières biologiques françaises
Instabilité/irrégularité des volumes français de production biologique
Hétérogénéité de la qualité des matières premières biologiques françaises
Coûts de collecte de la production française trop élevés en raison de la dispersion géographique des productions/des producteurs biologiques
Capacités/modalités/conditions de collecte insuffisantes pour les productions biologiques françaises

Capacités/modalités/conditions de stockage insuffisantes pour les productions biologiques françaises
Capacités/modalités/conditions de transformation insuffisantes pour les productions biologiques françaises
Absence ou mauvaise répartition géographique des collecteurs/transformateurs de produits biologiques français
Absence de transformation de certains produits français sous label AB
Faible confiance des organismes collecteurs/transformateurs dans la durée du marché de produits biologiques français
Autre frein (Spécifiez)

Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays Europe ?

Augmenter le nombre de collecteurs de productions françaises en AB
Augmenter le nombre de transformateurs de productions françaises en AB
Favoriser le développement de groupements de producteurs biologiques français pour assurer les livraisons à la filière aval
Favoriser le développement des collecteurs et/ou transformateurs mixtes (AB et AC) de productions françaises
Réduire ou subventionner en France les coûts de contrôle et/ou de certification pour les collecteurs et/ou transformateurs de produits biologiques
Assurer une meilleure cohérence entre les calendriers de décisions des collecteurs et/ou transformateurs d'une part, et des producteurs biologiques français d'autre part
Taxer les importations de matières premières biologiques étrangères
Subventionner les exportations de matières premières biologiques françaises
Rendre en France le cahier des charges pour la transformation de produits biologiques moins exigeant. Spécifiez, si vous le souhaitez, quel poste du cahier des charges faudrait-il rendre moins exigeant en France
Autre proposition (Spécifiez)

Quels sont selon vous les 3 freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'Europe, relatifs à la distribution ?

Prix des produits finis biologiques français trop élevés
Disponibilité des produits finis biologiques français trop variable dans le temps
Certains produits biologiques français sont manquants
Approvisionnement en produits biologiques français plus coûteux
Mauvaise (ou faible) organisation en France des réseaux de distribution de produits biologiques
Dialogue, sur les besoins de la distribution, parfois défaillant en France entre le secteur de l'offre et celui de la demande en produits biologiques
Autre frein (Spécifiez)

Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays Europe ?

Développer les circuits courts et/ou de proximité pour les produits biologiques français
Développer les circuits longs pour les produits biologiques français
Augmenter le nombre de distributeurs de produits biologiques français
Diversifier les modes de distribution des produits biologiques français
Renforcer l'organisation et le dialogue entre les différents maillons de la distribution des produits biologiques français
Taxer les importations de produits biologiques étrangers
Subventionner les exportations de produits biologiques français
Autre proposition (Spécifiez)

Quels sont selon vous les 3 freins principaux à la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'Europe, relatifs à la consommation ?	
	Prix à la consommation de produits biologiques français trop élevés
	Trop faible qualité visuelle de certains produits biologiques français
	Trop faible qualité gustative de certains produits biologiques français
	Absence de certains produits sous label AB (ex plats préparés, certains produits transformés)
	Coexistence possible sur un même territoire, en France, de productions biologiques et de productions issues d'organismes génétiquement modifiés (OGM)
	Multiplicité des marques privées collectives en France (ex Demeter, Nature et Progrès, Bio-cohérence)
	Manque d'informations sur la teneur du cahier des charges AB français
	Manque d'information/d'éducation
	Autre frein (Spécifiez)
Selon vous, quelles sont les pistes principales pour diminuer les freins identifiés à la question précédente et ainsi améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays Europe ?	
	Subventionner le prix des produits français AB à l'achat pour les consommateurs
	Développer des campagnes d'information ou de sensibilisation des consommateurs aux avantages de la consommation de produits biologiques français
	Développer des campagnes d'information sur la teneur du cahier des charges AB français
	Développer les campagnes d'information sur les autres labels de qualité existants pour les produits français
	Développer en France les règlementations sur la consommation de produits biologiques français dans la restauration hors domicile, et leur application (par exemple consommation minimale en restauration collective)
	Autre proposition (Spécifiez)

Quel est votre niveau de confiance sur vos réponses aux questions précédentes ?		
	Au niveau de la production	Très confiant
		Confiant
		Peu confiant
	Au niveau de la collecte et transformation	Très confiant
		Confiant
		Peu confiant
	Au niveau de la distribution	Très confiant
		Confiant
		Peu confiant
	Au niveau de la consommation	Très confiant
		Confiant
		Peu confiant

Concernant la filière choisie, à quel niveau selon vous est-il le plus important d'intervenir pour améliorer la compétitivité de l'AB française vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'Europe ?		
	Au niveau de la production	Niveau le plus important=1
		2
		3
		Niveau le moins important=4
		Sans opinion/Ne sais pas
	Au niveau de la collecte et transformation	Niveau le plus important=1
		2

	3
	Niveau le moins important=4
	Sans opinion/Ne sais pas
Au niveau de la distribution	Niveau le plus important=1
	2
	3
	Niveau le moins important=4
	Sans opinion/Ne sais pas
Au niveau de la consommation	Niveau le plus important=1
	2
	3
	Niveau le moins important=4
	Sans opinion/Ne sais pas

Tout autre commentaire que vous souhaiteriez ajouter concernant l'agriculture biologique en France, la filière choisie, les deux types de compétitivité abordés précédemment (AB France par rapport à l'AC France, et AB France par rapport à l'AB dans le reste de l'Europe élargie), etc...

Votre nom et votre adresse email	
Travaillez-vous en lien avec le milieu agricole ou agro-alimentaire ?	
	Oui
	Non
Si, oui, dans quelle(s) filière(s) êtes-vous plus particulièrement spécialisé(e) ?	
	Aucune filière en particulier (généraliste)
	Filière Grandes cultures
	Filière Maraîchage
	Filière Arboriculture
	Filière Viticulture
	Filière Bovins lait
	Filière Bovins viande
	Filière Ovins ou caprins
	Filière Porc
	Filière Volailles / Œufs
	Spécifiez (équidés, apiculture, etc.)
A quel(s) niveau(x) de filière êtes-vous plus particulièrement impliqué(e) ?	
	Au niveau de la "production"
	Au niveau de la "collecte et transformation"
	Au niveau de la "distribution"
	Au niveau de la "consommation"
	A aucun niveau plus particulièrement qu'un autre
Quelle(s) région(s) constitue(nt) plus particulièrement votre champ d'application ?	
	France Entière (Aucune région spécifique en particulier)
	Alsace
	Aquitaine
	Auvergne
	Basse Normandie
	Bourgogne
	Bretagne
	Centre

	Champagne-Ardenne
	Corse
	Franche-Comté
	Haute Normandie
	Ile-de-France
	Languedoc-Roussillon
	Limousin
	Lorraine
	Midi-Pyrénées
	Nord-Pas-de-Calais
	Pays de la Loire
	Picardie
	Poitou-Charentes
	Provence-Alpes-Côte-D'azur
	Rhône-Alpes
	Autre(s) région(s) du monde. Spécifiez
Dans quel type d'organisation ou de structure travaillez-vous principalement ?	
	Administration
	Institut technique
	Chambre d'agriculture
	Centre de gestion
	Syndicat
	Accompagnement/Développement/Vulgarisation/Association
	Recherche
	Enseignement
	Agriculteur
	Entreprise du secteur amont des filières
	Entreprise du secteur aval des filières
	Autre (Spécifiez)
A quelle échelle ?	
	Siège social
	Représentation régionale
	Antenne locale
	Autre (Spécifiez)
Quelle part de votre temps de travail est consacrée à l'AB ?	
	0 %
	1-25 %
	26-50 %
	51-75 %
	76-100 %
Depuis quand travaillez-vous en lien avec l'AB ?	
	Moins de 5 ans
	Entre 5 et 10 ans
	Entre 11 et 15 ans
	Plus de 15 ans
Quelle proportion de votre alimentation est d'origine biologique ?	
	Je ne consomme presque que des produits biologiques
	Je suis un consommateur régulier de produits biologiques
	Je suis un consommateur occasionnel de produits biologiques

	Je ne consomme jamais de produits biologiques
	Je préfère ne pas répondre
Je consomme des produits biologiques parce que...	
	… je me préoccupe de l'environnement
	… l'AB est plus durable que les méthodes agricoles conventionnelles
	… j'évite les denrées alimentaires contenant des résidus de pesticides ou d'autres substances artificielles
	… les produits biologiques sont meilleurs pour la santé que les produits issus de l'agriculture conventionnelle
	… les produits biologiques ont meilleur goût que les produits issus de l'agriculture conventionnelle
	… je préfère consommer des produits locaux et/ou de saison
	… les méthodes de production biologiques veillent au bien-être des animaux
	Pour une autre raison
	Je préfère ne pas répondre

Tout autre commentaire général que vous souhaiteriez ajouter concernant l'étude, le questionnaire, etc...

Annexe 2

Liste (non exhaustive) des institutions ayant relayé la diffusion de l'enquête sur leur site internet

L'invitation à contribuer à cette enquête a été relayée par de nombreuses institutions et structures.
A titre d'exemple :

- Le centre de ressources portail du développement rural (Réseau rural français ; http://www.reseaurural.fr) ;
- Le réseau agriculture biologique de l'enseignement agricole (Réseau Formabio ; http://www.reseau-formabio.educagri.fr) ;
- Le syndicat national des entreprises bio (SYNABIO ; http://www.synabio.com) ;
- Le centre de ressources et d'expertise sur l'eau de Bretagne (Creseb ; http://www.creseb.fr) ;
- Le groupement des agrobiologistes de Haute-Marne (GAB 52 ; http://producteurs-biologiques-haute-marne.blogspot.fr) ;
- L'association Terres de liens Nord pas de Calais (http://www.terredeliens-npdc.org/ ?p=1162) ;
- Campagne et environnement, magazine de la société d'édition Terre-ecos (http://www.campagnesetenvironnement.fr) ;
- L'union des industries de la fertilisation (UNIFA ; http://www.engrais-agriculture.fr) ;
- La journée vinicole, journal quotidien des vins et spiritueux (www.lajourneevinicole.com) ;
- La chambre d'agriculture des Bouches du Rhône (http://www.agri13.fr) ;
- La chambre d'agriculture de Haute-Marne (http://www.haute-marne.chambagri.fr) ;
- Le magazine en ligne Bio-Marché (http://www.bio-marche.info).

Annexe 3

Nombre de réponses apportées au questionnaire, selon une entrée "orientation productive" x "niveau de filière"

	Au niveau de la production	Au niveau de la collecte et/ou transformation	Au niveau de la distribution	Au niveau de la consommation	**TOTAL**
AB de manière générale	311	177	200	358	**1 046**
Grandes cultures	92	34	23	24	**173**
Maraîchage	82	20	30	44	**176**
Arboriculture	25	7	5	6	**43**
Viticulture	33	16	18	16	**83**
Bovins lait	46	24	17	24	**111**
Bovins viande	16	3	1	5	**25**
Ovins / Caprins	11	8	4	5	**28**
Porcins	13	6	5	6	**30**
Volailles / Œufs	17	5	3	10	**35**
TOTAL	**646**	**300**	**306**	**498**	**1 750**

Annexe 4

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité française de l'AB au niveau de la production

Note de lecture : 1/ - ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

2/ les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Coûts de production en AB trop élevés	145	38	37	16	20	16	6	7	11	10
Volumes produits en AB insuffisants	155	39	46	13	7	17	13	5	4	8
Certaines productions sont manquantes en AB	72	13	13	6	5	10	7	1	2	3
Faible structuration de la filière biologique (amont/aval)	149	31	35	11	13	27	12	7	6	9
Manque de formation et /ou d'accompagnement technique en AB	141	43	45	7	12	21	7	5	5	8
Variabilité interannuelle de la production biologique trop importante	100	51	23	14	10	12	3	4	2	0
Manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire	133	51	36	21	22	12	1	5	4	3
Temps de travail (par hectare, par unité produite, etc.) trop élevé en AB	141	47	58	14	25	13	3	2	5	6
Image de l'AB peu favorable aux conversions	67	27	14	3	6	15	6	3	4	4
Soutiens publics insuffisants pour la conversion et/ou le maintien d'une production en AB	162	32	46	8	13	23	7	4	3	8
Faible volonté institutionnelle	16	3	2	0	0	3	0	0	1	0
Difficulté d'accès au foncier	5	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Rigidité des cahiers des charges	4	1	0	0	0	0	0	0	1	3
Manque de recherche agronomique dédiée	12	3	0	0	1	1	0	0	0	0
Autre frein	24	11	5	2	4	5	2	3	3	2
Nombre de répondants	**311**	**92**	**82**	**25**	**33**	**45**	**16**	**11**	**13**	**17**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Ré-évaluer les subventions à la conversion et/ou au maintien de la production biologique	117	22	39	6	7	23	6	4	3	6
Élaborer des cadres réglementaires et fiscaux facilitant l'investissement ou/et l'installation en AB	114	23	37	6	13	19	6	3	1	8
Développer des politiques favorisant des pratiques agricoles proches de l'AB pour favoriser la décision de conversion (ex : Mesures Agri-Environnementales)	143	28	31	7	13	23	4	2	1	7
Sensibiliser les agriculteurs aux problèmes environnementaux et sanitaires	126	27	29	9	15	14	4	3	3	5
Favoriser le développement d'innovations techniques	151	65	49	17	22	16	5	6	5	6
Renforcer les actions visant à intégrer l'agriculture biologique dans les référentiels de la formation agricole initiale	192	46	50	10	15	31	9	8	2	7
Renforcer les dispositifs de structuration des filières amont et/ou aval de la production biologique	129	27	36	8	10	25	12	6	8	7
Développer l'appropriation d'innovations techniques/technologiques par les acteurs de la	120	46	40	12	17	15	8	4	6	5

production biologique										
Développer le conseil agricole en AB	143	49	46	11	17	19	12	6	3	6
Modifier la nature des partenariats avec l'aval de l'AB et/ou favoriser une contractualisation adaptée entre producteurs et opérateurs de l'aval en AB	79	26	16	5	6	14	5	3	7	6
Modifier le cadre interprofessionnel (gouvernance décisionnelle, pluralité institutionnelle, composition des commissions des interprofessions, etc.) de telle sorte que les spécificités de l'AB soient mieux prises en compte	134	24	29	1	19	20	3	4	3	4
Adapter les politiques foncières et les outils de gestion du foncier agricole pour favoriser les transmissions/installations/conversions en AB	160	23	49	7	12	24	8	4	1	7
Rendre le cahier des charges pour la production biologique moins exigeant	32	16	10	9	5	5	0	0	5	5
Taxer les intrants polluants	6	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Développer la recherche agronomique	6	1	0	0	0	0	0	1	1	0
Autre proposition	22	10	5	2	3	1	3	2	1	0
Nombre de répondants	**312**	**92**	**82**	**25**	**33**	**46**	**16**	**11**	**13**	**17**

Annexe 5

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité française de l'AB au niveau de la collecte et de la transformation

Note de lecture : 1/ - ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

2/ les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Prix trop élevés des matières premières biologiques	66	13	9	2	9	7	1	4	2	4
Instabilité/irrégularité des volumes de production biologique	71	22	11	4	4	9	2	6	2	5
Hétérogénéité de la qualité des matières premières biologiques	60	17	8	2	7	2	1	2	1	2
Coûts de collecte trop élevés en raison de la dispersion géographique des productions/des producteurs biologiques	101	21	14	3	3	19	3	6	3	3
Capacités/modalités/conditions de collecte insuffisantes pour les productions biologiques	66	14	7	2	5	11	0	2	1	1
Capacités/modalités/conditions de stockage insuffisantes pour les productions biologiques	49	11	7	3	4	4	0	1	1	0
Capacités/modalités/conditions de transformation insuffisantes pour les productions biologiques	65	10	9	1	4	9	1	1	0	1
Absence ou mauvaise répartition spatiale des distributeurs de produits biologiques	71	7	4	4	5	7	0	3	1	2
Absence de transformation de certains produits sous label AB	48	8	5	1	2	10	1	2	3	2
Faible confiance des organismes collecteurs/transformateurs dans la durée du marché de produits biologiques	74	7	4	5	7	8	0	2	1	1
Manque d'outils adaptés et/ou spécifiques et de structuration de la filière aval	11	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Autre frein	11	2	3	0	1	0	1	3	1	0
Nombre de répondants	**177**	**33**	**20**	**7**	**15**	**24**	**3**	**8**	**6**	**5**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Augmenter le nombre de collecteurs de productions en AB	72	6	5	2	4	9	1	1	1	1
Augmenter le nombre de transformateurs de productions en AB	90	8	11	2	8	14	0	4	1	2
Favoriser le développement de groupements de producteurs biologiques pour assurer les livraisons à la filière aval	121	24	16	4	11	14	1	4	4	4
Favoriser le développement des collecteurs et/ou transformateurs mixtes (AB et AC)	64	10	7	2	5	7	3	5	0	2
Réduire ou subventionner les coûts de contrôle et/ou de certification pour les collecteurs et/ou transformateurs	59	11	7	2	6	8	2	1	1	0

de produits biologiques										
Assurer une meilleure cohérence entre les calendriers de décisions des collecteurs et/ou transformateurs d'une part, et des producteurs biologiques d'autre part	69	9	5	3	2	14	2	3	3	2
Rendre le cahier des charges pour la transformation de produits biologiques moins exigeant	15	4	0	0	0	0	0	0	1	1
Développer la production/Augmenter les volumes produits	3	2	0	0	0	0	0	1	0	0
Favoriser la création d'outils de collecte/transformation adaptés aux spécificités du secteur	11	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Autre proposition	10	2	1	0	4	0	0	1	0	1
Nombre de répondants	**172**	**34**	**20**	**6**	**16**	**22**	**3**	**8**	**5**	**5**

Annexe 6

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité française de l'AB au niveau de la distribution

Note de lecture : 1/ - ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

2/ les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Prix des produits finis biologiques trop élevés	113	16	12	2	6	6	0	2	3	2
Disponibilité des produits finis biologiques trop variable dans le temps	44	5	14	1	1	5	1	3	2	1
Certains produits biologiques sont manquants (par rapport aux produits conventionnels disponibles)	77	4	7	2	4	6	1	1	1	1
Approvisionnement en produits biologiques plus coûteux qu'en produits conventionnels	81	8	10	1	4	10	0	2	3	2
Mauvaise (ou faible) organisation des réseaux de distribution de produits biologiques	75	8	12	3	10	5	1	2	0	2
Dialogue, sur les besoins de la distribution, parfois défaillant entre le secteur de l'offre et celui de la demande en produits biologiques	94	11	16	4	11	11	0	1	3	0
Réseau de distribution non adapté aux produits AB	14	0	7	0	1	1	0	0	0	0
Autre frein	19	2	3	0	3	0	0	1	0	1
Nombre de répondants	**196**	**22**	**30**	**5**	**17**	**16**	**1**	**4**	**5**	**3**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Développer les circuits courts et/ou de proximité pour les produits biologiques	153	15	20	4	13	11	0	4	3	1
Développer les circuits longs pour les produits biologiques	35	8	7	1	2	5	0	1	3	1
Augmenter le nombre de distributeurs de produits biologiques	80	4	8	1	9	4	0	2	1	1
Diversifier les modes de distribution des produits biologiques	107	11	16	2	8	10	1	3	3	1
Renforcer l'organisation et le dialogue entre les différents maillons de la distribution des produits biologiques	114	11	18	3	11	12	1	1	3	1
Autre proposition	18	2	5	0	4	2	0	0	0	1
Nombre de répondants	**199**	**23**	**30**	**4**	**18**	**17**	**1**	**4**	**5**	**3**

Annexe 7

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité française de l'AB au niveau de la consommation

Note de lecture : 1/ - ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

2/ les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Prix à la consommation de produits biologiques trop élevés	271	16	33	5	10	16	4	5	3	6
Trop faible qualité visuelle de certains produits biologiques	65	6	10	0	3	3	0	2	3	1
Trop faible qualité gustative de certains produits biologiques	49	7	4	2	11	5	1	0	4	2
Absence de certains produits sous label AB (ex : plats préparés, certains produits transformés)	85	5	7	0	3	8	2	1	4	1
Insuffisance du nombre de points de vente de produits biologiques, ou répartition spatiale des points de vente inadéquate	157	3	22	0	5	5	1	2	3	2
Manque d'informations concernant l'impact de l'AB sur la santé	180	11	19	2	10	13	2	3	3	6
Manque d'informations concernant l'impact de l'AB sur l'environnement	200	14	28	4	10	11	3	4	2	7
Coexistence possible sur un même territoire de productions biologiques et de productions issues d'organismes génétiquement modifiés (OGM)	124	2	13	2	5	3	2	2	1	7
Législation sur l'étiquetage des produits biologiques non spécifique à l'AB (par rapport aux produits conventionnels)	73	7	11	0	2	2	1	0	0	1
Multiplicité des marques privées collectives (ex : Demeter, Nature et Progrès, Bio-cohérence	87	6	16	1	5	9	0	2	0	3
Manque d'informations sur la teneur du cahier des charges AB (ex : dérogations sur les semences)	157	9	13	2	6	10	0	1	1	5
Confusion du consommateur avec certains produits conventionnels sous signe de qualité (ex : Label Rouge)	178	11	17	3	4	10	1	4	0	5
Fabrication de certains produits biologiques par des transformateurs mixtes (AB et AC) en qui les consommateurs ont une confiance modérée	145	9	17	1	3	9	0	0	0	5
Manque d'information sur les produits AC	13	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Manque de confiance des consommateurs/crédibilité	18	0	3	0	0	2	0	0	0	0
Autre frein	33	1	4	2	0	1	0	1	1	1
Nombre de répondants	**358**	**24**	**44**	**6**	**16**	**24**	**5**	**5**	**6**	**10**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Subventionner le prix des produits AB à l'achat pour les consommateurs	129	4	15	2	7	11	1	1	2	2
Développer des campagnes d'information ou de	247	14	34	3	12	20	3	4	5	8

sensibilisation des consommateurs aux avantages de la consommation de produits biologiques										
Développer des campagnes d'information sur la teneur des cahiers des charges AB	178	16	21	2	7	13	2	3	2	9
Développer des campagnes d'information sur les autres labels de qualité existants	65	9	8	3	6	5	0	0	1	2
Développer les règlementations sur la consommation de produits biologiques dans la restauration hors domicile, et leur application (par exemple : consommation minimale en restauration collective)	199	9	30	0	6	15	4	2	4	6
Augmenter la communication	18	0	1	0	1	0	0	0	1	1
Mieux former le (futur) consommateur	6	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Améliorer l'étiquetage des produits (AB et AC)	9	1	1	0	0	0	1	1	0	0
Mobiliser/Développer de nouveaux outils économiques en faveur de l'AB	25	0	4	0	0	0	0	0	0	1
Autre proposition	23	2	1	0	0	0	0	1	0	0
Nombre de répondants	**355**	**23**	**44**	**6**	**16**	**24**	**5**	**5**	**6**	**10**

Annexe 8

Nombre de réponses apportées concernant l'importance du niveau d'intervention pour améliorer la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AC en France : déclinaison par orientation productive

		ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Production	+ important (1)	280	65	76	17	16	19	7	9	7	19
	2	118	21	17	5	10	14	5	1	4	2
	3	52	6	9	3	6	12	3	1	1	0
	- important (4)	12	2	6	1	2	6	1	1	0	0
	Sans opinion / Ne sait pas	12	3	0	1	1	0	2	0	0	0
	Nombre de réponses valides	474	97	108	27	35	51	18	12	12	21
Collecte / Transformation	+ important (1)	106	26	21	3	7	17	5	2	1	4
	2	142	32	27	7	9	16	6	5	4	7
	3	93	21	31	6	9	11	3	3	2	6
	- important (4)	85	10	17	7	7	5	1	2	5	0
	Sans opinion / Ne sait pas	37	4	7	3	2	0	2	0	0	2
	Nombre de réponses valides	463	93	103	26	34	49	17	12	12	19
Distribution	+ important (1)	120	13	39	5	9	10	7	4	4	2
	2	154	28	34	10	12	21	3	3	4	9
	3	107	23	22	4	8	11	5	3	4	2
	- important (4)	66	22	7	5	4	7	1	1	1	3
	Sans opinion / Ne sait pas	18	6	3	3	2	0	1	0	0	3
	Nombre de réponses valides	465	92	105	27	35	49	17	11	13	19
Consommation	+ important (1)	182	26	39	3	12	23	4	4	6	5
	2	118	20	30	8	7	14	5	5	2	6
	3	86	21	13	5	9	7	4	1	1	2
	- important (4)	59	21	19	5	4	7	3	2	4	3
	Sans opinion / Ne sait pas	18	5	3	4	3	0	1	0	0	2
	Nombre de réponses valides	463	93	104	25	35	51	17	12	13	18

Note : - ABgen = AB générale ;
- GC = Grandes cultures ;
- Mar = Maraîchage ;
- Arb = Arboriculture ;
- Vit = Viticulture ;
- BL = Bovins lait ;
- BV = Bovins viande ;
- OvC = Ovins / Caprins ;
- Por = Porcins ;
- Vol = Volaille / Œufs.

Annexe 9

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité européenne de l'AB au niveau de la production

Note de lecture : 1/ - ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

2/ les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Coûts de production en AB en France trop élevés	125	50	46	15	23	16	8	4	9	9
Volumes produits en AB en France insuffisants	147	29	46	9	10	18	8	4	4	5
Certaines productions sont manquantes en AB en France	74	10	10	5	2	8	3	2	1	2
Faible structuration de la filière biologique (amont/aval) en France	107	23	31	8	10	18	10	3	6	7
Manque de formation et /ou d'accompagnement technique en AB en France	89	28	31	6	9	12	6	6	3	3
Variabilité interannuelle de la production biologique trop importante en France	32	14	3	5	6	6	2	3	1	1
Manque de solutions alternatives à la lutte phytosanitaire en France	77	35	28	12	16	8	0	3	4	4
Temps de travail (par hectare, par unité produite, etc.) trop élevé en AB en France	75	30	33	8	18	9	3	0	1	5
Image de l'AB peu favorable aux conversions en France	60	22	12	4	8	11	3	2	1	3
Soutiens publics insuffisants pour la conversion et/ou le maintien d'une production en AB en France	105	22	26	7	13	20	3	2	2	4
Interprétation différente, selon les Etats Membres de l'Union Européenne, du cahier des charges AB européen (Les Etats Membres élaborent de manière spécifique des guides de lecture pour l'application des règlements européens)	157	46	42	13	14	23	7	6	7	11
Cahier des charges (pour les pays européens hors de l'Union Européenne) différent du cahier des charges AB de l'Union Européenne	129	37	33	12	10	17	7	3	3	4
Réglementations sur les intrants autorisés en AB différentes selon les pays	149	48	41	18	18	14	5	3	3	9
Différentiel de coûts peu favorable	7	4	5	0	0	0	0	0	0	0
Autre frein	20	7	1	0	0	2	1	2	0	1
Nombre de répondants	**267**	**84**	**75**	**22**	**30**	**39**	**12**	**10**	**10**	**14**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Ré-évaluer les subventions à la conversion et/ou au maintien de la production biologique en France	85	19	32	6	10	15	5	3	2	1
Elaborer en France des cadres réglementaires et fiscaux facilitant l'investissement ou/et l'installation en AB	100	27	32	5	10	14	6	1	1	5
Développer en France des politiques favorisant des pratiques agricoles proches de l'AB pour favoriser la décision de conversion (ex : Mesures Agri-Environnementales)	91	24	35	6	11	17	3	0	0	6
Sensibiliser les agriculteurs français aux problèmes	88	21	23	7	8	9	3	3	3	4

environnementaux et sanitaires										
Favoriser en France le développement d'innovations techniques	113	48	33	13	16	12	5	4	6	5
Renforcer les actions visant à intégrer l'AB dans les référentiels de la formation agricole initiale en France	124	28	34	8	15	18	8	5	1	5
Renforcer les dispositifs de structuration des filières amont et/ou aval de la production biologique en France	80	26	26	5	10	15	7	5	5	5
Développer l'appropriation d'innovations techniques/technologiques par les acteurs français de la production biologique	96	49	33	8	17	8	5	4	4	4
Développer le conseil agricole en AB en France	107	39	37	8	16	12	8	5	2	5
Modifier en France la nature des partenariats avec l'aval de l'AB et/ou favoriser une contractualisation adaptée entre producteurs et opérateurs de l'aval en AB	64	20	19	4	4	12	3	2	4	3
Modifier en France le cadre interprofessionnel (gouvernance décisionnelle, pluralité institutionnelle, composition des commissions des interprofessions, etc.) de telle sorte que les spécificités de l'AB soient mieux prises en compte	103	26	22	3	10	14	4	2	4	3
Adapter en France les politiques foncières et les outils de gestion du foncier agricole pour favoriser les transmissions/installations/conversions en AB]	120	16	29	4	11	17	8	3	1	5
Limiter les interprétations possibles du cahier des charges AB européen (pour les pays de l'Union Européenne)	155	42	46	11	20	22	6	7	3	9
Harmoniser les réglementations sur les intrants autorisés en AB entre les pays (au moins au niveau de l'Union Européenne)	164	54	51	17	23	17	7	1	4	8
Rendre le cahier des charges pour la production biologique en France moins exigeant	25	10	9	5	3	3	0	1	4	3
Autre proposition	23	8	8	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de répondants	**267**	**84**	**75**	**22**	**30**	**39**	**12**	**10**	**10**	**14**

Annexe 10

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité européenne de l'AB au niveau de la collecte et de la transformation

Note de lecture :

- ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Prix trop élevés des matières premières biologiques françaises	59	12	10	3	8	7	1	5	1	2
Instabilité/irrégularité des volumes français de production biologique	51	6	7	2	2	5	2	4	1	2
Hétérogénéité de la qualité des matières premières biologiques françaises	34	10	4	1	4	5	1	1	1	2
Coûts de collecte de la production française trop élevés en raison de la dispersion géographique des productions/des producteurs biologiques	83	14	7	1	4	13	2	5	2	1
Capacités/modalités/conditions de collecte insuffisantes pour les productions biologiques françaises	50	11	7	1	5	4	0	2	0	2
Capacités/modalités/conditions de stockage insuffisantes pour les productions biologiques françaises	47	7	6	1	5	2	0	0	0	1
Capacités/modalités/conditions de transformation insuffisantes pour les productions biologiques françaises	50	5	6	1	5	5	1	2	1	1
Absence ou mauvaise répartition géographique des distributeurs de produits biologiques français	59	6	3	1	3	4	1	2	1	1
Absence de transformation de certains produits français sous label AB	36	5	4	0	3	5	1	1	1	2
Faible confiance des organismes collecteurs/transformateurs dans la durée du marché de produits biologiques français	46	7	2	0	8	7	0	1	1	0
Autre frein	5	2	1	0	0	1	0	1	0	0
Nombre de répondants	**127**	**26**	**16**	**5**	**12**	**18**	**2**	**7**	**3**	**4**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Augmenter le nombre de collecteurs de productions françaises en AB	48	7	5	1	4	7	0	3	0	1
Augmenter le nombre de transformateurs de productions françaises en AB	54	6	4	0	4	9	0	3	0	1
Favoriser le développement de groupements de producteurs biologiques français pour assurer les livraisons à la filière aval	89	16	12	4	9	11	1	4	2	3
Favoriser le développement des collecteurs et/ou transformateurs mixtes (AB et AC) de productions françaises	35	12	5	1	3	5	2	2	0	1
Réduire ou subventionner en France les coûts de contrôle et/ou de certification pour les collecteurs et/ou transformateurs de produits biologiques	46	10	6	0	5	8	2	1	1	0
Assurer une meilleure cohérence entre les calendriers de décisions des collecteurs et/ou transformateurs d'une	44	4	5	3	3	6	1	3	0	2

part, et des producteurs biologiques français d'autre part										
Taxer les importations de matières premières biologiques étrangères	57	8	3	1	8	5	0	3	0	0
Subventionner les exportations de matières premières biologiques françaises	18	4	2	1	4	4	0	0	0	0
Rendre en France le cahier des charges pour la transformation de produits biologiques moins exigeant	12	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre proposition	9	4	0	0	2	1	0	1	0	1
Nombre de répondants	**132**	**28**	**15**	**4**	**14**	**17**	**2**	**7**	**2**	**4**

Annexe 11

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité européenne de l'AB au niveau de la distribution

Note de lecture :

- ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Prix des produits finis biologiques français trop élevés	92	10	13	3	9	4	0	1	1	2
Disponibilité des produits finis biologiques français trop variable dans le temps	34	2	7	0	0	1	1	2	1	1
Certains produits biologiques français sont manquants	58	2	10	1	4	4	1	1	0	1
Approvisionnement en produits biologiques français plus coûteux	77	8	12	1	7	4	0	2	0	2
Mauvaise (ou faible) organisation en France des réseaux de distribution de produits biologiques	65	5	11	3	6	5	1	0	1	0
Dialogue, sur les besoins de la distribution, parfois défaillant en France entre le secteur de l'offre et celui de la demande en produits biologiques	81	8	13	2	9	9	0	0	2	1
Autre frein	8	3	2	0	3	1	0	1	0	1
Nombre de répondants	**156**	**16**	**26**	**4**	**15**	**10**	**1**	**3**	**2**	**3**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Développer les circuits courts et/ou de proximité pour les produits biologiques français	118	9	18	4	6	7	0	3	1	1
Développer les circuits longs pour les produits biologiques français	39	5	7	1	4	3	0	1	2	1
Augmenter le nombre de distributeurs de produits biologiques français	62	3	8	1	7	5	1	0	1	1
Diversifier les modes de distribution des produits biologiques français	87	11	12	4	6	6	1	3	2	2
Renforcer l'organisation et le dialogue entre les différents maillons de la distribution des produits biologiques français	83	8	8	2	5	6	1	0	1	2
Taxer les importations de produits biologiques étrangers	63	5	7	2	6	3	0	2	0	0
Subventionner les exportations de produits biologiques français	19	2	4	0	6	0	0	0	0	0
Autre proposition	9	2	3	0	2	0	0	0	0	0
Nombre de répondants	**159**	**16**	**26**	**4**	**14**	**10**	**1**	**3**	**2**	**3**

Annexe 12

Répartition, par orientation productive, des réponses sur les questions des freins et des leviers de la compétitivité européenne de l'AB au niveau de la consommation

Note de lecture : 1/ - ABgen = AB générale
- GC = Grandes cultures
- Mar = Maraîchage
- Arb = Arboriculture
- Vit = Viticulture
- BL = Bovins lait
- BV = Bovins viande
- OvC = Ovins / Caprins
- Por = Porcins
- Vol = Volaille / Œufs.

2/ les catégories de freins et de leviers notées en bleu ont été créées *a posteriori*, c'est-à-dire après retraitement des réponses apportées dans les catégories "Autres".

FREINS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Prix à la consommation de produits biologiques français trop élevés	217	15	30	4	10	6	3	4	3	5
Trop faible qualité visuelle de certains produits biologiques français	54	2	5	1	1	3	0	0	1	0
Trop faible qualité gustative de certains produits biologiques français	29	3	1	1	4	4	1	0	3	0
Absence de certains produits sous label AB (ex : plats préparés, certains produits transformés)	85	3	11	0	2	7	1	1	1	3
Coexistence possible sur un même territoire, en France, de productions biologiques et de productions issues d'organismes génétiquement modifiés (OGM)	94	1	10	2	5	4	0	1	0	5
Multiplicité des marques privées collectives en France (ex : Demeter, Nature et Progrès, Bio-cohérence)	69	4	11	2	7	7	1	1	0	3
Manque d'informations sur la teneur du cahier des charges AB français	140	10	19	4	7	7	3	3	0	6
Manque d'information/d'éducation à la consommation	15	1	1	0	0	2	1	0	0	0
Autre frein	20	2	6	1	1	0	0	0	0	1
Nombre de répondants	**290**	**21**	**38**	**6**	**14**	**17**	**5**	**4**	**3**	**9**

LEVIERS	ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Subventionner le prix des produits français AB à l'achat pour les consommateurs	104	3	14	2	8	6	1	0	0	1
Développer des campagnes d'information ou de sensibilisation des consommateurs aux avantages de la consommation de produits biologiques français	201	10	28	4	10	14	3	3	2	7
Développer des campagnes d'information sur la teneur du cahier des charges AB français	145	13	15	1	3	8	1	4	1	6
Développer les campagnes d'information sur les autres labels de qualité existants pour les produits français	61	5	8	1	5	4	1	1	1	1
Développer en France les règlementations sur la consommation de produits biologiques français dans la restauration hors domicile, et leur application (par exemple : consommation minimale en restauration collective)	154	10	23	2	5	10	4	3	2	5
Autre proposition	31	1	5	1	1	0	1	0	1	1
Nombre de répondants	**287**	**18**	**37**	**6**	**14**	**17**	**5**	**4**	**3**	**8**

Annexe 13

Nombre de réponses apportées concernant l'importance du niveau d'intervention pour améliorer la compétitivité de l'AB vis-à-vis de l'AB dans les autres pays d'une Europe élargie : déclinaison par orientation productive

		ABgen	GC	Mar	Arb	Vit	BL	BV	OvC	Por	Vol
Production	+ important (1)	261	63	59	20	17	16	4	6	7	15
	2	88	14	17	2	8	15	4	2	2	2
	3	28	6	9	2	7	4	3	2	1	1
	- important (4)	18	2	4	0	1	4	1	0	0	0
	Sans opinion / Ne sait pas	29	4	7	2	1	3	3	1	0	0
	Nombre de réponses valides	424	89	96	26	34	42	15	11	10	18
Collecte / Transformation	+ important (1)	89	19	23	4	6	15	5	2	2	3
	2	149	37	25	8	12	12	4	3	4	9
	3	70	15	22	5	6	8	3	1	1	2
	- important (4)	52	10	10	4	4	4	0	4	1	0
	Sans opinion / Ne sait pas	52	5	14	4	5	2	2	1	1	2
	Nombre de réponses valides	412	86	94	25	33	41	14	11	9	16
Distribution	+ important (1)	113	15	28	7	15	12	3	2	2	2
	2	137	22	28	9	8	12	3	7	4	8
	3	91	22	18	3	5	9	2	1	2	2
	- important (4)	42	21	5	3	2	5	4	0	0	2
	Sans opinion / Ne sait pas	37	5	15	4	4	4	2	1	1	2
	Nombre de réponses valides	420	85	94	26	34	42	14	11	9	16
Consommation	+ important (1)	137	22	32	3	9	16	2	2	4	7
	2	111	18	17	6	8	9	4	6	1	1
	3	67	18	11	9	9	6	4	1	1	5
	- important (4)	61	20	19	4	3	8	2	1	2	1
	Sans opinion / Ne sait pas	36	8	13	3	5	3	3	1	1	3
	Nombre de réponses valides	412	86	92	25	34	42	15	11	9	17

Note : - ABgen = AB générale ;
- GC = Grandes cultures ;
- Mar = Maraîchage ;
- Arb = Arboriculture ;
- Vit = Viticulture ;
- BL = Bovins lait ;
- BV = Bovins viande ;
- OvC = Ovins / Caprins ;
- Por = Porcins ;
- Vol = Volaille / Œufs.